

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES
RELATIONS
ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS,
COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
88, RUE ALLARD
VAL-D'OR (QUÉBEC) J9P 2Y1

LE 3 AVRIL 2018

VOLUME 78

Gabrielle Clément, s.o.
Gabrielle Boyer, s.o.
Ann Montpetit, s.o.b.

Sténographes officielles
STENOEXPRESS
201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me SUZANNE ARPIN

Mme ARIANNE MARTEL

POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :

Me DENISE ROBILLARD, pour la
procureure générale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

Liste des pièces cotées.....	4
Préliminaires.....	5
HC-18.....	12
HC-19.....	12
Roch Riendeau.....	110
Laurence Patenaude.....	110
Edith Cloutier.....	220, 273
Marny Bell.....	220, 241,
Mary-Louise Rodgers.....	220, 259, 277

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-519	Capsule vidéo sur la trousse	218
P-520	Trousse pédagogique Gabriel-Commanda	218
P-521	Politique de la réussite éducative : Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir	218
P-522	Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école	218
P-523	Document de la commission scolaire de l'or et des Bois : Soutenir la persévérance scolaire chez les Autochtones	219

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 La Commission d'enquête sur les relations entre les
4 Autochtones et certains services publics au Québec
5 présidée par l'honorable Jacques Viens est
6 maintenant ouverte.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors bonjour, bienvenue en cette reprise des
9 audiences à Val-d'Or après les semaines à Montréal
10 en février et en mars, nous reprenons pour trois
11 (3) semaines à Val-d'Or. Et comme nous sommes de
12 retour en territoire anishinaabe, nous avons le
13 plaisir de recevoir Annick Wylde qui procèdera à la
14 prière avant le début de nos audiences. Alors je
15 vais vous inviter à vous lever pour la prière.

16 **MME ANNICK WYLDE :**

17 Merci.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Migwetc, Annie... Annick. Alors je vais d'abord
20 maintenant demander aux procureurs de s'identifier
21 pour les fins de l'enregistrement.

22 **Me SUZANNE ARPIN :**

23 Me Suzanne Arpin pour la commission.

24 **Me DENISE ROBILLARD :**

25 Bonjour, Denise Robillard pour la procureure

1 générale du Québec.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors bienvenues. Me Arpin, est-ce que vous pouvez
4 nous donner une idée du programme de la journée et
5 de la semaine tant qu'à y être?

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Oui, Monsieur le Commissaire. Alors, pour la
8 semaine du trois (3) avril, aujourd'hui, en
9 avant-midi, nous entendrons les partages de deux
10 (2) citoyennes et pour ces partages, des demandes
11 de huis clos vous seront présentées. En
12 après-midi, nous aurons le plaisir d'entendre deux
13 (2) présentations concernant des programmes
14 existants en Abitibi Témiscamingue. D'abord, une
15 approche écosystémique favorisée dans les
16 communautés autochtones, soit ma maison, ma
17 communauté avec Madame Patenaude et monsieur
18 Riendeau. Et par la suite, la présentation de la
19 trousse pédagogique Gabriel-Commanda avec mesdames
20 Édith Cloutier, Mary... Marny Bell et Mary-Louise
21 Rodgers. Mercredi le quatre (4) avril, nous
22 entendrons les partages de deux (2) citoyens et
23 d'une citoyenne. Pour les deux (2) derniers
24 partages, des demandes de huis clos vous seront
25 présentées. Jeudi le cinq (5) avril en avant-midi,

1 nous entendrons les partages de deux (2)
2 citoyennes. En après-midi, nous entendrons les
3 partages de deux (2) autres citoyennes et d'un
4 citoyen. Pour ces partages, des demandes de huis
5 clos vous seront présentées. Et vendredi le six (6)
6 avril, nous entendrons les partages de trois (3)
7 citoyens et de deux (2) citoyennes et cela
8 complétera la première semaine de nos trois (3)
9 semaines d'auditions à Val-d'Or.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Alors merci, Me Arpin. Alors, je comprends que vous
12 allez procéder à une demande de huis clos dans les
13 dossiers de ce matin?

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 Oui, Monsieur le Commissaire. Alors dans les
16 dossiers qui sont au rôle... qui sont au rôle à
17 neuf heures trente (9 h 30) et à dix heures trente
18 (10 h 30), donc pour neuf heures trente (9 h 30),
19 un huis clos numéro dix-huit (18) et pour dix
20 heures trente (10 h 30), un huis clos numéro
21 dix-neuf (19). Alors dans ces deux (2) huis clos
22 qui sont des dossiers actifs impliquant le
23 directeur de la protection de la jeunesse, je vous
24 demande de décréter un huis clos en vertu du décret
25 créant la commission de nos règles de procédure et

1 de la loi sur la protection de la jeunesse et afin
2 de protéger la confidentialité des informations
3 concernant des enfants, des parents et le témoin.
4 Je vous demande d'ordonner un huis clos. Le tout
5 accompagné d'une ordonnance de non-publication,
6 non-diffusion, non-divulgation et non-communication
7 ainsi qu'une ordonnance de levée partielle de
8 l'ordonnance de non-divulgation afin de déposer les
9 notes sténographiques caviardées ultérieurement.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Commentaires, Me Robillard?

12 **Me DENISE ROBILLARD :**

13 Aucun, Monsieur le Commissaire.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Non? Alors considérant les motifs invoqués par Me
16 Arpin, relativement à l'audition de témoins qui
17 nous entretiendront de sujets visés par
18 l'application de la loi sur la protection de la
19 jeunesse, alors considérant que ce genre de dossier
20 est protégé par la confidentialité en vertu de la
21 loi sur la protection de la jeunesse ainsi que par
22 nos règles de procédure et de fonctionnement
23 adoptés en vertu du décret créant notre commission,
24 alors pour ces motifs, j'ordonne la
25 non-divulgation, la non-diffusion, la

1 non-publication des audiences qui se tiendront dans
2 les dossiers HC-18 et HC-19 et suite à l'audience,
3 il y aura caviardage de la transcription de façon à
4 laisser sur le site, les transcriptions caviardées
5 qui empêchera l'identification des personnes visées
6 par l'audience, les auditions, l'audition des
7 témoins que nous entendrons dans ces deux (2)
8 dossiers. Alors, voilà.

9 **Me SUZANNE ARPIN :**

10 Merci.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Alors nous allons suspendre quelques minutes, le
13 temps de préparer l'audience du premier témoin.

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 Merci beaucoup.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Alors suspension de...

18 **LA GREFFIÈRE :**

19 Suspension de quelques minutes.

20 SUSPENSION

21 -----

22 REPRISE

23 **LA GREFFIÈRE :**

24 La commission reprend.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Oui. Alors, rebonjour. Alors Me Arpin, vous
2 allez... nous sommes à huis clos évidemment. Alors,
3 il y a interdiction de diffusion et de publication
4 de l'identité des témoins que nous allons entendre
5 dans les dossiers HC-18 et HC-19. Alors Me Arpin,
6 vous allez nous présenter vos témoins?

7 **Me SUZANNE ARPIN :**

8 Oui, Monsieur le Commissaire. Alors ce sont
9 mesdames [REDACTED] et [REDACTED] [REDACTED] Elles
10 souhaitent partager avec la commission leurs
11 situations qu'elles vivent en lien avec des
12 services qu'elles reçoivent du directeur de la
13 protection de la jeunesse du
14 Saguenay-Lac-Saint-Jean. Elles souhaitent vous
15 faire part de leurs impressions, de leurs
16 perceptions et des pistes de solutions auxquelles
17 elles ont réfléchi. Les deux (2) citoyennes feront
18 une affirmation solennelle et vont témoigner en
19 français. Elles sont accompagnées de monsieur
20 [REDACTED] et je vous demande
21 l'autorisation. Je vous demande d'autoriser sa
22 présence pendant les audiences à huis clos.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Oui, alors monsieur [REDACTED] nous vous
25 accueillons avec plaisir. Étant donné que les

1 témoins souhaitent votre présence, c'est avec
2 plaisir que nous allons vous permettre d'assister
3 aux témoignages.

4 **Me SUZANNE ARPIN :**

5 De plus, dans la salle, Monsieur le Commissaire,
6 nous avons madame Christine Desrochers qui est à
7 notre... au service du mieux-être et qui accompagne
8 les deux (2) citoyennes ce matin.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Évidemment, madame Desrochers, vous êtes aussi
11 autorisée à rester avec nous étant donné que vous
12 faites partie de l'équipe de support et je suis
13 certain de nos témoins souhaitent avoir votre
14 présence aussi. Hein? C'est bien ça?

15 **Me SUZANNE ARPIN :**

16 Alors, nous allons débiter par votre
17 assermentation.

18 -----

19

20

21

22

23

24

25

1 [REDACTED] [REDACTED]
2 Citoyenne
3 Affirmation solennelle

4 -----
5 [REDACTED] [REDACTED]
6 Citoyenne
7 Affirmation solennelle

8 -----

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors Me Arpin, vos témoins.

11 **Me SUZANNE ARPIN :**

12 Merci. Alors nous allons débiter avec [REDACTED]
13 Alors, j'aimerais [REDACTED] que vous vous présentiez
14 un peu au commissaire. J'aimerais savoir où vous
15 êtes née.

16 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :
17 À [REDACTED]

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Et présentement, vous habitez à quel endroit?

20 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :
21 À [REDACTED] aussi.

22 **Me SUZANNE ARPIN :**

23 Toujours à [REDACTED]

24 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Oui.

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 Et vous êtes de quelle communauté autochtone?

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 De [REDACTED]

5 **Me SUZANNE ARPIN :**

6 Et vous êtes...

7 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

8 Innue.

9 **Me SUZANNE ARPIN :**

10 Innue de [REDACTED]

11 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Oui.

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 Est-ce que vous avez une fratrie? Des frères, des
15 sœurs?

16 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Oui, j'ai... en tout, on est douze (12), mais j'ai
18 trois (3) frères puis huit (8) sœurs.

19 **Me SUZANNE ARPIN :**

20 Ça fait une grande famille.

21 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

22 Oui.

23 **Me SUZANNE ARPIN :**

24 Oui. Est-ce que vos... votre fratrie est toujours
25 vivante autour de la même communauté? Est-ce qu'ils

1 sont à [REDACTED] tout le monde?

2 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

3 Sauf... oui, tout le monde sauf un, que lui, il
4 reste à Jonquière.

5 **Me SUZANNE ARPIN** :

6 Et est-ce que vous, vous avez des enfants?

7 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

8 Oui, j'en ai deux (2).

9 **Me SUZANNE ARPIN** :

10 Quels sont leurs noms?

11 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Mon plus vieux s'appelle [REDACTED]
13 puis il a cinq (5) ans puis mon bébé qui a dix-neuf
14 (19) mois s'appelle [REDACTED] [REDACTED]

15 **Me SUZANNE ARPIN** :

16 Est-ce qu'ils sont avec vous présentement?

17 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

18 Non, ils sont placés à la majorité, les deux (2).

19 **Me SUZANNE ARPIN** :

20 Les deux (2). À quel endroit?

21 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

22 À [REDACTED] dans une famille d'accueil de [REDACTED]

23 **Me SUZANNE ARPIN** :

24 Vous avez été... on en a parlé un peu hier.

25 Vous-même avez été placée lorsque vous étiez jeune.

1 Vous avez été placée à quel âge?

2 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

3 À un an. À l'âge d'un an, ma première famille
4 d'accueil, mais ça, je n'ai aucun souvenir par
5 exemple, là.

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Et c'est quelqu'un qui vous a raconté ça?

8 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Oui, c'est ma sœur.

10 **Me SUZANNE ARPIN :**

11 Votre sœur. Et lorsque vous avez été placée la
12 première fois, est-ce que c'était avec votre
13 fratrie? Vos frères, vos sœurs?

14 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Je ne sais même pas. J'étais trop jeune.

16 **Me SUZANNE ARPIN :**

17 Et dans ce qu'on vous a raconté, vous avez été
18 placée combien de temps à peu près?

19 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

20 Dans la première famille d'accueil, ça a été juste
21 quelques mois. Je ne me souviens plus combien de
22 temps, mais ça faisait quelques mois, là.

23 **Me SUZANNE ARPIN :**

24 Après, est-ce que vous êtes retournée avec vos
25 parents?

1 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Je pense que oui. Il me semble.

3 **Me SUZANNE ARPIN** :

4 Et par la suite, est-ce qu'il y a d'autres
5 placements dont vous vous souvenez?

6 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

7 Oui. À l'âge de trois (3) ans, j'ai été placée dans
8 une autre famille d'accueil. J'ai resté là cinq
9 (5) ans.

10 **Me SUZANNE ARPIN** :

11 Et comment ça allait dans cette famille d'accueil?

12 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

13 Plus ou moins bien, là.

14 **Me SUZANNE ARPIN** :

15 Qu'est-ce que vous voulez dire?

16 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Bien, ça arrivait souvent... parce que dans le
18 fond, quand moi, j'ai été placée en famille
19 d'accueil, genre, je parlais... tu sais, ma mère me
20 parlait souvent en montagnais puis tout ça puis
21 moi, des fois, je conversais avec ma sœur puis à un
22 moment donné, quand je parlais dans ma langue dans
23 le fond, je me faisais des coups de tue-mouche par
24 la famille d'accueil.

25 **Me SUZANNE ARPIN** :

1 Puis est-ce qu'ils vous disaient pourquoi vous ne
2 pouviez pas parler votre langue?

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Elle me disait que c'est parce qu'elle pensait
5 qu'on parlait comme en mal d'elle, là.

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Puis avez-vous déjà expliqué que ça vous faisait...
8 quel effet ça vous faisait de pouvoir parler dans
9 votre langue?

10 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

11 Non.

12 **Me SUZANNE ARPIN :**

13 Elle ne s'est pas inquiétée de ça?

14 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Je ne penserais pas. Ça fait quand même longtemps,
16 là. J'étais jeune aussi.

17 **Me SUZANNE ARPIN :**

18 Vous étiez toute petite.

19 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

20 Oui.

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 Et après ce placement-là d'à peu près cinq (5) ans,
23 vous êtes allée où?

24 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Dans une autre famille d'accueil encore. Là,

1 c'était au Lac-Bouchette.

2 **Me SUZANNE ARPIN :**

3 Puis comment ça a été dans cette famille-là?

4 **MME [REDACTED] :**

5 Dans cette famille d'accueil là, ça a bien été.

6 Elle était vraiment fine avec nous. On n'a pas...

7 on ne mangeait pas de coups, dans le fond, des

8 coups de tue-mouche, là. Ça allait bien.

9 **Me SUZANNE ARPIN :**

10 Est-ce que vous étiez capable de parler le

11 montagnais?

12 **MME [REDACTED] :**

13 Je ne penserais pas, non.

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 Étiez-vous toute seule ou avec votre sœur?

16 **MME [REDACTED] :**

17 Avec ma sœur.

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Et après cette famille d'accueil là, vous étiez

20 bien. Vous êtes allée à quel endroit?

21 **MME [REDACTED] :**

22 On a... je suis retournée chez ma mère. Je ne me

23 souviens plus combien de temps puis après ça, je

24 suis retournée encore dans une autre famille

25 d'accueil à l'âge de huit (8) ans.

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 À huit (8) ans. Et vous souvenez-vous à quel
3 endroit?

4 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

5 Oui. À [REDACTED]

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 À [REDACTED] Et vous avez été là combien de temps
8 dans celle-là?

9 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

10 Cinq (5) ans.

11 **Me SUZANNE ARPIN :**

12 Un autre cinq (5) ans?

13 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

14 Oui. C'est là que j'ai été placé à la majorité à
15 l'âge de huit (8) ans.

16 **Me SUZANNE ARPIN :**

17 Et est-ce que vous avez fait tout votre temps dans
18 cette famille d'accueil là...

19 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

20 Non.

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 ... jusqu'à la majorité?

23 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

24 Non. Non. Je suis partie de là, j'avais onze (11),
25 douze (12) ans... onze (11) ans.

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 O.K. Vous êtes allée à quel endroit?

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Dans une autre famille d'accueil encore. C'est là,
5 à partir de là, dans le fond que j'en ai fait
6 plusieurs, là. En un an, je pense que j'en ai fait
7 comme cinq (5), six (6), là.

8 **Me SUZANNE ARPIN :**

9 Puis qu'est-ce qui faisait qu'on vous déplaçait
10 régulièrement de familles d'accueil?

11 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Soit qu'ils disaient... soit que ça ne marchait pas
13 ou que la famille d'accueil était tannée ou des
14 affaires de mêmes, là. C'était tout le temps des
15 raisons par-dessus raisons, que je n'écoutais pas
16 ou... tu sais, soit que je faisais des crises ou
17 bien des affaires de mêmes, là. Puis tu sais, je
18 n'en faisais pas beaucoup des crises, là, dans ce
19 temps-là.

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 Et est-ce que vous étiez à même dans les familles
22 d'accueil de parler votre langue ou...

23 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

24 Je ne parlais plus... je ne parlais plus ma langue
25 quand que je suis partie de ma deuxième famille

1 d'accueil à l'âge de trois (3) ans.

2 **Me SUZANNE ARPIN :**

3 Et est-ce que vous avez... vous vous êtes rendue à
4 dix-huit (18) dans une famille d'accueil ou vous
5 avez été transférée à un moment donné?

6 **MME [REDACTED] :**

7 Bien, j'avais été... dans le fond, avant dix-huit
8 (18) ans, j'ai été retournée rester chez ma mère
9 avec mon bébé.

10 **Me SUZANNE ARPIN :**

11 O.K. Donc vous êtes devenue enceinte à un moment
12 donné. Vous êtes devenue à quel âge?

13 **MME [REDACTED] :**

14 À seize (16) ans.

15 **Me SUZANNE ARPIN :**

16 Puis à ce moment-là, vous êtes allée habiter avec
17 votre mère?

18 **MME [REDACTED] :**

19 Oui.

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 Et vous avez été chez votre mère jusqu'à quand?

22 **MME [REDACTED] :**

23 Jusqu'à dans le mois avril deux mille treize
24 (2013), je pense.

25 **Me SUZANNE ARPIN :**

1 Et votre bébé était au monde.

2 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

3 Oui.

4 **Me SUZANNE ARPIN** :

5 Et qu'est-ce qui s'est passé par la suite? Est-ce
6 que vous avez pu demeurer chez votre mère?

7 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

8 Non. Bien, j'ai été chez mon père durant un été...
9 chez mon ex-belle-mère, dans le fond.

10 **Me SUZANNE ARPIN** :

11 Et où était votre enfant à ce moment-là? Votre plus
12 vieux?

13 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

14 Il est encore avec moi quand j'étais chez mon père.

15 **Me SUZANNE ARPIN** :

16 Et quand le directeur de la protection de la
17 jeunesse arrive dans votre vie, là, vous êtes où?

18 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

19 J'étais chez mon père.

20 **Me SUZANNE ARPIN** :

21 À quel endroit?

22 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

23 À [REDACTED]

24 **Me SUZANNE ARPIN** :

25 Puis là, le directeur vous approche. Il vous dit

1 quoi? Il y a un signalement, il faut évaluer des
2 choses. Qu'est-ce qu'ils vous disent?

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Bien, dans le fond, quand j'ai placé mon bébé,
5 c'était un placement volontaire de trois (3)
6 semaines parce que j'étais en... je commençais un
7 début de dépression post-partum, mais avant ça,
8 j'avais eu un signalement un mois après que... la
9 naissance de mon bébé pour négligence parentale
10 puis le dossier a été traité puis l'intervenante
11 qui a traité le dossier, elle l'a fermé deux (2)
12 semaines après en disant que... tu sais, je n'avais
13 pas... il n'y avait aucune négligence parentale
14 là-dedans puis que tu sais, que j'étais bien
15 entourée puis tout ça, là. Ça, c'était comme un peu
16 de la vengeance par rapport à une de mes familles
17 d'accueil, là, la dernière que j'ai faite.

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Pourquoi vous pensez ça?

20 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Parce que moi, je lui avais fait un signalement
22 comme de quoi qu'elle fumait... à cause elle, elle
23 fumait la cigarette puis elle fumait souvent à côté
24 de mon bébé puis mon bébé, il était... il avait un
25 mois durant cette... dans ce temps-là puis

1 j'avais... je lui avais fait un signalement pour
2 ça, à cause que j'étais tannée qu'elle fume à côté
3 de mon bébé puis elle m'avait dit qu'elle allait...
4 qu'elle allait aller fumer dehors quand j'allais
5 accoucher puis... tous les jeunes qui étaient
6 placés là, elle a fumé dehors sauf elle puis c'est
7 ça. Dans le fond, je lui ai fait un signalement
8 puis pas longtemps après, j'en ai reçu un autre.
9 J'ai reçu un signalement que je parle, un
10 signalement de négligence parentale.

11 **Me SUZANNE ARPIN :**

12 Et à ce moment-là, votre bébé, il avait quel âge?

13 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

14 Un mois.

15 **Me SUZANNE ARPIN :**

16 Puis vous étiez chez votre père ou chez votre...

17 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

18 Non. J'étais placée chez la famille d'accueil qui a
19 fait le signalement.

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 Et est-ce que vous avez quitté à ce moment-là, la
22 famille d'accueil avec votre bébé quand il y a eu
23 le signalement pour votre bébé à vous?

24 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Non. Je n'ai pas quitté tout de suite. C'est

1 peut-être le... un mois et demi après que j'avais
2 décidé de partir de là vu que dans le fond, moi,
3 j'avais le droit de partir à cause que j'avais un
4 bébé puis j'avais le droit de retourner chez ma
5 mère ou bien chez mon père, là.

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Est-ce que vous êtes retournée au tribunal à ce
8 moment-là?

9 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

10 Je ne penserais pas. Je ne me souviens pas de...
11 je ne me souviens pas.

12 **Me SUZANNE ARPIN :**

13 Donc vous retournez chez votre père à ce moment-là
14 avec le... votre bébé?

15 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

16 Non, chez ma mère.

17 **Me SUZANNE ARPIN :**

18 Chez votre mère.

19 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

20 Oui.

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 Puis là, il y a un signalement.

23 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

24 Non, le signalement a été fait chez ma famille
25 d'accueil.

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 O.K. Dans la famille d'accueil. O.K. Alors c'est
3 vous qui demandez à un moment donné au DPJ de vous
4 donner un coup de main parce que vous vous sentez
5 comme un peu en dépression post-partum, c'est ça?

6 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

7 Hum-hum. Oui. À ce moment-là, mon bébé avait sept
8 (7) mois. Ça fait que là, c'est ça dans le fond
9 puis c'est à partir de là que ça a commencé à... tu
10 sais, les papiers puis les mesures volontaires de
11 trois (3) mois puis...

12 **Me SUZANNE ARPIN :**

13 Mais jusqu'à sept (7) mois, il a été avec vous.

14 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Oui.

16 **Me SUZANNE ARPIN :**

17 Ça a bien été.

18 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

19 Hum-hum.

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 Il ne s'est rien passé?

22 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

23 Non.

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 O.K.

1 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Après le signalement, il ne s'est rien passé, là.

3 **Me SUZANNE ARPIN** :

4 Et puis là, vous demandez de l'aide et quel genre
5 d'aide vous demandez à ce moment-là au directeur?

6 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

7 C'était pour que je puisse me reposer un trois (3)
8 semaines parce que j'étais fatiguée beaucoup.
9 J'étais... je commençais un début de dépression.
10 Je rencontrais un psychologue aussi puis... tu
11 sais, le temps que je me remonte un peu, là. Puis
12 là, après ça dans le fond, deux (2) semaines après
13 que mon bébé soit placé en placement volontaire,
14 j'ai voulu aller le rechercher puis j'ai appelé
15 l'intervenante comme elle m'avait demandé de faire
16 puis elle m'a dit, dans le fond, qu'on allait aller
17 le rechercher le lendemain puis là, moi, j'étais là
18 « O.K. c'est correct ». Puis là, rendu le
19 lendemain, je m'en vais... je m'en vais rejoindre
20 l'intervenante là-bas aux services sociaux puis...
21 à cause qu'elle m'avait téléphoné pour me dire de
22 se présenter là-bas. Puis là, après ça, elle me
23 dit... dans le fond, elle me présente des papiers,
24 là que je dois signer sinon si je ne les signais
25 pas, ça allait aller au tribunal puis ça ne me

1 tentait pas de recommencer tout ça, là. Tu sais, je
2 savais c'était quoi puis... tu sais, j'ai fait ça
3 toute ma vie aussi, là. Tribunal, famille
4 d'accueil, tribunal, famille d'accueil. J'étais
5 comme... ça ne me tentait pas, là. Ça fait que je
6 les ai signés.

7 **Me SUZANNE ARPIN :**

8 Est-ce qu'elle vous a expliqué ce que c'était?

9 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

10 Oui, un placement volontaire de trois (3) mois.

11 **Me SUZANNE ARPIN :**

12 Trois (3) mois et est-ce qu'elle vous a... est-ce
13 que vous avez regardé avec elle c'était quoi...
14 qu'est-ce que c'était les services qu'elle était
15 pour vous donner? Comment elle était pour vous
16 aider?

17 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

18 Elle me disait qu'elle allait m'aider à me trouver
19 un appartement, faire ma demande d'aide sociale...
20 tu sais, tout pour que je puisse accueillir mon
21 bébé chez nous... bien, chez la place où j'allais
22 être puis dans le fond, elle n'a rien de faire ça,
23 là. Les trois (3) premiers mois non plus. Tu sais,
24 je l'appelais souvent puis je lui disais « quand
25 est-ce que... tu sais, on a fait... » on a juste

1 rempli ma demande d'aide sociale, dans le fond.
2 Puis tu sais, l'appartement, elle n'a rien fait non
3 plus. Tu sais, ce n'était pas... elle n'a rien
4 fait de ce qu'elle a dit, là.

5 **Me SUZANNE ARPIN :**

6 Donc trois (3) mois plus tard, la mesure
7 volontaire, elle se termine.

8 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Oui.

10 **Me SUZANNE ARPIN :**

11 Puis qu'est-ce qui se passe à ce moment-là?

12 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

13 Ils m'ont refait signer une autre mesure volontaire
14 de trois (3) mois.

15 **Me SUZANNE ARPIN :**

16 Et là, qu'est-ce qu'ils vous disaient qu'ils
17 étaient pour faire pour vous donner un coup de
18 main?

19 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

20 Ils me disaient les mêmes affaires, là, que là, ils
21 allaient me faire faire ma demande de... non, de
22 logement, tout ça à [REDACTED] puis tu sais, je
23 n'ai jamais vu les papiers. C'est moi qui a fallu
24 que j'aie toute seule au... là-bas au (inaudible)
25 je pense que ça s'appelle. Ça se peut-tu? Oui, aux

1 habitations à [REDACTED] puis là, c'est moi, dans
2 le fond qui l'a rempli, mais tu sais,
3 l'intervenante n'était pas là, là. Il n'y avait
4 personne. Tu sais, dans le fond, après ça, il y a
5 fallu que je dise à la madame qui s'occupe des
6 logements à [REDACTED] que mon bébé était placé
7 puis qu'il fallait que j'aie un logement avant...
8 avant que je reprenne mon bébé, dans le fond. Puis
9 là, elle me disait « bien non, mais toi, il faut
10 que tu ailles ton bébé si tu veux être sur la liste
11 des personnes prioritaires » puis là, tu sais,
12 c'est ça. Après ça, elle dit « va voir ton
13 intervenante. Demandes-y qu'elle nous écrive une
14 lettre ». Puis tu sais, j'ai tout fait ça, mais là,
15 quand je suis retournée, l'intervenante n'était
16 plus là. Bien, elle était là encore, mais elle
17 était partie comme en congé, là.

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Et au bout de ce deuxième trois (3) mois-là de
20 placement volontaire, qu'est-ce qui s'est...
21 qu'est-ce qui fait en sorte que votre bébé est
22 resté placé?

23 **MME [REDACTED] :**

24 Bien dans le fond, c'est ça. Après ça, ça nous
25 amène comme à six (6) mois puis à six (6) mois,

1 c'est juste là qu'ils m'ont annoncé que mon bébé
2 était placé pour un an. Ça fait qu'il me restait
3 comme juste six (6) mois à me replacer puis là,
4 durant ce temps-là, j'étais déjà retournée chez ma
5 mère. J'avais fait une demande de logement à
6 [REDACTED] à [REDACTED] pour les Autochtones puis
7 dans le fond, j'ai tout fait. J'ai essayé de même
8 chercher des logements *normals*. Tu sais, des...
9 avec un propriétaire, là? Puis tu sais, ça n'a
10 pas... je n'ai pas trouvé de logement dans le
11 fond.

12 **Me SUZANNE ARPIN :**

13 Et pour le dernier six (6) mois dont vous parliez
14 qu'il vous restait six (6) mois pour vous vous
15 remettre sur pied, c'était quoi le plan de match
16 avec... avec vous puis l'intervenante? Qu'est-ce
17 que vous, vous deviez faire puis comment
18 l'intervenante elle devait vous aider?

19 **MME [REDACTED] :**

20 C'était ça de trouver un logement, me stabiliser
21 puis j'avais déjà ma demande d'aide sociale de
22 faite, là. Ça fait que c'était juste ça qu'ils me
23 demandaient, là, de me trouver un logement au plus
24 vite pour faire que... pour que lui... qu'il ait
25 sa chambre puis tout ça, là.

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 Est-ce qu'on vous a invité? Est-ce qu'on a vous dit
3 qu'il y a des... je ne sais pas, moi, des ateliers
4 de compétences parentales ou il y a des ateliers de
5 développement sur l'enfance? Est-ce qu'on vous a
6 invité? Est-ce qu'on vous a mentionné ces
7 services-là?

8 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

9 J'en avais déjà, des services.

10 **Me SUZANNE ARPIN :**

11 O.K. Qu'est-ce que vous aviez comme services?

12 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

13 J'avais l'aide de la maison de la famille de
14 [REDACTED] Dans le fond, ça, j'avais comme une
15 aide-maman qui venait me voir à toutes les semaines
16 quand j'avais mon bébé. Après ça, une infirmière
17 aussi, j'avais une éducatrice spécialisée qui
18 venait à chaque mois pour me dire... bien, me
19 montrer « ah, à tel mois, ton bébé, il faut qu'il
20 fasse ça, ça ». Puis après ça, j'avais... attends
21 un peu. Mon Dieu, il me semble que c'est ça.
22 J'avais juste la...

23 **Me SUZANNE ARPIN :**

24 Donc la maison de [REDACTED] vous a donné un bon
25 coup de main.

1 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Hum-hum.

3 **Me SUZANNE ARPIN :**

4 Donc vous, est-ce que vous sentiez que vous
5 étiez... au bout de cette année-là, si on compte
6 les mesures volontaires qui étaient courtes, est-ce
7 qu'au bout de cette année-là, vous étiez prête à
8 reprendre votre enfant avec vous?

9 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

10 Non parce que je n'avais pas trouvé de logement
11 encore. Ça m'a pris comme deux (2) ans. Deux (2)
12 ans plus tard que mon plus vieux soit placé à la
13 majorité dans le fond, j'ai... je me suis trouvé un
14 logement. Puis à la minute que j'ai eu mon
15 logement, bien j'ai comme eu... ma demande a été
16 acceptée dans le fond pour les logements [REDACTED]
17 tout ça puis...

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Puis à ce... là, vous avez un logement, mais on
20 est deux (2) ans plus tard après la naissance de
21 votre enfant?

22 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

23 Hum-hum.

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 Là, qu'est-ce que vous dites à l'intervenante?

1 « Bien là, je suis prête. On y va ».

2 **MME** [REDACTED] :

3 Oui puis là, elle dit que... dans le fond, j'avais
4 demandé à avoir des sorties avec mon bébé durant ce
5 temps-là puis tout ça puis elle a dit « O.K. Bien,
6 je te reviens avec ça » tu sais pour que... pour
7 leur montrer dans le fond parce qu'eux autres, ils
8 disaient... ils pensaient que je n'étais pas
9 capable parce que j'avais passé un test de
10 capacités parentales aussi durant les six (6)...
11 durant la première année que mon bébé a été placé
12 puis dans le fond, je n'avais pas passé ce test-là.
13 Puis là, bien c'est ça, ça disait qu'au bout de dix
14 (10) ans, je n'aurai pas... je ne pourrais pas
15 ravoir mes enfants parce que je suis supposément un
16 danger pour mes enfants et que je suis violente
17 puis des affaires de mêmes là. Mes tests disaient
18 ça, là.

19 **Me SUZANNE ARPIN :**

20 Puis ce test-là, vous l'avez passé quand votre
21 premier enfant avait quel âge? Six (6) mois?

22 **MME** [REDACTED] :

23 Je ne me souviens plus.

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 Est-ce que vous avez demandé par la suite à

1 l'intervenante, dire « regarde, moi, ça fait deux
2 (2) ans, là. J'ai changé. Est-ce qu'on peut...
3 est-ce qu'on peut me réévaluer encore? »

4 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

5 À ce moment-là, je ne pouvais pas. Il fallait que
6 j'attende cinq (5) ans avant d'en repasser un autre
7 vu que c'était trop tôt encore pour que je puisse
8 reprendre mon bébé, là.

9 **Me SUZANNE ARPIN :**

10 Donc l'explication, c'était que c'était trop tôt.
11 Il fallait entendre cinq (5) ans pour faire...
12 pour passer un autre test...

13 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

14 Oui.

15 **Me SUZANNE ARPIN :**

16 ... sur vos capacités parentales?

17 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

18 Oui puis revenir... revenir en révision pour que je
19 puisse ravoir mon enfant.

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 Est-ce qu'on vous a déjà avisé que vous auriez pu
22 saisir le tribunal pour aller réviser cette
23 décision-là, de placement?

24 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

25 À ce moment-là, je ne savais pas. J'ai commencé

1 juste à savoir avec mon bébé, là.

2 **Me SUZANNE ARPIN :**

3 Votre autre? On va y arriver.

4 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

5 Oui.

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Alors votre plus vieux, au bout de deux (2) ans, il
8 est placé, puis là, il est placé pour combien de
9 temps à ce moment-là?

10 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

11 À la majorité quand que... après qu'on a passé en
12 cour puis tout, là. Il a été placé à la majorité en
13 deux mille treize (2013).

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 Et il est placé dans une famille dans la communauté
16 ou à l'extérieur?

17 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

18 À l'extérieur, à [REDACTED]

19 **Me SUZANNE ARPIN :**

20 À [REDACTED] dans une communauté... dans une famille
21 autochtone ou allochtone?

22 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

23 Allochtone.

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 Et à votre... selon vous, est-ce que votre fils, il

1 parle montagnais? Pouvez-vous lui parler en
2 montagnais?

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Non, il ne comprend pas ni le montagnais ni
5 l'atikamekw parce que son père, c'est un Atikamekw
6 aussi. Ça fait que... tu sais, il ne comprend
7 pas, là... il n'y a pas...

8 **Me SUZANNE ARPIN** :

9 Est-ce que vous avez des contacts avec votre plus
10 vieux, votre grand garçon?

11 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Oui, une fois par semaine pendant une heure
13 (1 h 00) chez la famille d'accueil.

14 **Me SUZANNE ARPIN** :

15 Directement dans la famille d'accueil.

16 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Oui, c'est de même depuis qu'il est placé en
18 majorité, le jugement dans le fond.

19 **Me SUZANNE ARPIN** :

20 Pendant que votre plus vieux est placé, là, vous
21 donnez naissance à un autre enfant?

22 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

23 Hum-hum.

24 **Me SUZANNE ARPIN** :

25 Il s'appelle comment déjà?

1 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

2

3 **Me SUZANNE ARPIN** :

4 Et quand il vient au monde, qu'est-ce qui arrive?

5 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

6 Moi, j'ai accouché, j'avais sept (7) mois. Dans le
7 fond, il est né à vingt-huit (28) semaines.

8 **Me SUZANNE ARPIN** :

9 C'est un tout petit bébé.

10 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

11 Oui.

12 **Me SUZANNE ARPIN** :

13 Oui, tout petit.

14 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Un grand prématuré qu'on appelle. Bien, à
16 l'hôpital, comme ils disaient puis à ce moment-là,
17 je restais à [REDACTED] puis dans le fond, quand j'ai
18 accouché, deux (2) jours après... bien lui, mon
19 bébé, il a été transféré la journée même ou CHUL à
20 Québec en avion parce qu'il était... à [REDACTED]
21 ils ne peuvent pas... ils ne peuvent pas. Ils ne
22 sont pas assez équipés pour accueillir un prématuré
23 comme mon bébé. Ça fait que là, c'est ça, il a été
24 transféré à Québec la journée même, puis là, bien
25 moi, j'ai resté une nuit à l'hôpital puis le

1 l'endemain... non, la journée avant que je parte
2 pour Québec aller rejoindre mon bébé, dans le fond,
3 j'apprenais que j'avais un signalement pour
4 négligence parentale. Tu sais, je n'ai comme pas
5 pu le prendre dans mes bras, mon bébé puis je ne
6 comprenais pas pourquoi parce que... tu sais, il a
7 été transféré tout de suite au CHUL puis là,
8 l'intervenant, il me disait que c'était des...
9 j'avais reçu un signalement pour négligence non...
10 comment qu'on disait? Comment qu'il disait ça? Dans
11 le fond que je n'avais pas réglé mon problème de
12 négligence, là parce qu'il pensait... il avait
13 peur que ça recommence vu que j'avais négligé mon
14 plus vieux puis tu sais... mais tu sais, ce
15 dossier-là, il avait été fermé. Mon signalement
16 puis tout ça. Ça fait que là, c'est ça, dans le
17 fond. Ils ont... ils ont laissé le dossier ouvert
18 deux (2) mois après que mon bébé soit hospitalisé
19 dans le fond. Ils ont... ils m'ont annoncé qu'ils
20 laissaient le dossier ouvert. Puis là, c'est là
21 que ça a commencé après encore, là, la cour et tout
22 ça, mais au début, ils ne pouvaient pas rien faire
23 parce que mon bébé était hospitalisé. Puis là,
24 c'est ça, il a resté trois (3) mois à l'hôpital
25 puis près ça, il a été transféré à l'hôpital de

1 [REDACTED] puis là, rendu là, c'était la famille
2 d'accueil. Il avait déjà trouvé une famille
3 d'accueil quand mon bébé... une journée avant que
4 mon bébé transfère à [REDACTED] Il a resté une fin
5 de semaine là-bas puis c'était tout le temps la
6 famille d'accueil qui était là. Moi, je pouvais
7 être là, mais juste quelques heures, là, comme
8 l'intervenant m'avait donné comme deux (2)... une
9 heure et demie (1 h 30), deux heures (2 h 00), je
10 pense, par jour, là pour la fin de semaine.

11 **Me SUZANNE ARPIN :**

12 Puis est-ce que vous avez dit... est-ce que vous
13 avez pu parler avec l'intervenante puis lui dire
14 « bien, j'aimerais ça avoir plus de temps » ou
15 « j'aimerais ça pouvoir le prendre », « j'aimerais
16 ça pouvoir l'amener chez moi ou faire des sorties
17 avec »?

18 **MME [REDACTED] :**

19 Je ne pouvais pas. J'avais demandé puis ils me
20 disaient non que je ne pouvais pas vu qu'il était
21 trop petit puis vu qu'il était prématuré puis tu
22 sais, ils me disaient tout le temps ça. « Ton bébé
23 est prématuré, il est trop petit. Tu ne peux pas.
24 On ne peut pas faire ça ». Ça fait que... tu sais?
25 Jusqu'à tant que... dans le fond, après ça, il a

1 fallu que... quand il est sorti de l'hôpital, moi,
2 j'allais chez la famille d'accueil. C'était une
3 heure (1 h 00) chez la famille d'accueil.

4 **Me SUZANNE ARPIN :**

5 Puis dans la famille d'accueil, est-ce que c'était
6 possible pour vous... je ne sais pas, moi
7 dépendant de la saison, de le mettre dans le
8 carrosse puis dans la poussette puis d'aller vous
9 promener avec?

10 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

11 Non, je ne pouvais pas. Je ne pouvais pas sortir de
12 chez la famille d'accueil.

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 Est-ce que vous avez reparlé avec l'intervenante
15 pour dire « bien, j'aimerais peut-être ça aller me
16 promener dehors avec »?

17 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

18 Ils ne voulaient pas. Ils ne voulaient pas.
19 C'était.... c'est ça. Ils ne voulaient pas
20 pantoute, là.

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 Est-ce qu'ils vous ont expliqué pourquoi à ce
23 moment-là?

24 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Non.

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 Puis là, vous dites que là, ça a commencé. Vous
3 êtes retournée au tribunal. Ça a été rapide ou ils
4 vous ont fait signer de nouveau des mesures
5 volontaires pour le nouveau bébé?

6 **MME [REDACTED] :**

7 Non, ils ne m'ont pas fait signer une mesure
8 volontaire. Ça a été judiciairisé tout de suite puis
9 tu sais, ça a comme pris un an et demi là avant
10 qu'il y aille le jugement.

11 **Me SUZANNE ARPIN :**

12 Et la décision, qu'est-ce que ça a été?

13 **MME [REDACTED] :**

14 Placement à la majorité aussi.

15 **Me SUZANNE ARPIN :**

16 Et qu'est-ce qui a été... comment l'intervenante
17 justifiait le fait de demander un placement à la
18 majorité?

19 **MME [REDACTED] :**

20 Parce que je n'étais pas stable qu'elle disait,
21 dans le fond. À cause moi, durant ce temps-là
22 aussi, je consommais beaucoup puis j'ai arrêté dans
23 le mois d'octobre, là, de consommer, octobre deux
24 mille dix-sept (2017).

25 **Me SUZANNE ARPIN :**

1 Au-delà de votre... au-delà de votre consommation,
2 est-ce que vous pensez que vous auriez pu... qu'on
3 aurait pu vous le donner de temps en temps pour
4 certaines périodes, bien...

5 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

6 Ils auraient pu oui parce que moi, dans le fond,
7 quand j'allais voir mes enfants, je ne consommais
8 pas. J'étais tout le temps... tu sais, j'étais tout
9 le temps toute là puis c'est ça. C'était juste une
10 heure (1 h 00), ça fait que je me disais « je ne
11 consommerai pas pendant une heure (1 h 00), là ».
12 Tu sais, ce n'est pas... ce n'est pas un drame, là
13 puis c'est ça dans le fond, là.

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 Est-ce que pendant que... lors du dernier jugement,
16 est-ce que... est-ce que la DPJ ou le centre
17 jeunesse vous disait « bien, écoute, on a un
18 programme pour améliorer encore les capacités
19 parentales » ou tenter de créer des liens plus
20 forts avec les enfants? Est-ce qu'on vous a proposé
21 des ateliers comme ça ou vous alliez à

22 [REDACTED]

23 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

24 Non. À ce moment-là, non. Ils n'ont pas travaillé
25 avec moi dans le fond. Durant la dernière année,

1 ils n'ont pas... ils n'ont pas voulu travailler
2 avec moi. C'était juste avec le père, le père de
3 mon bébé puis... tu sais, ils ont comme essayé
4 d'envoyer mon bébé chez son père puis là, bien à ce
5 moment-là, ça n'a comme pas fait, là. Mais durant
6 toute l'année, ils ont... ils m'ont comme mis de
7 côté, là.

8 **Me SUZANNE ARPIN :**

9 Puis est-ce qu'ils ont... est-ce que quelqu'un vous
10 a dit « bon, il y a eu une évaluation des capacités
11 parentales il y a quelques années. On va regarder
12 si ça a changé, si ça s'est amélioré »? Est-ce
13 qu'ils ont regardé ça avec vous?

14 **MME** [REDACTED] :

15 Non, non. Moi, je descendais juste... je restais
16 à Dolbeau à ce moment-là. Je descendais juste une
17 fois... une fois par semaine à [REDACTED] pour aller
18 voir mes enfants puis je remontais, là. Puis tu
19 sais, je n'avais comme pas d'intervenante non plus
20 à Dolbeau vu que je restais là-bas. Tu sais, je
21 n'avais pas de suivi, là. Durant la dernière année,
22 je n'avais aucun suivi avec l'intervenante, là. Tu
23 sais, c'était comme juste « ah, c'était ça. Je vais
24 voir mes enfants une heure (1 h 00) » puis c'était
25 juste ça, là. C'était de même.

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 Est-ce que vous auriez aimé ça que l'intervenante
3 mette de côté l'ancienne évaluation puis qu'elle
4 vous... elle vous regarde telle que vous étiez à ce
5 moment-là quand...

6 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

7 Oui. Hum-hum. Ça, j'aurais aimé ça. Oui, mais ça
8 ne s'est pas fait, là.

9 **Me SUZANNE ARPIN :**

10 Est-ce que votre plus jeune enfant, il est placé à
11 la majorité aussi?

12 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

13 Hum-hum.

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 Là, il a quel âge?

16 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Dix-neuf (19) mois.

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Là, il commence à parler?

20 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Pas encore.

22 **Me SUZANNE ARPIN :**

23 Pas encore?

24 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Non. Il commence à dire... tu sais, il dit

1 « maman », des affaires de même, là. Des petits
2 mots, là.

3 **Me SUZANNE ARPIN :**

4 Puis il parle en français?

5 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

6 Oui.

7 **Me SUZANNE ARPIN :**

8 Est-ce que vous lui parlez en montagnais?

9 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

10 Non. Moi, je ne parle plus ma langue.

11 **Me SUZANNE ARPIN :**

12 Vous ne parlez plus votre langue?

13 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

14 Non. Je connais juste quelques mots, là, mais pas
15 plus, là.

16 **Me SUZANNE ARPIN :**

17 Présentement, ça va mieux pour vous?

18 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

19 Oui, ça va mieux. Ça va. Là, je suis stable
20 depuis le mois d'octobre. J'ai mon logement, j'ai
21 arrêté de consommer puis ça va mieux.

22 **Me SUZANNE ARPIN :**

23 Quel support vous avez pour votre consommation?

24 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

25 J'ai rencontré un toxico, mais là... tu sais, j'ai

1 décidé de ne plus aller le voir parce que je savais
2 que j'étais capable de ne pas consommer, là.

3 **Me SUZANNE ARPIN :**

4 Et qu'est-ce que vous souhaitez pour l'avenir pour
5 vous, pour vos enfants?

6 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

7 Qu'ils reviennent chez nous. C'est tout ce que je
8 demande.

9 **Me SUZANNE ARPIN :**

10 Comment vous auriez aimé ça que les... que
11 l'intervenante sociale travaille avec vous, là, dès
12 votre premier enfant, là?

13 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

14 Bien qu'on travaille les capacités parentales, là.
15 Tu sais? De voir que... tu sais, qu'ils viennent me
16 voir à la place de dire « non, elle est comme ça.
17 Elle est comme ça ». Tu sais? Qu'ils viennent voir
18 chez... tu sais, qu'ils viennent voir chez ma
19 mère... tu sais, comment que je suis capable de
20 m'occuper de mon bébé puis tout ça, là, quand je
21 l'avais ou même chez la famille d'accueil quand il
22 était placé, tu sais, qu'ils viennent voir pas
23 qu'ils restent assis dans leur bureau puis qu'ils
24 disent « ah non, elle est comme ça puis elle va
25 toujours rester comme ça puis elle est de même

1 depuis qu'elle est jeune puis elle ne changera
2 jamais puis... » Tu sais? Ils ne venaient pas voir,
3 là. Ça serait le fun, là, qu'il y ait au moins...
4 je ne sais pas, un intervenant qui vienne dans le
5 milieu familial, là.

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Est-ce qu'il y a eu des plans d'interventions qui
8 ont été faits, j'imagine, à travers tous ces
9 placements-là?

10 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

11 Hum-hum.

12 **Me SUZANNE ARPIN :**

13 Puis est-ce que.... est-ce que vous, vous
14 remplissiez votre part du contrat puis est-ce que
15 le centre jeunesse remplissait sa part de contrat?

16 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Moi oui, mais eux autres non. Ils disaient que
18 dans le fond, c'était comme... que les parents
19 collaborent avec le centre jeunesse de [REDACTED]
20 puis qu'eux autres aussi dans le fond. Tu sais
21 qu'on aille comme un suivi régulier, mais c'est ça.
22 J'avais... il n'y avait un aucun suivi régulier,
23 là. Je pouvais voir l'intervenant... admettons...
24 c'est bon si je le voyais une fois par mois.

25 **Me SUZANNE ARPIN :**

1 Puis il n'y avait pas de... il n'y avait pas
2 d'actions concrètes, là, comme « le parent va faire
3 ça, le centre jeunesse va aider pour ça »?

4 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

5 Non. Rendue au placement à la majorité, c'est comme
6 qu'ils te laissent de même, là. Ils ne font rien. À
7 [REDACTED] par exemple, c'est de même, là. À
8 [REDACTED] moi, j'ai commencé à avoir des sorties
9 avec mon bébé, là, mon plus jeune. Tu sais, ils
10 travaillent, là, avec moi, là, depuis qu'il a eu le
11 placement à la majorité.

12 **Me SUZANNE ARPIN** :

13 Puis qu'est-ce qu'ils travaillent avec vous?

14 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Bien là, ils travaillaient le... bien, tu sais, il
16 venait me voir souvent. Moi, dans le fond, j'avais
17 comme mes visites. C'était au Centre d'amitié
18 autochtone à [REDACTED] puis il y avait une
19 intervenante qui était là qui supervisait puis tout
20 ça puis au bout d'un mois et demi... non, dans le
21 mois de février, je pense... dernièrement, là, j'ai
22 commencé à avoir des sorties chez nous. Ils ont
23 enlevé la supervision puis là, j'ai des sorties
24 chez nous, là. Je suis rendue à trois heures
25 (3 h 00) par semaine chez nous.

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 Ça, c'est pour votre bébé le plus jeune?

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Oui.

5 **Me SUZANNE ARPIN :**

6 Puis pour le plus vieux, ça, ce n'est pas possible?

7 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

8 Non.

9 **Me SUZANNE ARPIN :**

10 Pour quelle raison?

11 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Je ne sais pas. J'ai demandé pourquoi puis il n'a
13 pas été capable de me répondre, l'intervenant, là.

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 O.K. Donc un intervenant pour le bébé le plus
16 jeune, on est rendus à des sorties de trois heures
17 (3 h 00)...

18 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

19 Hum-hum.

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 ... puis pour le plus vieux...

22 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

23 Ce n'est rien.

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 Il n'y a pas de réponse. Il n'y a pas de

1 possibilité.

2 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

3 Non. Bien là, ça, on est comme supposés de se
4 rencontrer une fois aux deux (2) semaines pour voir
5 si vraiment, j'ai changé puis tout ça puis ça fait
6 comme un mois que je ne l'ai pas vu, l'intervenant.

7 **Me SUZANNE ARPIN :**

8 Qu'est-ce que... si vous aviez des recommandations
9 à faire au commissaire aujourd'hui, là, des choses
10 qu'on peut améliorer, là, qu'est-ce que ça serait?

11 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Bien, comme je disais tantôt, c'est soit avoir un
13 intervenant... c'est sûr que là, je parle plus pour
14 [REDACTED] mais tu sais, qu'il y ait un
15 intervenant comme je disais qui est là, qu'on ait
16 un suivi, dans le fond, régulier, là. Tu sais,
17 qu'on voit l'intervenant régulièrement puis que...
18 pas qu'il reste dans son bureau, là.

19 **Me SUZANNE ARPIN :**

20 Pour la langue, est-ce que vous auriez aimé... ou
21 est-ce que vous aimeriez que vos enfants soient en
22 contact avec la langue montagnais?

23 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

24 Oui.

25 **Me SUZANNE ARPIN :**

1 Ou atikamekw?

2 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

3 Ça, oui. J'aimerais ça.

4 **Me SUZANNE ARPIN** :

5 Et ça, ça ne se fait pas présentement.

6 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

7 Non.

8 **Me SUZANNE ARPIN** :

9 Et dans les milieux où ils habitent, est-ce qu'ils
10 ont... est-ce qu'ils sont en contact avec la
11 culture soit atikamekw ou innue?

12 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

13 Mon plus vieux, oui. Oui plus que mon bébé, là. Mon
14 bébé, elle... lui, je veux dire, il n'est pas... il
15 n'est pas vraiment en contact avec ça, là avec
16 notre culture et tout ça, là.

17 **Me SUZANNE ARPIN** :

18 Est-ce qu'il y a autre chose que vous aimeriez dire
19 au Commissaire?

20 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Vite fait de même, je ne sais pas, là.

22 **Me SUZANNE ARPIN** :

23 Parfait. Ça fait le tour pour moi. Merci de votre
24 partage.

25 **LE COMMISSAIRE** :

1 Me Robillard, est-ce que vous avez des questions?

2 **Me DENISE ROBILLARD :**

3 Je n'ai pas de questions, Monsieur le Commissaire.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Pas de question? Alors si je comprends bien,

6 [REDACTED] ce que vous auriez aimé c'est qu'il ait un
7 suivi qui soit plus assidu, qui soit régulier, voir
8 une intervenante souvent, qu'on vous aide.

9 **MME [REDACTED] :**

10 Oui.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Puis là bien, vous dites on a enlevé l'enfant,
13 ensuite l'autre enfant, alors que si on m'avait
14 aidé peut-être que j'aurais été en mesure d'assumer
15 mon rôle de mère pleinement. C'est ce que je
16 comprends de votre message.

17 **MME [REDACTED] :**

18 Oui.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Vous souhaiteriez qu'à la DPJ, bien, on mette plus
21 d'accent pour aider les parents qui peuvent avoir
22 des difficultés.

23 **MME [REDACTED] :**

24 Oui.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Tu sais, vous dites « oui, j'ai peut-être eu des
2 difficultés, mais si on m'avait aidé, j'aurais
3 passé à travers ». Là, vous dites depuis octobre,
4 ça va bien. Je comprends que vos enfants sont
5 placés, mais vous personnellement, ça va beaucoup
6 mieux.

7 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

8 Oui.

9 **LE COMMISSAIRE** :

10 Hein?

11 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Oui. Ça va beaucoup mieux.

13 **LE COMMISSAIRE** :

14 Pas de consommation, plus de stabilité...

15 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

16 Hum-hum.

17 **LE COMMISSAIRE** :

18 Vous avez des contacts avec le plus jeune, trois
19 heures (3 h 00), semaine.

20 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Hum-hum.

22 **LE COMMISSAIRE** :

23 Je comprends que ça peut peut-être augmenter si...

24 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Oui, c'est...

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 ... ça va bien?

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED]

4 C'est graduellement, là, dans le fond. Dans pas
5 long, je vais sûrement avoir une demi-journée puis
6 après ça, ça peut aller jusqu'au coucher.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Hum-hum. Puis est-ce que j'ai bien compris? Ce
9 n'est pas la même intervenante qui...

10 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

11 Non.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 ... s'occupe des deux (2) enfants.

14 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Non, c'est ça. Moi, je fais affaire avec les deux
16 (2) DPJ à [REDACTED] puis à [REDACTED]

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 O.K. Ça fait qu'avec une intervenante, les contacts
19 vont bien. C'est régulier...

20 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Oui.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 ... et puis ça s'améliore puis avec l'autre, vous
24 dites, ça fait au-dessus d'un mois que je n'ai pas
25 de nouvelles.

1 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Oui. Bien, ça fait comme... ça va faire cinq (5)
3 ans que mon plus vieux est placé puis ça fait cinq
4 (5) ans que je n'ai pas... je n'ai pas... dans le
5 fond, les services sociaux ne travaillent pas avec
6 moi.

7 **LE COMMISSAIRE** :

8 Vous avez quoi comme contact avec le plus vieux?

9 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

10 Une heure (1 h 00) par semaine.

11 **LE COMMISSAIRE** :

12 Une heure (1 h 00) par semaine puis est-ce que vous
13 le voyez toutes les semaines, une heure (1 h 00)?

14 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

15 Oui.

16 **LE COMMISSAIRE** :

17 Oui?

18 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

19 C'est le vendredi de six heures et demie (6 h 30) à
20 sept heures et demie (7 h 30).

21 **LE COMMISSAIRE** :

22 Puis est-ce qu'il est question que ça puisse
23 augmenter avec le temps?

24 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Ça va fait cinq (5) ans puis ce n'est pas... ça

1 n'a augmenté. Ça a toujours resté à une heure
2 (1 h 00) par semaine, mais là, j'en ai parlé. Moi
3 puis l'intervenante, on s'est parlé puis c'est ça,
4 comme je disais tantôt, on était supposés de se
5 rencontrer une fois aux deux (2) semaines pour
6 l'évolution, bien, mon évolution puis tout ça, de
7 voir si je ne consomme plus puis la stabilité puis
8 tout ça, mais ça fait un mois, là. Un mois que je
9 n'ai pas vu l'intervenant.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Hum-hum. Et bien... ça fait que... puis il y a la
12 langue aussi. Pour votre plus jeune, bien, vous
13 dites que la possibilité qu'il conserve la langue,
14 qui est l'innue, en fait? On a parlé de
15 montagnais, mais c'est peut-être plus l'innue qu'on
16 utilise maintenant. Il n'a aucun contact avec la
17 culture innue ou avec la langue.

18 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

19 À part avec sa grand-mère, ma mère, là.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Avec sa grand-mère.

22 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

23 Mais c'est ça, tu sais, je ne le vois pas... bien,
24 je la vois, ma mère, mais tu sais quand elle...
25 elle est... tu sais, dans le fond, elle ne vient

1 pas souvent chez nous, là. Il faudrait comme que
2 j'aïlle au Centre d'amitié puis que je dise à ma
3 mère qu'elle vienne puis...

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Puis le plus vieux lui a des contacts avec la
6 langue?

7 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

8 Il en aurait, oui, mais avec ma mère aussi puis il
9 y a son père qui est Atikamekw aussi, mais son
10 père, il commence perdre sa langue, là.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Hum-hum. Ça fait que dans le fond, pour les
13 enfants, la possibilité de conserver la langue, la
14 culture, c'est fragile.

15 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

16 Oui.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Vous auriez souhaité qu'il puisse... vous parlez
19 encore la langue?

20 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Non.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Non?

24 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Je ne la parle plus.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Vous l'avez perdu?

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Je parle tout le temps français. Je l'ai perdu
5 quand j'ai été placé à trois (3) ans.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 C'est vrai. Parce que vous aussi, vous avez eu la
8 protection de la jeunesse dans votre vie.

9 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

10 Oui.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Puis est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez
13 qu'on recommande au bout de la ligne comme Me Arpin
14 demandait? Bien, d'avoir plus de contacts, oui, de
15 faire en sorte que...

16 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Plus de soutien...

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 ... que les enfants puissent avoir de plus contacts
20 avec la culture...

21 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

22 Hum-hum.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 ... la culture de vos ancêtres, en fait.

25 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

1 Oui.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 De la vôtre. Est-ce qu'il y aurait autre chose?

4 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

5 De plus soutien aussi, tu sais, du côté de la
6 DPJ... j'avais tout ça tantôt, là, j'ai tout
7 perdu.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Si vous voulez penser, on n'est pas pressés.

10 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

11 Bien, je vais y repenser puis je vous le dirai
12 tantôt, là.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 O.K. Bien, vous êtes encore là si jamais il y a
15 quelque chose tout à l'heure, vous pourrez
16 l'ajouter.

17 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

18 Hum-hum.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Ça va?

21 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

22 Oui.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Pour le moment, ça fait le tour?

25 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

1 Oui.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 O.K. Ça fait que je retiens, moi, que vous
4 souhaitez plus de suivis de la part des
5 intervenantes...

6 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

7 Hum-hum.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 ... pour aider les parents à assumer leurs rôles de
10 parents puis autant que possible laisser les
11 enfants, s'ils sont placés... en fait, ça serait
12 souhaitable qu'ils ne soient pas placés.

13 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

14 Hum-hum.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Qu'on aide les parents pour que les parents s'en
17 occupent puis s'ils sont placés, qu'ils soient dans
18 un milieu où ils vont garder le contact avec leur
19 culture, avec leur... la langue de leurs ancêtres.

20 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Hum-hum.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 C'est ce que je comprends.

24 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

25 Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Puis s'il y a autre chose qui vous vient à l'idée,
3 là, on va vous donner une chance de le dire.

4 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

5 O.K.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Ça va?

8 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Oui.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Une ou plusieurs chances de le dire, mais on est là
12 pour l'écouter.

13 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

14 O.K.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Ça va? Alors ça fait le tour. Est-ce qu'on passe
17 tout de suite à l'autre témoin ou si...

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Oui, on va...

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 ... vous voulez suspendre quelques minutes?

22 **Me SUZANNE ARPIN :**

23 Voulez-vous suspendre, madame, ou on peut y aller
24 tout de suite?

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Aimeriez-vous prendre quelques minutes ou si y on
2 va tout de suite?

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Je ne sais pas.

5 **Me SUZANNE ARPIN :**

6 On peut y aller?

7 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

8 Oui, on peut y aller.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Oui? O.K.

11 -----

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 O.K. Alors [REDACTED]

3 **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

4 Oui.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors là, on entre dans HC-19.

7 **Me SUZANNE ARPIN :**

8 Exact. Alors...

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Avec [REDACTED]

11 **Me SUZANNE ARPIN :**

12 ... c'est le dossier avec Madame [REDACTED]

13 [REDACTED] Alors Madame [REDACTED] j'aimerais

14 que vous... un peu comme votre sœur tantôt,

15 j'aimerais que vous nous disiez où vous êtes née

16 puis vous êtes de quelle communauté.

17 **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

18 Je m'appelle [REDACTED] je viens de [REDACTED]

19 J'habite à [REDACTED] C'est ça. J'ai chaud, je suis

20 désolée.

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 Et présentement, vous habitez à [REDACTED]

23 **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

24 Oui.

25 **Me SUZANNE ARPIN :**

1 Et vous avez la même fratrie que votre sœur?

2 C'est-à-dire que vous êtes douze (12)?

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Oui, je suis la plus vieille des douze (12)
5 enfants.

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Vous êtes l'aînée des douze (12).

8 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Oui. Je suis l'aînée.

10 **Me SUZANNE ARPIN :**

11 D'accord et vous, vous avez combien d'enfants?

12 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

13 J'en ai un.

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 Comment il s'appelle?

16 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Deux (2) ans et demi. Il s'appelle [REDACTED]

18 [REDACTED] [REDACTED]

19 **Me SUZANNE ARPIN :**

20 Et vous, [REDACTED] vous avez été vous-même... vous
21 êtes passée par le système du directeur de la
22 protection de la jeunesse?

23 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

24 Oui.

25 **Me SUZANNE ARPIN :**

1 Et la première fois que vous avez été placée, vous
2 aviez quel âge?

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 C'était peut-être en quatre-vingt-quinze (95). Je
5 devais avoir cinq (5) ans, peut-être, cinq (5), six
6 (6) ans.

7 **Me SUZANNE ARPIN :**

8 Et vous avez été placée à ce moment-là dans... chez
9 un...

10 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

11 Une famille d'accueil. Bien, on a été chanceux pour
12 cette fois-là. On a été tous placés ensemble à
13 [REDACTED] chez une famille allochtone, mais on a
14 tous été... bien, on était quatre (4) dans le
15 temps. Il y avait mon frère... moi, mon frère,
16 [REDACTED] puis [REDACTED] On a tous été dans la
17 même famille d'accueil. C'était peut-être pour
18 trente (30) jours puis après ça, on a... je pense
19 qu'on a retourné chez nos parents.

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 Est-ce que vous avez été chez vos parents
22 longtemps?

23 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

24 Je ne me souviens plus trop, mais pas... pas
25 longtemps, longtemps, je pense parce qu'après ça,

1 on s'est fait replacer encore, mais là, on a tous
2 été séparés. Sauf que... elle puis [REDACTED]
3 ils ont toujours resté dans la même famille
4 d'accueil. Puis mon frère et moi, on a été séparés.

5 **Me SUZANNE ARPIN :**

6 Et là, à ce moment-là, vous êtes dans une famille
7 d'accueil allochtone?

8 **MME [REDACTED] :**

9 Oui.

10 **Me SUZANNE ARPIN :**

11 Dans quelle ville vous êtes?

12 **MME [REDACTED] :**

13 Je crois que c'était à [REDACTED] J'en ai fait
14 beaucoup, hein? C'est dur des fois de se rappeler
15 de tout...

16 **Me SUZANNE ARPIN :**

17 Vous avez fait combien de familles d'accueil quand
18 vous étiez petite fille?

19 **MME [REDACTED] :**

20 De six (6) ans à treize (13) ans, j'ai fait quatre
21 (4) familles d'accueil à [REDACTED], quatre (4) à
22 [REDACTED] bien à [REDACTED] puis peut-être
23 une dizaine à [REDACTED] J'en ai fait une à
24 [REDACTED]... non, deux (2) à [REDACTED] Il y a des
25 familles d'accueil que j'ai retourné plusieurs fois

1 dedans, là. On me passait d'une famille d'accueil à
2 l'autre depuis que j'avais six (6) jusqu'à treize
3 (13) ans, là. À treize (13) ans... à treize (13)
4 ans, on m'a envoyé à l'institut.

5 **Me SUZANNE ARPIN :**

6 Quel institut?

7 **MME [REDACTED] :**

8 À Saint-Georges parce que j'avais des troubles de
9 comportement. C'est ça, j'avais des troubles de
10 comportement. J'étais là jusqu'à l'âge de dix-sept
11 (17) ans et demi. J'ai sorti. J'ai été à l'institut
12 six (6) mois. J'ai sorti, j'ai rentré, j'ai sorti,
13 j'ai rentré...

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 O.K. Vous vous êtes promenée entre le centre de
16 réadaptation, dans le fond, l'institut, vous êtes
17 retournée dans les familles d'accueil, vous
18 reveniez...

19 **MME [REDACTED] :**

20 Oui, mais je faisais beaucoup de fugues, là. Je
21 faisais des fugues. Je ne voulais pas rester en
22 famille d'accueil. Oui.

23 **Me SUZANNE ARPIN :**

24 Et quand vous étiez en famille d'accueil ou à
25 l'institut, comme vous appelez, est-ce que c'était

1 possible de parler votre langue? Est-ce qu'il y
2 avait des jeunes...

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 J'avais perdu ma langue. Je l'ai perdue quand
5 que... à peu près vers... j'ai été place à [REDACTED]... à
6 [REDACTED] à dix (10) ans puis c'est là que j'ai
7 été complètement coupée de ma famille, coupée de
8 tout. Je n'avais plus aucun... presque plus de
9 contact durant un an de temps avec ma famille puis
10 c'est là que j'ai tout perdu ma langue. J'ai tout
11 perdu. J'ai tout perdu de mon village, là, comme je
12 pourrais dire.

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 Puis quand vous étiez dans l'institut, le centre,
15 qu'est-ce qui... qu'est-ce qu'ils travaillaient
16 avec vous, les gens? Qu'est-ce qui vous.... c'était
17 quoi votre plan de match avec eux? C'était quoi le
18 but?

19 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

20 C'était de me réadapter. Je ne sais pas, là. Ils
21 travaillaient mes troubles de comportement, mais je
22 ne sais pas.

23 **Me SUZANNE ARPIN :**

24 Vous, est-ce que vous trouviez que vous en aviez?

25 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

1 Oui. Bien, c'est un peu normal, là. C'est un peu
2 normal d'avoir des troubles de comportement à cet
3 âge-là quand tu te fais trimballer d'un bord puis
4 de l'autre. Oui.

5 **Me SUZANNE ARPIN :**

6 Puis à dix-sept (17) et demi, qu'est-ce qui se
7 passe?

8 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

9 À dix-sept (17) ans et demi, mon père a réussi à
10 reprendre ma garde. On a passé en cour dans le
11 fond. Il a réussi à reprendre ma garde puis à
12 dix-sept (17) ans et demi, ils m'ont laissé partir
13 chez mon père. Ils ne m'ont pas... ils m'ont laissé
14 partir, là, comme... pas d'aide, rien, pas de
15 soutien. J'étais toute seule avec mon père.

16 **Me SUZANNE ARPIN :**

17 O.K ça fait qu'il n'y avait pas... il n'y avait pas
18 de plan pour vous aider à la sortie.

19 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

20 Non. Non, on m'a juste laissé sortir de même, là.

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 Par la suite, votre fils est arrivé.

23 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

24 Mon fils est arrivé, j'avais vingt-sept (27) ans.

25 **Me SUZANNE ARPIN :**

1 O.K.

2 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

3 En deux mille quinze (2015). C'est-tu ça? Oui.

4 **Me SUZANNE ARPIN** :

5 Votre fils, il s'appelle comment déjà?

6 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

7 [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED]

8 **Me SUZANNE ARPIN** :

9 Puis là, vous êtes en enceinte de lui, vous
10 l'attendez et il vient au monde puis qu'est-ce qui
11 arrive avec le directeur de la protection de la
12 jeunesse?

13 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

14 Dans le fond... je ne sais pas comment vous
15 expliquer. Attends un peu. Quand mon fils est né,
16 bien, tu sais, j'étais avec mon conjoint qui est
17 là. Ça allait bien, mais tu sais, comme dans toute
18 famille, des fois, on a des hauts puis des bas puis
19 là, on a resté à [REDACTED] puis à [REDACTED], ça
20 n'allait pas vraiment bien, là. On consommait
21 beaucoup, mais mon fils, il ne manquait de rien,
22 là. Puis ça a arrivé dans nos chicanes qu'on...
23 mais dans le fond, quand on chialait, notre fils,
24 il pleurait puis est allés... bien, on le couchait
25 un peu plus fort que la normale, là puis quand

1 que... dans le fond, au mois d'octobre, je pense,
2 on s'est quitté. Moi, je suis revenue à [REDACTED]
3 mais lui, il a resté à [REDACTED] Un mois après,
4 il est venu me rejoindre puis encore là, ce n'était
5 pas stabilisé. On a passé les fêtes. Au mois de
6 janvier, on... dans le fond, je suis allée dans
7 une maison pour les femmes battues. Bien, les...
8 mais j'étais encore avec lui, mais ce n'était pas
9 vraiment pour les femmes battues, c'était juste
10 pour que... le temps que je me trouve un loyer ou
11 des choses comme ça, là, pour m'aider dans le fond.
12 Puis là-bas, bien, j'ai parlé des problèmes
13 conjugaux qu'on avait lui puis moi que ça avait
14 arrivé qu'on avait brassé... bien, brassé... tu
15 sais, pas *shaké* au fond, là, mais tu sais, qu'on
16 avait couché un petit peu notre fils fort. Trop
17 fort quand on se chicanait puis là, bien, ils ont
18 fait un signalement là-bas. C'était... cette
19 journée-là, deux (2) jours après que j'aie parlé à
20 une intervenante là-bas de ça, une journée après,
21 ils m'ont dit... bien, je voulais m'en aller avec
22 mon bébé pour retrouver mon conjoint. Ils m'ont dit
23 « tu ne peux pas sortir avec ton bébé à cause
24 que... » à cause du signalement, dans le fond
25 qu'ils avaient fait, là. Mais il n'était pas déjà

1 fait le signalement, ils m'avaient juste avertie
2 que « si tu sors avec ton bébé de la maison... »
3 C'est [REDACTED]... « si tu sors avec
4 ton bébé de la maison, bien, on va t'enlever ton
5 bébé », mais en tout cas, moi, j'ai beaucoup
6 d'émotions. J'ai du caractère, ça fait que là, je
7 me suis fâchée un peu. Dans le fond, quand ils
8 m'ont averti de ça, j'ai appelé mes intervenantes à
9 la maison de la famille à [REDACTED] puis mon
10 intervenante en toxico parce qu'elle m'aidait
11 beaucoup, mon intervenante en toxico même quand je
12 restais [REDACTED] je l'appelais souvent. Quand
13 ils ont... ils n'avaient pas déjà fait le
14 signalement à ce moment-là puis quand on s'est
15 rencontré tous avec l'intervenante famille Jeunesse
16 là-bas, à l'auberge, ils ont... c'est là qu'elle
17 m'a dit qu'il n'avait pas le choix de faire un
18 signalement pour ce que je lui avais parlé dans le
19 fond. Ils ont... attends un peu là, je suis
20 toute... à part le signalement, c'est ça. Dans le
21 bureau, ils ont fait un signalement dans ma face.
22 C'est même... moi, j'ai parlé avec la madame
23 qu'ils voulaient faire un signalement puis que dans
24 le fond, je n'avais pas le choix de le prendre
25 pareil puis c'est là qu'ils sont venus chercher mon

1 bébé puis ils sont partis avec.

2 **Me SUZANNE ARPIN :**

3 À ce moment-là, vous étiez à [REDACTED] ?

4 **MME [REDACTED] :**

5 Non.

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Vous étiez...

8 **MME [REDACTED] :**

9 J'étais à [REDACTED]

10 **Me SUZANNE ARPIN :**

11 À [REDACTED]

12 **MME [REDACTED] :**

13 Oui.

14 **Me SUZANNE ARPIN :**

15 O.K. Là, il est en famille d'accueil?

16 **MME [REDACTED] :**

17 Oui, il est encore placé. Ça va faire un an et
18 demi.

19 **Me SUZANNE ARPIN :**

20 O.K. Une fois, là, qu'il est placé la première
21 fois, là, que vous rencontrez l'intervenante
22 sociale, elle vous explique la situation?

23 **MME [REDACTED] :**

24 Oui, mais elle m'explique que là, il va être placé
25 pour un cinq (5) jours puis bien, je n'avais pas le

1 choix pareil de dire... de le faire placer vu nos
2 problèmes qu'on avait puis qu'on n'avait pas tout
3 réglé. On a eu un cinq (5) jours. Après ça, on a
4 signé des mesures volontaires pour qu'il reparte
5 chez... bien non, pas qu'il reparte, qu'il se fasse
6 placer chez ma sœur. Là, on a été capables. Ça a
7 été le fun pareil parce qu'il a resté dans la
8 famille, mais ma sœur, elle a eu des problèmes de
9 santé. Ma sœur [REDACTED], là, elle a eu des
10 problèmes de santé puis elle n'a pas eu le choix de
11 laisser aller mon bébé, bien, partir de chez elle.
12 Là, à ce moment-là, ils l'ont placé dans une
13 famille... dans une autre famille d'accueil à [REDACTED]
14 ou à [REDACTED]. Après ça, on a réussi... ah oui,
15 ils l'ont envoyé... quand... après chez ma sœur,
16 ils l'ont placé un deux (2) jours ou un
17 quarante-huit (48)... bien, oui, c'est ça, deux (2)
18 jours, quarante-huit (48) heures chez une famille
19 d'accueil à [REDACTED]. Ils l'ont... après ça, quand il a
20 été fini, le quarante-huit (48) heures, ils l'ont
21 envoyé dans une famille d'accueil à [REDACTED] qui
22 s'appelle [REDACTED], [REDACTED]. On avait des
23 contacts. Bien, quand il était chez ma sœur, tu
24 sais, on pouvait le voir quand on voulait. Elle,
25 elle venait dormir, mais il fallait tout le temps

1 que ça soit supervisé, mais chez [REDACTED] quand il a
2 été placé chez [REDACTED] à [REDACTED], on avait juste des
3 contacts supervisés aux services sociaux à [REDACTED]
4 puis quand que... bien, la famille d'accueil, dans
5 le fond, quand on finissait nos rencontres, la
6 famille d'accueil, elle venait le chercher. Puis
7 une fois, il y avait un petit garçon. Un petit
8 garçon de quatre (4) ans qui était là-bas en
9 famille d'accueil puis le petit garçon, il ne
10 voulait pas s'en aller. Bien, il ne voulait pas
11 aller avec [REDACTED]. On l'entendait « Non, [REDACTED].
12 Je ne veux pas y aller », tu sais? Puis elle, elle
13 le traînait par la main « non, tu vas t'en venir.
14 Tu vas t'en venir » puis... il s'appelait [REDACTED]
15 « Tu vas venir [REDACTED] », tu sais? Pis elle le
16 traînait par la main tout le long du bureau jusqu'à
17 en bas, il pleurait « non, je ne veux pas y aller,
18 [REDACTED]. Non, je ne veux pas y aller » nous autres,
19 on avait notre fils dans nos bras, on regardait ça
20 puis là, on s'est dit... tu sais, quand on a
21 embarqué notre fils dans l'auto, il a fait une
22 grosse crise. Tu sais... il ne faisait de grosses
23 crises de même chez ma sœur quand on l'embarquait
24 ou bien tu sais quand il était pour partir, il ne
25 crisait pas de même. Là, il a... tu sais, on s'est

1 posé des questions, tu sais? Pourquoi qu'il crise
2 de même quand il embarque dans l'auto quand il
3 n'avait jamais fait ça avant? Il avait été là, je
4 pense, une seule semaine ou deux (2) avant qu'on
5 puisse avoir un contact puis on a eu deux (2),
6 trois (3) contacts. Là, à ce moment-là quand on a
7 vu qu'il avait fait des crises puis la scène qu'on
8 a vu avec le petit garçon qui ne voulait pas y
9 aller, on a décidé d'essayer de... bien, on est
10 encore sur mesures volontaires à ce moment-là. On a
11 décidé de le faire déménager de place encore. Déjà
12 là, ça fait... c'est sa troisième famille d'accueil
13 qu'il faisait. Un, deux (2), trois (3). Oui, quatre
14 (4) familles d'accueil qu'il faisait déjà. Vu qu'on
15 n'avait pas aimé la scène qui s'était passée puis
16 mon fils qui *crisait* à chaque fois qu'il embarquait
17 dans l'auto, on a décidé de le faire changer de
18 place. On a réussi à faire signer des mesures
19 volontaires pour le placer encore chez... pas
20 encore, mais le placer chez son parrain. Chez son
21 parrain, ça allait quand même bien, mais eux
22 autres, ils avaient déjà un petit garçon. Le petit
23 garçon, il était jaloux puis... bien, jaloux. Tu
24 sais, on suppose, là. Il maganait mon bébé puis mon
25 bébé, il commençait à devenir violent puis on

1 n'aimait pas ça parce que... bien, on n'aimait pas
2 ça qu'il soit violent comme ça, tu sais? Qu'il nous
3 tape puis qu'il nous fasse des choses. Puis durant
4 ce temps-là, bien, on a eu une grosse chicane.
5 C'était environ vers le mois de juillet. On s'est
6 quitté le douze (12) juillet, mais mon conjoint...
7 bien, ce n'était pas mon conjoint. Ce n'était plus
8 mon conjoint à l'époque. Il avait déjà appelé les
9 services sociaux, dans le fond, pour dire que ça...
10 tu sais, mon petit, il n'allait pas bien là-bas,
11 là. Bien, tu sais, pas qu'il n'allait pas bien,
12 mais qu'il se faisait... qu'il se faisait maganer.
13 Tu sais, il se faisait enlever de nous parce qu'on
14 l'avait couché fort puis que... en tout cas, il
15 était rendu chez son parrain après puis il se
16 faisait maganer. Nous autres, on n'aimait pas ça.
17 Quand lui a parti, il s'est passé un gros... des
18 gros problèmes là. Je pense que c'était le vingt et
19 un (21) juillet... le vingt (20), la semaine du
20 vingt (20) juillet deux mille seize (2016). C'est
21 en deux mille seize (2016) qu'on s'est quitté...
22 deux mille dix-sept (2017)? O.K. Oui, c'est vrai.
23 Deux mille dix-sept (2017). Oui, la journée que
24 j'ai eu une rencontre cette journée-là, j'ai eu une
25 rencontre avec les services sociaux. J'ai amené mon

1 bébé parce qu'il avait dormi la fin de semaine chez
2 nous parce que j'étais... bien, dans le fond,
3 j'étais toute seule puis je ne voulais pas être
4 toute seule puis eux autres, [REDACTED] le parrain à mon
5 fils, ils m'ont laissé le prendre une fin de
6 semaine, dans le fond, pour qu'il dort, mais
7 j'avais... je n'avais comme pas le droit qu'ils
8 disaient, qu'il puisse venir dormir chez nous parce
9 que je ne l'avais pas demandé puis le lundi, ils
10 m'ont dit « [REDACTED] tu vas venir nous rencontrer »
11 le lendemain, le mardi. Là, je suis je suis allée
12 puis ils m'ont dit « là, on va enlever ton fils de
13 chez [REDACTED] » de la famille d'accueil chez [REDACTED], dans
14 le fond, chez son parrain. On va l'enlever de là
15 parce que... tu sais, ils ne pouvaient pas... ils
16 ne peuvent pas subvenir... c'est vrai, ses besoins
17 médicaux. Ils l'avaient amené à l'hôpital, mais
18 nous autres, on n'avait pas fait sa carte indienne
19 encore puis ils étaient supposés de payer les
20 pompes. Il avait besoin de pompe, mais ils l'ont
21 pas payé, les pompes puis j'avais donné la
22 prescription aux services sociaux puis eux autres,
23 ils se sont servi de ça pour dire que la famille
24 d'accueil, ils ne pouvaient pas... ils ne sont pas
25 capables de subvenir à ses besoins médicaux puis

1 des choses comme ça, là. Puis cette journée-là, je
2 leur ai demandé « donnez-moi cinq (5) jours », mais
3 tu sais, j'étais fâchée là, à cause qu'ils
4 m'enlevaient mon bébé dans le fond encore. Bien,
5 ils m'enlevaient... il était déjà enlevé. J'ai
6 perdu le cours de mon histoire. Oui. O.K. Oui,
7 c'est vrai. Là, ils se rencontraient tous, là, dans
8 le bureau puis mon bébé, on était dans la salle
9 où... la salle de jeux pour les enfants puis mon
10 bébé... bien, tu sais, dans le fond, vu qu'ils
11 voulaient partir encore avec pour l'envoyer dans
12 une autre famille d'accueil, admettons, on était
13 comme... je pouvais... désorganisés, tu sais? Tous
14 les deux (2), on pleurait chacun de notre bord, mon
15 fils puis moi. Tu sais, mon fils à cause qu'il s'en
16 allait de moi bien, il commençait à pleurer, tu
17 sais? Il n'était pas... tu sais? C'était
18 l'intervenante [REDACTED] qui l'avait dans ses
19 bras. Je me rappelle quand je suis allée. Ah oui,
20 ils ont décidé de...

21 **Me SUZANNE ARPIN :**

22 Qu'est-ce qu'il ont décidé, oui?

23 **MME [REDACTED] :**

24 Ils ont décidé de placer mon bébé encore dans une
25 autre famille d'accueil. Là, je leur ai demandé

1 « donnez-moi cinq (5) jours » parce qu'on était
2 encore sous mesures volontaires. J'ai dit
3 « donnez-moi cinq (5) jours, je vais essayer de
4 trouver une place proche dans ma famille qui peut
5 le garder ». Durant la semaine, j'ai rappelé. Là,
6 ils ont dit « O.K. c'est beau, [REDACTED] en tout cas,
7 mais on va partir pareil avec ton bébé. On va
8 l'envoyer... » Ils l'ont envoyé dans une famille
9 d'accueil à [REDACTED]. Déjà là, ça faisait cinq (5)
10 familles d'accueil qu'il faisait déjà. Cinq (5).
11 Quand qu'ils sont partis avec durant la semaine,
12 j'ai essayé de rappeler, savoir si j'avais encore
13 du temps pour trouver une autre famille d'accueil
14 puis ils m'ont dit « oui, [REDACTED] on va te
15 laisser... on va te laisser la fin de semaine
16 jusqu'à la semaine prochaine pour que tu puisses
17 faire tes démarches ». J'ai dit « O.K. » puis là,
18 j'ai... toute la semaine, je pensais « je vais
19 aller voir un avocat », tu sais? « Je vais aller
20 lui demander », tu sais? « Il faut-tu que j'aille
21 voir un avocat? » ou quelque chose de même, tu
22 sais, je me demandais. Quand j'ai arrivé, je suis
23 allée voir un avocat le vendredi avant-midi, je me
24 rappelle. J'ai demandé... c'est l'avocate
25 [REDACTED]. Je voulais aller chercher un conseil

1 juridique.

2 **Me SUZANNE ARPIN :**

3 Hum-hum.

4 **MME** [REDACTED]

5 Je suis allée chercher des conseils juridiques puis
6 lui dis... je lui explique la situation avec [REDACTED],
7 [REDACTED]. Elle me dit... elle dit «
8 [REDACTED] » Elle dit « ... je ne peux pas rien te
9 dire, j'ai déjà le dossier ». Ça avait déjà été
10 judiciarisé, là, pendant... dans ma tête, ce
11 n'était pas judiciarisé encore, là. Là, elle dit «
12 je ne peux pas te parler, j'ai le dossier à ton
13 fils. C'est moi l'avocate de ton fils » puis tu
14 sais, j'étais comme « Hein? Voyons, pourquoi? C'est
15 déjà judiciarisé? » Tu sais? Quand ils m'avaient
16 dit qu'ils allaient me laisser dix (10) jours,
17 cinq (5) ou dix (10) jours pour réfléchir, de
18 trouver quelque chose d'autre à... mais là, c'est
19 ça. Après ça, j'ai été obligée de m'appeler un
20 avocat. Tout était judiciarisé, je n'avais plus...
21 je n'avais plus de droit sur mon bébé, là, dans le
22 fond. Après ça, ils m'ont... ils m'ont dit qu'on va
23 le... il était dans une autre famille d'accueil
24 puis là, on va le retourner encore chez [REDACTED]
25 [REDACTED] qu'on venait de l'enlever de là, là. Avant

1 d'aller chez son parrain, on venait de l'enlever de
2 là justement parce qu'il avait des problèmes. Bien,
3 des problèmes, tu sais, la situation, on n'avait
4 pas aimé ça puis ils le retournaient là. Dans le
5 fond... c'est au mois d'août, à partir du mois
6 d'août que je me... tu sais, que je me bas, là, tu
7 sais pour ne pas qu'il retourne dans cette famille
8 d'accueil là puis depuis le mois d'août, ils le
9 laissent là, mon fils. Puis depuis ce temps-là, mon
10 fils, il a encore plus de trouble de comportement
11 qu'il avait avec nous ou avec son parrain, là.

12 **Me SUZANNE ARPIN :**

13 On va revenir sur la famille d'accueil. Je voudrais
14 juste voir deux, trois petites choses avec vous.
15 Quand vous dites « ils avaient déjà judiciarisé »,
16 est-ce que vous êtes... est-ce qu'on vous a avisé
17 qu'il y avait du tribunal? Est-ce que vous êtes
18 allée?

19 **MME** [REDACTED]

20 Non, pas tout de suite. La journée même qu'ils sont
21 partis avec mon bébé pour l'enlever de chez son
22 parrain, la journée même, ils avaient déjà les
23 papiers, les papiers de la cour. Tout était déjà
24 judiciarisé. Pendant que j'étais avec mon fils dans
25 la salle, ils étaient en train de judiciariser déjà

1 l'affaire.

2 **Me SUZANNE ARPIN :**

3 Vous n'avez pas été avisée?

4 **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

5 Non, je leur ai demandé en plus, c'est... Ça, c'est
6 arrivé le mardi, le mercredi, j'appelle parce que
7 moi, j'appelle tout le temps, tu sais? Je fais mes
8 démarches, je fais mes affaires, tu sais? Puis je
9 veux avoir l'heure juste tout le temps, puis là,
10 j'appelle puis là, ils me disent... ils me l'ont
11 pas dit qu'il était judiciairisé déjà puis c'est là
12 que j'ai demandé « je peux-tu avoir cinq (5) jours
13 pour réfléchir encore? » puis j'ai même demandé «
14 la fin de semaine, elle compte-tu dans le cinq (5)
15 jours? » puis ils m'ont dit « non, [REDACTED] c'est...
16 tout est correct », tu sais? « Tu peux encore
17 réfléchir puis... » O.K. Tu sais, puis là, le
18 vendredi, c'est là que je suis allée voir l'avocate
19 puis...

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 C'était déjà fait

22 **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

23 C'était déjà judiciairisé depuis le mardi.

24 **Me SUZANNE ARPIN :**

25 Quels services on vous a proposés pour... qu'est-ce

1 qui... qu'est-ce qu'ils disaient pour que vous ne
2 puissiez pas prendre votre... reprendre votre fils
3 avec vous? C'était quoi les problèmes qu'ils
4 voyaient avec vous quand ils en parlaient avec vous
5 là?

6 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

7 C'était beaucoup les problèmes conjugaux qu'on
8 avait, les problèmes de consommation. Mais déjà là
9 que... tu sais, nos problèmes de consommation, au
10 mois de janvier déjà que je commençais déjà à...
11 j'avais déjà des rencontres avec mon intervenante
12 en toxico. Tu sais, ça faisait longtemps. Ça fait
13 depuis deux mille douze (2012) qu'elle me suit, mon
14 intervenante en toxico. Tu sais, oui, j'ai fait des
15 rechutes. Oui, j'ai arrêté, j'ai fait des rechutes,
16 j'ai arrêté...

17 **Me SUZANNE ARPIN :**

18 Qui est-ce qui... qu'est-ce qu'ils voyaient?
19 Comment ils voyaient ça, les plans d'interventions
20 avec vous, là? Qu'est-ce que vous aviez à faire?
21 Qu'est-ce qu'eux avaient à faire? C'était quoi le
22 contrat de chacun, là?

23 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

24 Comme, à ce moment-là, je n'étais plus avec mon
25 conjoint. Je travaillais juste pour moi. Il voulait

1 que je travaille mes émotions, gérer mes émotions,
2 ma consommation. C'est ça, gérer ma consommation
3 puis toutes ces choses-là puis j'avais fait tout...
4 tu sais, je donnais plus qu'ils m'en demandaient,
5 là. À partir du mois d'août jusqu'au mois
6 d'octobre, là, je me suis... je me suis donnée, là.
7 Comme, tu sais, comme ça ne se peut pas, là, même
8 que j'ai fait des efforts plus qu'il en fallait
9 puis je demandais toujours des sorties à mon fils
10 parce que je n'aimais pas ça le voir dans cette
11 famille d'accueil là. Je demandais... tu sais, des
12 sorties, là. Chaque semaine, chaque... quasiment
13 chaque jour... elle, elle était là avec moi. Chaque
14 jour, j'appelais « donnez-moi mon fils. Je veux mon
15 fils ». Tu sais? Au moins pour une fin de semaine.
16 En plus, j'étais à l'auberge d'une maison encadrée
17 puis ils ne me le donnaient pas plus que ça, là.
18 J'ai été quasiment trois (3) mois... deux (2) mois
19 de temps à leur demander, tu sais, « donnez-moi mon
20 fils, plus de sorties ». J'avais juste des sorties
21 une heure (1 h 00) par semaine ou deux heures
22 (2 h 00), tu sais? Après ça, ça a augmenté un petit
23 peu, mais pour moi, ce n'était pas assez, là parce
24 que mon fils, il avait quand même été toujours avec
25 nous autres, là. Même quand il était chez ma sœur,

1 chez son parrain, on allait le voir quand on
2 voulait puis on faisait ce qu'on voulait puis là
3 quand ils sont partis avec dans l'autre famille
4 d'accueil, tu sais, tout a été coupé. Tout. Je
5 n'ai plus rien eu. Quasiment deux (2) semaines de
6 temps de même. Après ça, j'ai demandé à avoir mon
7 fils une semaine. Bien, une semaine... tu sais,
8 plus qu'une heure (1 h 00) par semaine parce que je
9 trouvais que pour mon cœur de maman, ce n'était pas
10 assez. À chaque... puis à chaque fois qu'il
11 revenait, il était chez [REDACTED] À chaque
12 fois qu'il venait puis que j'allais l'embarquer
13 dans l'auto, il faisait des crises à chaque fois.
14 Chaque, chaque fois, il faisait des crises. On
15 l'entendait même jusqu'à en dedans de la maison. À
16 [REDACTED], là? On l'entendait en
17 dedans. Ma sœur était là en dedans puis elle
18 l'entendait crier, là. Tu sais, moi, je n'aimais
19 pas ça, là. Tu sais, je me suis débattue pour qu'il
20 le sorte de là, chez cette famille d'accueil là.
21 Même encore aujourd'hui, il est là. Là, il est
22 rendu avec des troubles de comportement que même...
23 même... Tu sais, c'est moi qui vibre, je suis
24 désolée. Mon cellulaire. Ça me déconcentre, mais...
25 O.K. C'est ça.

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 Est-ce que dans la famille d'accueil où il a été
3 dans tous ses déplacements, est-ce que c'est... à
4 part votre parrain... son parrain, est-ce que
5 c'est... il était en contact avec soit la langue...

6 **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

7 Oui.

8 **Me SUZANNE ARPIN :**

9 ... la culture...

10 **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

11 Il a toujours été...

12 **Me SUZANNE ARPIN :**

13 ... quand il était dans la communauté?

14 **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

15 Il a toujours été en contact. Même encore
16 aujourd'hui, son père lui parle beaucoup parce
17 qu'on est revenu ensemble... oui, fin octobre
18 peut-être. On est revenu ensemble. On avait
19 recommencé à se reparler puis tu sais, on se voyait
20 puis... c'était quoi votre question? Je suis
21 désolée.

22 **Me SUZANNE ARPIN :**

23 Est-ce qu'il est en contact avec... dans la
24 famille d'accueil où il est, est-ce qu'il y a
25 des...

1 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Non.

3 **Me SUZANNE ARPIN :**

4 Est-ce qu'on lui parle dans sa langue? Est-ce qu'il
5 est en contact avec la culture à part le fait que
6 vous deux (2), vous... quand vous le voyez, vous
7 lui parlez dans la langue?

8 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Non, il n'est pas en contact. Il n'est pas de
10 contact, là. Il comprenait comme... quand on lui
11 parlait, là, il comprenait plus l'atikamekw avant.
12 Il comprenait plus l'atikamekw que le français
13 parce que lui, il parle en atikamekw. Moi, je lui
14 parle en français puis là, on voit qu'il commence à
15 perdre, là, à ne plus comprendre trop, là. Tu sais,
16 il commence à perdre sa langue, là, de... depuis
17 qu'il est là-bas en en famille d'accueil.

18 **Me SUZANNE ARPIN :**

19 Là, il est placé pour combien de temps?

20 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Ça termine le vingt-trois (23). On passe en cour le
22 vingt-trois (23) de ce mois-ci.

23 **Me SUZANNE ARPIN :**

24 Vingt-trois (23) avril.

25 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

1 Oui, le vingt-trois (23) avril.

2 **Me SUZANNE ARPIN :**

3 Et puis c'est... qu'est-ce que... d'après vous, les
4 intervenants vous ont parlé. Qu'est-ce qui...
5 qu'est-ce qu'ils prévoient, là, pour l'avenir avec
6 votre fils?

7 **MME [REDACTED] :**

8 Ils veulent nous le redonner, nous le redonner vu
9 qu'on a travaillé beaucoup. Tu sais, on travaille
10 beaucoup sur nous puis ça va quand même bien, là.
11 Ils veulent nous le redonner, mais là, tu sais,
12 dans notre plan d'intervention, ils nous
13 demandaient un loyer, qu'on gère nos émotions que
14 lui fasse du « [REDACTED] », qu'il fasse sa
15 thérapie. On a tout fait, tout fait ce qu'ils
16 demandaient, mais là, il reste le loyer. Là, on est
17 encore en recherche de loyer. Tu sais, vu qu'on est
18 des Autochtones, veut, veut pas, on a de la misère,
19 tu sais, à se trouver un loyer. Tu sais, on fait
20 juste donner notre nom de famille puis ils ne nous
21 rappellent pas, là. Là, j'ai fait une... on a fait
22 une demande à l'OMH. C'est encore... c'est encore
23 difficile vu que là, ils n'ont pas de deux (2)
24 chambres ou... Là, je ne sais pas vers trop quoi
25 ça s'enligne, mais ça avait l'air à dire qu'on va

1 être obligés de rajouter un autre six (6) mois.

2 **Me SUZANNE ARPIN :**

3 Parce qu'il n'y a pas de logement.

4 **MME [REDACTED] :**

5 Parce qu'on n'a pas de loyer, oui.

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Si vous aviez un logement...

8 **MME [REDACTED] :**

9 Si on *aurait* un logement... si on avait un
10 logement, dans le fond, ils nous le redonneraient
11 tout de suite, le vingt-trois (23). Ils nous
12 laisseraient une intégration immédiate, là.

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 O.K. Parce qu'ils considèrent que vous avez fait ce
15 que vous aviez à faire. Vous aviez... vous êtes
16 allée vers ce à quoi ils s'attendaient là, vous
17 avez fait les démarches qu'ils vous demandaient.

18 **MME [REDACTED] :**

19 Oui, bien, c'est... je me... dans le fond, ça a
20 avancé plus parce qu'on a changé d'intervenante
21 parce que je ne m'entendais pas celle qui a
22 enlevé... l'intervenante, elle s'appelle [REDACTED]
23 [REDACTED]. Ça ne marchait pas. On ne s'entendait pas
24 elle puis moi puis c'était... j'ai demandé à
25 changer d'intervenante parce que là, ça commençait

1 à me nuire à moi, là parce que tu sais, veut, veut
2 pas... en tout cas, elle me travaillait, là. Elle
3 me travaillait mes... à cause, tu sais, ils
4 disaient de travailler mes émotions puis gérer ma
5 colère, mais elle, elle me travaillait vraiment,
6 là. Tu sais, elle me rentrait dedans. J'ai dit «
7 non ». Moi, j'ai dit « je veux changer
8 d'intervenante parce que sinon ça va me nuire à moi
9 puis je n'aurai pas mon enfant ». Ça fait que là,
10 ils ont changé d'intervenante. Là, c'est [REDACTED]
11 [REDACTED]. Ça va mieux avec elle, oui. Ça va mieux puis
12 c'est ça.

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 Comment elle travaille avec vous pour que ça aille
15 mieux?

16 **MME [REDACTED] [REDACTED] :**

17 Elle travaille plus pour nous, là. Tu sais, je me
18 sens moins... moins confrontée parce qu'à chaque
19 fois que j'allais voir [REDACTED] .. tu sais,
20 c'était tout le temps négatif. Tu sais, quand même
21 que j'arriverais positif, là, il y a... tu sais,
22 oui, ils me disaient des belles affaires positives
23 au début puis après ça, c'était « toc ». Tu sais?
24 Négatif après, là. Non, j'aimais mieux... oui,
25 c'est ça.

1 **Me SUZANNE ARPIN :**

2 Si vous aviez des recommandations à faire au
3 Commissaire sur la façon dont vous auriez aimé ça
4 qu'on vous traite en lien avec le directeur de la
5 protection de la jeunesse, qu'est-ce que ce serait?
6 Des idées qu'on aurait pour changer les choses?

7 **MME [REDACTED] :**

8 Arrêtez de placer les enfants. Non, ce n'est pas
9 vrai. Non, mais ça serait... c'est ça. Dans le
10 fond, d'arrêter de placer les enfants puis de
11 travailler avec les familles. C'est ça, travailler
12 avec les familles et de mettre plus de services,
13 oui, de services en... tu sais, je vais prendre
14 exemple comme ma sœur. Ma sœur, tu sais, elle n'a
15 pas eu de services comme moi, mais moi, c'est moi
16 qui est allée la chercher mon aide. Tu sais, mon
17 intervenante en toxico, à la maison de la famille,
18 mon éducatrice spécialisée, c'est tout moi qui est
19 allée chercher, mais tu sais, elle n'a pas eu
20 d'aide, là, comme... tu sais, c'est sûr qu'elle
21 était jeune, là, mais oui. Oui, il faut... d'après
22 moi, il faut que, tu sais, il y ait plus d'aide
23 envers les familles au lieu de...

24 **MME [REDACTED] :**

25 De les rabaisser.

1 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Oui, de les rabaisser comme qu'on pourrait dire,
3 là.

4 **Me SUZANNE ARPIN** :

5 Mais pensez-vous...

6 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

7 Parce que si... si moi je n'*aurais* pas... je
8 n'*aurais* pas bûché comme je vous le dis, là, tu
9 sais, je ne m'*aurais* pas donnée, là, bien tu sais,
10 je serais... mon bébé, il serait placé déjà à la
11 majorité. Je suis chanceuse parce que je connais
12 mes lois, moi. Je connais pareil les lois de la DPJ
13 puis il n'y en a pas de passes droites avec moi
14 dans le fond. Ils ont essayé... ils ont essayé,
15 mais ils n'ont pas réussi. Tu sais, il y en a des
16 parents qui ne sont pas capables d'aller la
17 chercher leur aide, hein? Il y en a qui ne savent
18 pas où aller. Ils ne savent pas où appeler, mais tu
19 sais, les services sociaux, eux autres là, ils nous
20 aident pas, là. Tu sais, regarde, moi, mes numéros,
21 c'est moi qui les a trouvés, là. Ce n'est pas eux
22 autres, là. Ils disent « tu vas faire ça, tu vas
23 faire ça, tu vas aller te chercher un intervenant,
24 tu vas rencontrer-ci, tu vas rencontrer ça », mais
25 tu sais, regarde, donne-moi-les, les numéros. Tu

1 sais, je vais appeler, mais moi, j'ai été
2 chanceuse. J'étais quand même... comme je pourrais
3 dire « autonome » de... « responsable », tu sais,
4 de chercher ce que j'avais besoin à aller chercher,
5 tu sais?

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Puis quand vous dites « les enfants, il faudrait
8 moins les placer puis il faudrait plus aider les
9 parents », pensez-vous qu'il faut supporter les
10 communautés aussi?

11 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

12 Oui. Oui parce que tu sais, veut, veut pas, on est
13 différents des autres. Tu sais? On n'a pas été
14 élevés de la même façon que les autres, là, mais
15 personnellement, j'aurais mieux que... tu sais
16 que... je parle de moi quand j'étais jeune, là.
17 J'aurais aimé mieux qu'ils aident ma mère à nous
18 reprendre, tu sais? Puis que comme moi que j'ai été
19 à une éducatrice spécialisée puis tu sais, des
20 affaires de mêmes, là. Tu sais, avant que tout
21 ça... tout... comment je pourrais dire? Ça aurait
22 été mieux qu'ils trouvent... qu'ils aident les
23 familles, là, les familles autochtones au lieu des
24 enlever de... c'est ça.

25 **Me SUZANNE ARPIN :**

1 [REDACTED] quelque chose à rajouter?

2 **MME** [REDACTED] :

3 Bien...

4 **Me SUZANNE ARPIN :**

5 Quand on parlait des solutions tantôt, vous nous
6 avez dit que vous revendriez peut-être?

7 **MME** [REDACTED] :

8 Oui, bien... c'est ça. Elle a raison, là, d'aider,
9 là, tant qu'à... plus aider que de rabaisser, là.
10 Comme moi, ils m'ont souvent rabaissé puis « tu es
11 comme ça, tu es comme ça. Tu ne changeras pas ». Tu
12 sais? Non. Aidez-moi au pire à la place de me dire
13 ça, tu sais, parce que moi, au fur et à mesure
14 qu'on me le disait « ah, tu es comme ça, tu es
15 comme ça. Tu ne changeras jamais. Tu es une
16 mauvaise mère », j'y ai cru. Tu sais, j'y ai cru
17 beaucoup puis ce n'est pas le fun se faire dire des
18 affaires de même. Surtout quand tu le sais que tu
19 es correcte puis que tu es une bonne mère, là.

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 Merci beaucoup. Merci à vous deux (2). Je n'aurai
22 pas d'autres questions, Monsieur le Commissaire.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Me Robillard, avez-vous des questions?

25 **Me DENISE ROBILLARD :**

1 Aucune question, Monsieur le Commissaire?

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Non? [REDACTED] je comprends que comme [REDACTED] vous
4 dites qu'il faudrait aider les familles au lieu de
5 prendre les enfants et les placer. Ou si c'est
6 fait, temporairement, mais aider les familles à
7 être capable d'assumer leur rôle de parents de
8 prendre des enfants. Si je comprends bien, c'est le
9 message?

10 **MME [REDACTED] :**

11 Oui. Aider... aider les familles au lieu d'enlever.
12 Oui.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 (Inaudible) Je comprends que pour vous, bien, il va
15 avoir le vingt-trois (23) avril, la rencontre puis
16 ça prendrait un logement pour... si vous aviez un
17 logement, ça réglerait le...

18 **MME [REDACTED] :**

19 Oui, ça réglerait bien des choses.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Ça réglerait le problème pour vous.

22 **MME [REDACTED] :**

23 Oui.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 On va vous souhaiter que ça puisse fonctionner,

1 mais est-ce que vous avez de l'aide qui peut... des
2 gens qui peuvent vous aider à trouve des logements?

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Bien... Comme dans ma situation, l'OMH, on a été
5 aidé par une intervenante aux services sociaux, là.
6 Elle qui travaille avec mon intervenante [REDACTED]
7 [REDACTED]...

8 **LE COMMISSAIRE** :

9 Hum-hum.

10 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

11 ... mais ça n'a pas... ça n'a pas porté tant fruit
12 que ça, là. Tu sais, j'aurais pu faire la demande
13 toute seule puis ça n'aurait rien changé, là. Ça
14 aurait... oui.

15 **LE COMMISSAIRE** :

16 Puis s'il n'y avait pas de logement d'ici le vingt-
17 trois (23), je comprends que ça ferait...

18 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

19 Ils vont rallonger.

20 **LE COMMISSAIRE** :

21 Ils rallongeraient le délai pour vous puissiez vous
22 organiser pour trouver un logement.

23 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

24 Oui pis s'ils rallongent le délai, bien nous, on va
25 être obligés d'envoyer notre fils parce que depuis

1 le mois d'août que je me bats pour enlever mon bébé
2 de là. Puis on va être obligés de l'enlever de là
3 encore puis le renvoyer chez ma sœur... chez ma
4 belle-soeur à [REDACTED].

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Puis ça pourrait se faire le vingt-trois (23)
7 peut-être?

8 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Oui.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Si vous n'avez pas logement puis on va vous ayez un
12 logement puis que la situation pour votre fils
13 s'améliore de toute façon, là, à ce moment-là. Puis
14 vous aimeriez que beaucoup d'efforts soient mis
15 pour aider les familles.

16 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

17 Oui.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Aider les parents.

20 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

21 Oui.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Parce que dans le fond, si je comprends bien, vous,
24 vos... vous avez été placé, vos enfants sont placés
25 maintenant...

1 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

2 Oui. Bien, ma grand-mère, elle a fait les
3 pensionnats. Ma mère, elle a fait les familles
4 d'accueil, on a fait les familles d'accueil. Mon
5 enfant fait des familles d'accueil. Ça fait quatre
6 (4) générations que ça dure. Il faudrait que ça
7 arrête, là.

8 **LE COMMISSAIRE** :

9 Puis comme on m'a dit...

10 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

11 Arrêtez d'enlever les enfants aux Autochtones.
12 C'est...

13 **LE COMMISSAIRE** :

14 Puis comme on m'a déjà dit, bien, les placements en
15 famille d'accueil puis les pensionnats, il y a
16 comme...

17 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

18 C'est pareil.

19 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

20 Oui. C'est...

21 **LE COMMISSAIRE** :

22 ... une similitude.

23 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

24 Oui. C'est de l'assimilation. En tout cas, moi, je
25 trouve que j'ai été assimilée, là, comme que je

1 pourrais dire, là.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Surtout quand les enfants sortent de la communauté,
4 ils sortent de la famille élargie.

5 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

6 Mais c'est plus ça qu'ils faisaient surtout à
7 [REDACTED] là. Ils faisaient ça. Ils ont fait ça
8 avec beaucoup, là. Il y en a beaucoup, là,
9 plusieurs de ma famille aussi, là, puis dans
10 d'autres familles, ils ont été placés tous à
11 l'extérieur puis tu sais, ils ont comme... ils ont
12 tout perdu leur langue. Aujourd'hui, on ne parle
13 plus le montagnais, là. Tu sais, quand j'étais
14 jeune, je comprenais le montagnais. Je faisais le
15 montagnais. J'allais dans le bois avec mes grands-
16 parents. Tu sais, j'étais une sauvagesse comme je
17 pourrais dire, là. Mon grand-père m'appelait de
18 même, là puis tu sais, quand j'ai commencé à faire
19 des familles d'accueil, j'ai tout, tout perdu.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Est-ce qu'il y aurait d'autres choses que vous
22 aimeriez dire?

23 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

24 J'aurais plein de choses à dire, moi.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 On comprend. Allez-y. On est là pour vous écouter.

2 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

3 Non, mais ça va.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Dans le cadre de la commission, dans ce qui peut
6 aider parce que dans le fond, si on peut
7 éventuellement arriver avec des recommandations qui
8 peuvent en aider d'autres, bien, c'est ce qu'on
9 souhaite. On a dit ça souvent.

10 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

11 Bien, comparativement à ce que... à ce que nous
12 quand on était jeunes, là, quand on a été placés...
13 nous, comparativement à aujourd'hui, là, il y a eu
14 quand même du progrès un peu, mais pas autant
15 que... pas autant que ça...

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Ça s'améliore, mais ça pourrait être mieux.

18 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

19 Oui, vraiment mieux.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Eh bien. Alors moi, je vais vous remercier d'avoir
22 eu le courage de venir nous parler, de nous
23 raconter vos difficultés quand vous étiez enfants,
24 les difficultés que vous avez maintenant avec vos
25 propres enfants. C'est important qu'on entende ce

1 qu'il se passe. Ça peut éventuellement en aider
2 d'autres. Il faut passer les messages puis je
3 comprends que ce n'est pas facile. Ça ramène des
4 affaires qui font mal. Je le comprends puis je vous
5 remercie d'avoir eu le courage de le faire. On va
6 vous souhaiter bonne chance. J'espère que ça va
7 s'arranger le vingt-trois (23).

8 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

9 Oui, j'espère.

10 **LE COMMISSAIRE** :

11 J'espère pour [REDACTED] que les accès vont augmenter
12 puis je comprends qu'il y a eu des efforts que vous
13 avez faits toutes les deux (2) pour que ça aille
14 mieux depuis octobre deux mille dix-sept (2017),
15 [REDACTED] quant à vous, votre conjoint a fini sa
16 thérapie, vous pourriez reprendre votre enfant avec
17 un logement puis je pense que... j'ai compris que
18 vous allez avoir le temps pour le faire. Alors, je
19 vous souhaite que ça continue à s'améliorer, que
20 les choses se placent. Vous avez le droit d'être
21 heureux, hein?

22 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

23 Oui.

24 **LE COMMISSAIRE** :

25 Vous avez le droit d'être heureuses vous autres

1 aussi. Alors on va vous souhaiter ça puis je vous
2 remercie encore d'être venues.

3 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

4 Merci.

5 **MME** [REDACTED] [REDACTED] :

6 Merci.

7 **Me SUZANNE ARPIN** :

8 Ça met fin aux audiences de ce matin.

9 **LE COMMISSAIRE** :

10 Oui, alors on va ajourner à une heure (1 h 00) cet
11 après-midi? C'est une heure (1 h 00) ou une heure
12 trente (1 h 30)?

13 **VOIX NON IDENTIFIÉE** :

14 Une heure trente (1 h 30).

15 **LE COMMISSAIRE** :

16 Une heure trente (1 h 30) ou une heure (1 h 00)?

17 **LA GREFFIÈRE** :

18 La commission suspend...

19 **VOIX NON-IDENTIFIÉE** :

20 Jusqu'à une heure trente (1 h 30).

21 **LA GREFFIÈRE** :

22 Jusqu'à une heure trente (1 h 30).

23 **LE COMMISSAIRE** :

24 Une heure trente (1 h 30)? Très bien. Alors, je
25 vous souhaite une bonne fin d'avant-midi un bon

1 appétit et bon voyage de retour pour ceux qui ont à
2 voyager.

3 SUSPENSION

4 -----

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 **LA GREFFIÈRE :**

2 La Commission reprend.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Alors, bienvenue en cet après-midi de première
5 journée de retour à Val-d'Or. Alors, avant de
6 procéder quelques petites informations sur nos
7 prochaines semaines d'audience. Je vais demander
8 aux procureurs de s'identifier pour les fins de
9 l'enregistrement.

10 **Me SUZANNE ARPIN :**

11 Me Suzanne Arpin, pour la Commission.

12 **Me DENISE ROBILLARD :**

13 Bonjour, Denise Robillard, pour la Procureure
14 générale du Québec.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors, bienvenue. Alors, avant d'aller à vos
17 prochains témoins, Me Arpin, je voudrais seulement
18 souligner que nous somme à Val-d'Or pour des
19 audiences cette semaine et de même que la semaine du
20 neuf (9) avril et du seize (16) avril. En somme, il
21 y a trois (3) semaines d'audience à Val-d'Or.

22 Ensuite, nous allons nous déplacer sur la
23 Côte-Nord à Maliotenam pour les semaines du sept (7)
24 au onze (11) mai, du quatorze (14) au dix-huit (18)
25 mai et du vingt-deux (22) au vingt-cinq (25) mai.

1 Alors, ce seront les semaines, vingt et unième
2 semaine, vingt-deuxième semaine et vingt-troisième
3 semaine d'audience. Et cette semaine à Val-d'Or,
4 c'est les semaines dix-huit (18), dix-neuf (19) et
5 vingt (20). Ça commence à faire plusieurs semaines.

6 Alors, merci à tous ceux qui ont accepté nos
7 invitations de venir témoigner et merci d'avance à
8 ceux qui viendront au cours des prochaines semaines
9 et des prochains mois. Alors, sur ce, je vais vous
10 demander maintenant, Me Arpin, de nous indiquer qui
11 seront vos prochains témoins.

12 **Me SUZANNE ARPIN :**

13 Alors, cet après-midi, monsieur le commissaire,
14 nous avons le plaisir d'entendre une présentation
15 sur Ma famille ma communauté. Et les présentateurs
16 sont monsieur Roch Riendeau qui est le coordonnateur
17 régional Ma famille ma communauté du Centre intégré
18 des santés et des services sociaux de l'Abitibi-
19 Témiscamingue; ainsi que madame Laurence Patenaude
20 qui est coordonnatrice régional intérimaire de Ma
21 famille ma communauté également du Centre intégré de
22 santé et de services sociaux de l'Abitibi-
23 Témiscamingue.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Alors, bienvenue à vous deux (2).

1 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

2 Bonjour.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Ça me fait plaisir de vous accueillir à la
5 commission. Avant de demander à la greffière de
6 vous assermenter, je voudrais simplement corriger un
7 petit oubli. Dans le communiqué de presse annoncé
8 aujourd'hui pour les semaines à Maliotenam, il y a
9 aussi une note à l'effet que la date limite pour
10 transmettre les mémoires a été fixée au quinze (15)
11 octobre deux mille dix-huit (2018). Alors, les
12 mémoires ce sont les représentations que les gens
13 qui souhaitent faire les recommandations à la
14 commission peuvent utiliser. Alors, il y a sur
15 notre site internet un gabarit, il y a toutes les
16 informations s'y retrouvent en allant cliquer
17 « CERP » sur Internet, on peut retrouver tout ça
18 dans notre site.

19 Alors évidemment, la présentation d'un mémoire
20 s'adresse à toute personne ou organisation désireuse
21 de transmettre à la commission les informations dont
22 elle dispose et qu'elle considère d'intérêt public
23 en vu de prévenir ou d'éliminer, le cas échéant,
24 quelle qu'en soit l'origine et la cause, toute forme
25 de violence, pratique discriminatoire, de traitement

1 différent dans la prestation des six (6) services
2 publics visés par la commission, services rendus aux
3 autochtones du Québec. Alors, les services publics
4 concernés sont évidemment : La police, la justice,
5 les services correctionnels, santé et services
6 sociaux et la Protection de la jeunesse. Alors,
7 s'il y a des gens qui auraient des suggestions à
8 nous faire sont invités à le faire par la
9 présentation de mémoire et on a jusqu'au quinze (15)
10 octobre deux mille dix-huit (2018) pour le faire.

11 Alors, on répétera ces informations de temps à
12 autre et toutes les personnes sont les bienvenues.

13 Alors, sur ce, madame la greffière, je vais
14 vous demander d'assermenter nos témoins que nous
15 écouterons avec plaisir ensuite.

16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

1 Roch Riendeau
2 Coordonnateur régional de Ma famille, ma communauté du
3 CISSSAT
4 Affirmation solennelle

5 -----
6 Laurence Patenaude
7 Coordonnatrice régionale intérimaire de Ma famille, ma
8 communauté du CISSSAT
9 Affirmation solennelle

10 -----

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Alors, Me Arpin, vos témoins.

13 **Me SUZANNE ARPIN :**

14 Monsieur Riendeau, madame Patenaude, on vous
15 écoute.

16 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

17 Merci.

18 **M. ROCH RIENDEAU :**

19 Bien, bonjour. Tout d'abord, moi et ma collègue
20 Laurence nous tenons à vous remercier, monsieur
21 Vien, vous et votre équipe de la commission de nous
22 accueillir pour notre présentation sur Ma famille ma
23 communauté. Cette approche novatrice est implantée
24 en Abitibi-Témiscamingue depuis tout près de cinq
25 (5) ans, même un peu plus de cinq (5) ans. Puis

1 nous croyons qu'elle s'inscrit comme une pratique
2 sociale écosystémique, novatrice, gagnante pour les
3 enfants ainsi que les adolescents bien sûr, leurs
4 parents et leur famille. Donc, c'est sur ce sujet-
5 là qu'aujourd'hui moi et Laurence nous allons nous
6 entretenir avec vous. Ça fait que, encore une fois,
7 merci de nous accueillir.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Vous êtes bienvenu.

10 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

11 Merci. Donc, pour commencer, je pense qu'il
12 fallait présenter un peu nos expériences. Donc, je
13 voulais simplement nommer que de formation, je suis
14 travailleuse sociale, j'ai également un certificat
15 en psychologie, je fais partie de l'ordre des
16 travailleurs sociaux depuis plus de cinq (5) ans.
17 Donc, les trois (3) dernières années, j'ai travaillé
18 dans la communauté autochtone de Lac Simon à
19 l'application des mesures, donc pour la Protection
20 de la jeunesse et les deux (2) années antérieures,
21 je me suis promenée aussi à l'application des
22 mesures, mais dans un autre point de service en
23 Abitibi-Témiscamingue, mais aussi à Montréal au
24 Centre jeunesse de Montréal. Donc, simplement vous
25 dire ces mots.

1 **M. ROCH RIENDEAU :**

2 Pour ma part, je suis bachelier en psycho-éducation
3 depuis plusieurs années déjà. En début de carrière,
4 j'ai commencé comme éducateur en milieu naturel, mon
5 point de service... en fait, j'étais pour un centre
6 de réadaptation qui était L'Étape, centre de
7 réadaptation L'Étape. J'étais prêté, dans le fond,
8 on avait une équipe d'éducateurs en milieu naturel,
9 j'ai fait deux (2) ans à Val-d'Or et par la suite,
10 il y avait un besoin d'un éducateur pour la
11 communauté de Kitcisakik, c'était un genre de projet
12 pilote à ce moment-là, un genre de prêt de
13 ressource. Et malgré le peu d'expérience que
14 j'avais à ce moment-là, je débutais ma carrière,
15 j'avais un grand intérêt pour aller pratiquer comme
16 éducateur au sein de la communauté de Kitcisakik.

17 Donc, à la fin quatre-vingt-onze ('91), j'ai
18 levé la main, mon employeur cherchait quelqu'un,
19 j'ai manifesté mon intérêt et j'ai débuté en milieu
20 Anishinabeg à ce moment-là. J'ai eu plusieurs
21 fonctions en cours d'année, j'ai porté plusieurs
22 chapeaux, parce qu'après avoir été éducateur,
23 c'était temporaire, je devenais intervenant social
24 quelques années, multiprogrammes, autant au niveau
25 des suivis LSSSS, parce qu'à ce moment-là, il n'y

1 avait pas de service de première ligne, c'était les
2 CPEJ qui offraient des services LSSSS de Protection
3 de la jeunesse aussi. Et j'ai aussi fait de
4 l'évaluation et des dossiers en jeune contrevenant,
5 maintenant on dit LSJPA, à l'époque c'était les
6 jeunes contrevenants.

7 Par la suite, toujours à Kitcisakik, il y a eu
8 avec les trois (3) communautés de LSSSS*, les trois
9 (3) communautés Algonquines, pardon, Pikogan, Lac
10 Simon, qui est ici, (inaudible). Il y a eu la prise
11 en charge des services sociaux en mil neuf cent
12 quatre-vingt-dix-sept (1997). Donc, moi et certains
13 collègues de l'ex-CPEJ, parce que asteure, c'est les
14 centres jeunesse, on avait décidé de sauter dans la
15 prise en charge avec les communautés. Donc, on a
16 mis en place de quatre-vingt-dix-sept ('97) à deux
17 mille deux (2002), les services sociaux Minogan*.
18 En deux mille deux (2002), suite à une mésentente
19 entre le ministère des Affaires indiennes et le
20 conseil d'administration, ça a fermé au trente et un
21 (31) mars deux mille deux (2002).

22 On est revenu, on a été rapatrié au centre
23 jeunesse à ce moment-là. Ça fait que là, je suis
24 redevenu intervenant multiprogramme à Kitcisakik pas
25 longtemps, parce que par la suite, j'ai transféré à

1 Lac Simon comme chef des services à l'application
2 des mesures. J'ai fait deux (2) ans et ensuite, je
3 suis retourné à Kitcisakik, mais là, je n'étais plus
4 en lien avec le centre jeunesse, j'avais été comme
5 organisateur communautaire au centre de santé pour
6 mettre en place des programme, des projets pour la
7 communauté, voulu par la communauté. Donc, beaucoup
8 d'accompagnement de groupe sur communauté.

9 Et j'avais gardé un petit lien avec le centre
10 jeunesse à ce moment-là, en deux mille trois
11 (2003)... en deux mille quatre (2004), en fait,
12 parce qu'il y avait un projet de mettre en place un
13 foyer de groupe pour jeune algonquin. Et avec les
14 trois (3) communautés : Pikogan, Kitcisakik, Lac
15 Simon et moi qui représentait les services de
16 réadaptation et le centre jeunesse, on avait mis un
17 comité démarrage pour un projet d'un foyer de
18 groupe. Ça fait qu'on a travaillé avec un comité
19 démarrage pour la mise en place du foyer de groupe
20 qui a ouvert ses portes, là, si je ne me trompe pas
21 en deux mille huit (2008) ou deux mille neuf (2009).
22 J'y vais de mémoire, mais il me semble que c'est
23 janvier ou février deux mille huit (2008). Par la
24 suite, j'étais toujours organisateur communautaire à
25 temps plein à Kitcisakik, il y avait un projet

1 pilote qui était de mettre en place partout dans les
2 communautés, les services de première ligne.

3 Donc à ce moment-là, j'avais levé la main à
4 mon employeur au conseil de bande, au centre de
5 santé pour coordonner la nouvelle approche des
6 services de premières lignes. Il y avait quatre (4)
7 communautés dans le cadre du projet pilote, il y
8 avait Lac Simon, il y avait Mashteuiatsh, il y avait
9 Mingan ou Ekuanitshit qu'on pourrait dire, Mingan et
10 il y avait Kitcisakik. Donc, le projet pilote a été
11 là, on l'a construit avec le soutien de la CSSPNQL
12 qui chapeautait le projet au niveau provincial. Il
13 y a une fois où est-ce qu'il a été accepté par les
14 différents ministères, mais on n'a pas resuivi avec
15 la mise en place des services de première ligne. Et
16 c'est devenu un peu plus tard, un service récurrent
17 dans toutes les communautés autochtones au Québec.

18 Je suis... ensuite, je suis revenu au centre
19 jeunesse en deux mille dix (2010) comme chef des
20 services à l'application des mesures pour finalement
21 aboutir en deux mille quatorze (2014) comme
22 coordonnateur de Ma famille ma communauté qui est
23 maintenant rattachée au CISSS et dans le programme
24 DPJe qui veut dire, Laurence?

25

1 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

2 Direction des programmes des jeunes en difficulté.

3 **M. ROCH RIENDEAU :**

4 Voilà, merci. Et jusqu'en deux mille dix-sept
5 (2017) où est-ce que Laurence a pris la relève.

6 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

7 Oui, en septembre dernier.

8 **M. ROCH RIENDEAU :**

9 Oui, voilà. Ça fait que ça résume, là, les
10 quelques expériences en milieu Anishinabeg
11 principalement.

12 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

13 Donc, aujourd'hui ce qu'on vous propose comme
14 présentation, c'est vraiment d'y aller un peu plus
15 en large avec les fondements du programme Ma famille
16 ma communauté. Ensuite, on va vous présenter, parce
17 que le modèle à quatre (4) stratégies, on va vous
18 présenter chacune de ces stratégies-là. C'est-à-
19 dire le développement d'un partenariat, le processus
20 décisionnel en équipe, en fait qui est la prise de
21 décision en équipe comme stratégie; le recrutement
22 des familles d'accueil et le soutien des familles
23 d'accueil de proximité et l'auto-évaluation. On va
24 ensuite vous parler aussi de l'implantation de Ma
25 famille ma communauté un peu plus précisément, là,

1 en milieu autochtone. Certaines pratique favorable
2 et défi qu'on a observés dans les dernières années
3 au niveau de l'implantation, quelques résultats et
4 les retombées aussi qui ressort de cette approche-là
5 et à la fin, si vous avez des questions n'hésitez
6 pas à les poser également.

7 Donc la première prémisse qui est à retenir de
8 Ma famille ma communauté, c'est que vraiment, il
9 faut tout un village pour élever un enfant. C'est
10 vraiment l'idée de base de Ma famille ma communauté,
11 l'idée que chaque enfant a des gens autour d'eux qui
12 peuvent les aider, donc vraiment de là que tient la
13 prémisse, il faut tout un village pour élever un
14 enfant. Les fondements de Ma famille ma communauté,
15 c'est vraiment une approche écosystémique. Donc,
16 c'est vraiment une approche qui inclut autant les
17 partenaires, la famille, l'entourage, l'enfant pour
18 trouver des solutions.

19 Il y a trois (3) grands principes de base dans
20 l'intervention également : La sécurité, la stabilité
21 et la permanence des enfants, c'est-à-dire leur
22 bien-être dans ce sens-là. Les valeurs qui sont
23 recherchées, c'est vraiment la force que les enfants
24 ont, la force aussi de leurs parents et de leur
25 communauté. C'est vraiment la complémentarité de

1 ces forces-là qui fait que c'est une approche qui
2 est gagnante, puis la responsabilité collective
3 autour de l'enfant et de sa protection également.

4 **M. ROCH RIENDEAU :**

5 Ma famille ma communauté bien origine du modèle qui
6 était au États-Unis au départ, lorsqu'on a connu
7 l'approche au Québec, c'était l'approche : Family to
8 Family. Il y a cinq (5) États américains qui
9 avaient mis en place Family to Family pour
10 justement, dans les années quatre-vingt-dix ('90),
11 pour revoir la façon de protéger les enfants au sein
12 de leur communauté, de leur famille. C'était la
13 fondation Annie E. Casey qui avait réformé les
14 services et qui avait mis en place cette approche-
15 là. La ACJQ en a entendu parler de cette approche-
16 là qui est l'Association des Centres Jeunesses du
17 Québec, la défunte ACJQ, qui a entendu parler de
18 cette approche-là, ont fait venir les formatrices
19 Américaines pour mettre en place au Québec un projet
20 pilote. Et à ce moment-là, il y avait trois (3)
21 centres jeunesses qui avaient levé la main, aussi
22 qui avaient besoin de supporter les familles, parce
23 qu'il y avait plusieurs enfants signalés et à risque
24 de placement. Il y avait la Montérégie qui avait
25 implanté dans le cas du projet pilote, il y avait

1 Batshaw à Montréal, la famille Batshaw et il y avait
2 le Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue. Le
3 projet pilote était financé par Avenir d'enfant de
4 la famille Chagnon. Donc, le projet pilote a duré
5 de deux mille douze (2012), toute la préparation, la
6 traduction des documents, la présentation aux
7 partenaires dans chacune des régions, jusqu'en deux
8 mille quinze (2015), la fin du financement comme
9 projet pilote.

10 Par la suite, Avenir d'enfant a resté
11 partenaire pour la coordination provinciale qui est
12 maintenant assurée par l'INESSS, qui est Institut
13 national d'excellence en santé et en services
14 sociaux, qui chapeaute l'approche partout en
15 province pour les régions qui voudraient implanter
16 l'approche. L'approche est très active encore en
17 Montérégie et en Abitibi-Témiscamingue. Voilà.

18 Le but de Ma famille ma communauté, bien,
19 c'est bien de mobilisé la communauté et de
20 l'associer de près à la protection des enfants qui y
21 vivent en visant sur des stratégies novatrices
22 mettant à profit les ressources de la communauté et
23 les quatre (4) stratégies, on va les voir un peu
24 plus loin.

25 Les objectifs de l'approche, c'est de diminuer

1 le recours au placement, d'optimiser
2 l'identification d'alternative au placement. On
3 souhaite aussi d'éviter de séparer la fratrie, donc
4 les frères et sœurs lorsqu'il y a un risque de
5 placement ou un placement est requis, c'est de
6 tenter de placer les enfants de la même famille dans
7 le même milieu de vie, c'est de réduire le nombre de
8 déplacements. Ce que ça veut dire comme objectif,
9 c'est que si un enfant a été confié, par exemple, à
10 de la famille élargie, bien, on veut supporter la
11 famille élargie pour éviter que l'enfant soit
12 déplacé d'une ressource à une autre. On va en
13 reparler tout à l'heure aussi, là, comment ça va
14 s'actualiser cette stratégie-là, cet objectif-là.
15 C'est de garder les enfants au sein de leur
16 communauté et de favoriser la réinsertion familiale
17 réussie. Donc, si l'enfant a été confié ou placé,
18 c'est de faire en sorte que lorsque l'enfant va être
19 de retour dans sa famille, que ce soit un retour
20 pour toujours, comme qu'on dit.

21 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

22 En fait, ce qui est important aussi de savoir c'est
23 que Ma famille ma communauté s'inscrit aussi dans
24 l'esprit de la loi de la Protection de la jeunesse.
25 C'est-à-dire que dans la Protection de la jeunesse,

1 ce qu'on parle beaucoup, c'est le recours aux
2 ressources de l'environnement immédiat pour
3 favoriser le maintien de l'enfant dans son milieu
4 familiale. Donc, avec les objectifs que Roch vient
5 de vous présenter, ça s'arrime très bien. La mise à
6 contribution aussi des autres ressources du milieu
7 de vie de l'enfant, c'est-à-dire de ne pas juste
8 travailler silo, mais de travailler avec les
9 services de garde, par exemple, les milieux
10 scolaires aussi. Et ce qu'on dit beaucoup dans la
11 loi, c'est que la qualité du tissu social, pardon,
12 c'est vraiment une force qui permet la solidarité,
13 puis permet d'avoir des réseaux d'entraide autour de
14 la famille de ses parents et des enfants, puis de
15 les aider à traverser les épreuves ou le stress de
16 leur quotidien.

17 Ça s'inscrit également aussi dans l'esprit des
18 droits autochtones. Dans la charte des droits
19 autochtones ce qu'on parle beaucoup, c'est que le
20 bien-être des enfants, puis le traitement de ceux-ci
21 dans leur quotidien relève de la responsabilité de
22 l'ensemble de la communauté, donc non uniquement aux
23 parents, mais tout l'ensemble de la communauté
24 également. Puis que cette responsabilité s'étend à
25 chacun des enfants d'une communauté donnée ou d'un

1 secteur donné aussi. Peu importe leur appartenance
2 ou leur lieu de résidence. Donc, ça s'inscrit un
3 peu là-dedans Ma famille ma communauté aussi.

4 Et une autre chose importante, c'est que les
5 communautés doivent entreprendre tous les efforts
6 jugés nécessaires pour assurer la sécurité des
7 enfants, puis la protection des enfants et aussi
8 s'assurer de la surveillance du bien-être des
9 enfants. Puis pour se faire, l'encouragement des
10 parents à participer aux services visant à corriger
11 la situation est invité également et de s'assurer
12 que le placement des enfants se fasse chez les...
13 une personne proche des parents ou des enfants dans
14 leur communauté comme telle. Donc, si je reviens
15 dans la notion des projets de vie de la loi de la
16 protection de la jeunesse, tout ce qui est au niveau
17 de la responsabilité parentale des enfants, puis la
18 participation active des enfants adolescents et des
19 parents dans les objectifs pour leur bien-être,
20 c'est indispensable, puis c'est une approche de Ma
21 famille ma communauté auquel, vous allez voir, on
22 laisse beaucoup de place aux parents, puis à
23 l'entourage.

24 L'implication de la communauté aussi, que les
25 personnes, puis les organismes, les établissements

1 qui gravitent autour de l'enfant ne soit impliqués
2 dans la situation. Donc, Ma famille ma communauté
3 dans ces quatre (4) stratégies on va vous
4 l'expliquer un petit peu plus tard, mais s'arrime
5 très bien avec le processus de protection de la
6 jeunesse, mais aussi de la loi des services sociaux.
7 Donc, c'est vraiment, là, de faire en sorte qu'on
8 puisse s'entraider ensemble pour trouver des
9 solutions.

10 **M. ROCH RIENDEAU :**

11 Ici on voit, sur la diapo, on voit un tableau des
12 quatre (4) stratégies. En fait, je ne vais pas lire
13 tout ce qui est marqué dans les petits rectangles,
14 mais ce que ça dit c'est que les quatre (4)
15 stratégies de l'approche, que ce soit le
16 développement de partenariat avec la communauté, que
17 ce soit la stratégie du recrutement de famille
18 d'accueil ou famille de proximité, tout à l'heure
19 j'expliquais la distinction entre les deux (2), que
20 ce soit la stratégie du processus décisionnel en
21 équipe ou la stratégie du processus d'évaluation
22 elles sont toute interreliées, les quatre (4)
23 stratégies. Il n'y en a pas une qui est plus
24 importante que l'autre. Quoi que les familles vont
25 être beaucoup plus au fait du PDÉ ou du processus de

1 décision de l'équipe. C'est souvent dans cette
2 stratégie-là que les familles vont être invitées,
3 mais les partenaires vont connaître plusieurs des
4 stratégies, que ce soit le centre de santé, que ce
5 soit des fois l'école qui est invité à des réunions
6 ou d'autres partenaires, elles vont être conscience
7 qu'il y a quatre (4) stratégies. Puis les quatre
8 (4) stratégies dans le fond, c'est comme une
9 synergie entre elle, là, qui fait que si on veut que
10 l'approche soit bien implantée dans un milieu on
11 doit considérer chacune d'elle.

12 Je vais votre entretenir rapidement sur la
13 première stratégie, c'est le partenariat
14 communautaire. En fait, ce qu'on dit c'est que tous
15 les acteurs d'une communauté doivent être...
16 doivent s'allier pour protéger les enfants. Donc,
17 la protection de l'enfant n'appartient pas aux DPJ
18 seulement, il y a une responsabilité légale, mais la
19 protection des enfants appartient à toute la
20 communauté dont les parents qui sont les premiers
21 responsables. Les acteurs de la communauté ou dans
22 une communauté peuvent contribuer, puis ils doivent
23 contribuer à la qualité de l'environnement de
24 l'enfant et de sa famille.

25 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

1 Dans le fond, on a les partenaires qui sont tout le
2 monde, en fait, dans une communauté donnée. Là, on
3 parle de communautés quand on parle de Ma famille ma
4 communauté, mais c'est très large, ça peut-être...
5 l'approche n'est pas uniquement implantée dans des
6 communautés autochtones, elle est implantée partout.
7 Donc, quand qu'on parle de partenaire de communauté,
8 on parle des citoyens, des organismes
9 communautaires, nos familles d'accueil également qui
10 hébergent des enfants, les services de garde, les
11 écoles primaires secondaires, les écoles des adultes
12 aussi, parce qu'ils on un rôle à jouer de soutient
13 auprès des parents. En communauté aussi, on a les
14 conseils des nations qui sont nos partenaires, les
15 centres d'amitiés autochtones, celui à Val-d'Or,
16 celui à Senneterre également, les centres de santé
17 également. Donc, nos partenaires sont très très
18 variés, puis on les identifie avec les gens qui
19 veulent implanter l'approche Ma famille ma
20 communauté, donc ce n'est pas seulement uniquement
21 nous qui allons, puis qui déterminons des figures
22 significatives. À l'inverse, on demande à nos
23 partenaires qui vous croyez qui serait important qui
24 connaissent cette approche-là pour venir donner des
25 filets de sécurité à nos parents, à nos enfants,

1 puis qu'on continu, là, de travailler à répondre aux
2 besoins des parents. Ça fait que c'est vraiment,
3 là, l'idée de créer un réseau autour de l'enfant
4 très, très large. Je vais te laisser continuer.

5 **M. ROCH RIENDEAU :**

6 Oui, des actions concrètes pour favoriser la mise
7 en place de cette stratégie, c'est-à-dire le
8 partenariat avec la communauté. À titre d'exemple,
9 on va faire des présentations de sensibilisation aux
10 partenaires sur la communauté. On va rentrer
11 premièrement les élus du conseil pour avoir leur
12 autorisation d'implanter l'approche s'ils le
13 souhaitent toujours. Ensuite, on va rencontrer
14 d'autres partenaires comme les intervenants du
15 centre de santé, rencontrer les écoles, les
16 éducateurs, enseignants, les centres de la petite
17 enfance. On va rencontrer des familles d'accueil de
18 la communauté ou les familles de proximité pour leur
19 parler de l'approche. On fait des rappels de
20 l'importance de chacun à participer. En fait, ce
21 qu'on souhaite, c'est la mobilisation continue.
22 Puis Laurence va parlé tout à l'heure de stratégie
23 pour y arriver, mais chacun a un rôle à jouer pour
24 maintenir l'approche bien vivante dans la
25 communauté. Ça permet une meilleure connaissance

1 des services de chacun et ça va démystifier le rôle
2 de chacun. Donc, autant pour les intervenants du
3 centre de santé de connaître, c'est quoi la
4 protection de la jeunesse, autant pour les
5 intervenants du centre jeunesse vont connaître c'est
6 quoi les services qui existent dans la communauté.
7 Que ce soit les services de première ligne, santé
8 mental, les services de l'école, donc les gens
9 *appren*d à connaître les forces de chacun des
10 établissements sur lesquels ils peuvent compter.

11 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

12 Puis si je peux me permettre.

13 **M. ROCH RIENDEAU :**

14 Oui.

15 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

16 C'est que souvent dans... quand on entend parler
17 des offres de service on connaît les grandes lignes,
18 mais quand qu'on va s'asseoir dans la communauté
19 avec les partenaires, puis qu'on discute soit avec
20 la direction, soit avec les intervenants sur le
21 terrain, on voit l'éventail de tout ce qu'ils
22 peuvent faire, puis tout ce qu'il *peuve* adapter pour
23 un besoin d'enfant également aussi. Ça fait que ça
24 permet vraiment de démystifier le rôle de chacun de
25 clarifier jusqu'où on peut aller, puis ça permet un

1 échange ou nous on présente l'approche Ma famille ma
2 communauté, on peut démystifier des questions sur la
3 loi de la protection de la jeunesse, c'est quoi les
4 limites ou pas, on peut démystifier des questions
5 sur de la loi de santé et services sociaux. Puis à
6 l'inverse, nous aussi, on repart de ces rencontres-
7 là avec un éventail de service qu'on est prêt à
8 partager avec nos intervenants. Ça fait qu'il y a
9 vraiment un échange de communication là qui se fait,
10 puis de connaissance très, très, très enrichissante
11 à ce niveau-là.

12 **M. ROCH RIENDEAU :**

13 Lorsqu'on rencontre des directeurs d'établissement
14 ou organisme communautaire, on va les aviser que
15 possiblement, avec leur accord bien sûr, qu'on va
16 inviter une intervenante ou un intervenant de leur
17 organisation à une rencontre PDÉ qui veut dire :
18 Processus de décision en équipe. Parce que si le
19 parent le désire, tout à l'heure on va l'expliquer,
20 le PDÉ comment on le met en place, cette rencontre-
21 là, mais ça prend des partenaires communautaires, ça
22 prend des représentants d'organisme pour soutenir la
23 famille. À ce moment-là, le superviseur ou le
24 directeur doit autoriser à ce qu'on puisse utiliser
25 l'expertise de l'intervenant à venir à la rencontre.

1 Puis une rencontre c'est souvent un bon deux heures
2 en moyenne, donc l'organisation doit accepter qu'on
3 va utiliser les ressources de leur milieu pour les
4 rencontres.

5 Ça permet aussi d'avoir des collaborations
6 avec les organisations pour emprunter des locaux,
7 parce qu'on souhaite toujours que les rencontres se
8 fassent dans des lieux qui sont neutres, non
9 menaçant pour la famille quand c'est possible que le
10 faire. Je vous donne un exemple, à Val-d'Or, parce
11 qu'il y a quand même plusieurs familles autochtones
12 qui habitent à Val-d'Or, on va faire parfois des
13 rencontres à la Maison de la famille de Val-d'Or.
14 Et la directrice, elle nous prête le local lorsqu'on
15 en a de besoin. Et lorsque ça concerne des zéro,
16 cinq (0-5) ans pour la rencontre et leurs parents,
17 on va inviter avec l'accord des parents l'éducatrice
18 de la Maison de la famille qui peut présenter les
19 services qui existent. Puis à la fin de la
20 rencontre, souvent les parents veulent faire le tour
21 de la Maison de la famille. Donc, de faire la
22 rencontre dans un endroit comme ça favorise la
23 connaissance du parent des ressources disponible.

24 On va faire souvent des rencontres au centre
25 d'amitié autochtone. Soit, parce qu'au centre

1 d'amitié autochtone, il y a une situation qui dise :
2 « On aimerait ça avoir une rencontre PDÉ ou parce
3 que ce n'est pas nécessairement le centre d'amitié
4 qui offre pour telle famille, le service. Par
5 contre, on voudrait avoir un lieu qui est plus
6 neutre qui ressemble au... pas qui ressemble, mais
7 qui répondrait mieux au besoin de la famille, ça
8 fait qu'on va faire une demande d'emprunter un local
9 au centre d'amitié et ils nous prêtent un local
10 toujours avec grande gentillesse. Dernièrement, il
11 y a le Carrefour jeunesse-emploi...

12 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

13 Oui.

14 **M. ROCH RIENDEAU :**

15 ... que Laurence a établi des liens.

16 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

17 Bien, en fait, avec le Carrefour jeunesse-emploi à
18 Val-d'Or ce qui est intéressant, c'est même si ce
19 n'est pas un adolescent qui reçoit les services du
20 Carrefour jeunesse-emploi ou qui pourrait en
21 bénéficier, on a accès à des salles qui nous permet
22 de faire ça plus convivial, de sortir un peu des
23 lieux du centre jeunesse, du CLSC qu'on est habitué
24 de voir ou les lieux d'hôpitaux, puis d'aller dans
25 un lieu vraiment plus... non associé à la situation,

1 finalement. Ça fait que c'est plus facile pour les
2 familles de s'y rendre, là.

3 **M. ROCH RIENDEAU :**

4 Sur la communauté, les rencontres souvent elles
5 vont se faire parfois dans l'école, s'il n'y a pas
6 d'école, bien sûr, pour l'aspect confidentialité,
7 quand il y a une classe de disponible. Si c'est un
8 petit groupe au centre de santé, exemple, à Lac
9 Simon, il y a une petite salle pour un groupe
10 restreint. Mais quand on est plusieurs, si on est
11 une quinzaine autour de la table, on doit prendre le
12 local qui est disponible, c'est dans les locaux du
13 centre jeunesse qui est rattaché dans la même
14 bâtisse que le centre de santé. À Kitcisakik, il y
15 a la salle, exemple, il y a la salle de conférence
16 du centre de santé qui est disponible, mais le défi,
17 c'est d'avoir un local de disponible qui est neutre,
18 c'est un défi, parce que souvent dans certaine
19 communauté, il manque de locaux disponibles. Mais
20 on tente de trouver des alternatives avec nos
21 partenaires.

22 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

23 Donc, je vais vous présenter, c'est quoi, en fait,
24 quand qu'on de la stratégie de la prise de décision
25 en équipe. Cette stratégie-là, elle est un peu plus

1 large que uniquement la rencontre PDÉ qu'on vous
2 parle, c'est vraiment une stratégie qui vise à
3 impliquer toute la communauté quand on parlait des
4 intervenants, des famille, des parents, des
5 partenaires pour essayer de trouver un façon de
6 prendre des décisions concernant l'enfant, en
7 équipe, avec ce groupe-là. Quand qu'on parle de
8 décision à prendre, les décisions qu'on va... dans
9 lesquelles on fait une rencontre de type PDÉ, c'est
10 des rencontres où on va discuter du risque de
11 placement d'un enfant, du risque de déplacement d'un
12 enfant, donc, si un enfant est confié dans un milieu
13 connu comme dans sa famille, un oncle, une tante ou
14 un grand-parent ou qu'il est dans une famille
15 d'accueil qu'on dit régulière, mais qu'il y a un
16 risque l'enfant soit déplacé, parce que soit la
17 personne qui accueil vit des difficultés
18 personnelles ou des enjeux et qui, par exemple, font
19 que l'enfant est à risque de déplacement ou l'enfant
20 qui a besoin d'un plus grand soutien ou le milieu
21 d'accueil, bien, on va faire une rencontre pour
22 essayer d'éviter ce déplacement-là pour l'enfant,
23 puis assurer sa stabilité. On a aussi faire des
24 rencontres PDÉ quand qu'on parle de retour en milieu
25 familial, donc un retour chez les parents. Donc, ça

1 aussi, ça va être une discussion qu'on pourra avoir
2 autour d'un PDÉ.

3 Donc, je vais essayer de vous faire,
4 concrètement, c'est quoi une rencontre PDÉ si ce
5 n'est pas clair, là, dites-le-moi, on va rajouter
6 des détails. Mais une rencontre PDÉ, c'est vraiment
7 pour tous les enfants zéro, dix-sept (0-17) ans en
8 Abitibi-Témiscamingue. Au départ, le projet pilote,
9 c'était vraiment pour les enfants zéro, cinq (0-5)
10 ans. Lorsque le projet pilote a terminé en deux
11 mille quinze (2015) en Abitibi-Témiscamingue, on a
12 déterminé qu'on le déployait jusqu'à dix-sept (17)
13 ans, donc c'est tous ces enfants-là. Et quand qu'on
14 parle de risque de placement, déplacement ou d'un
15 retour à la maison, c'est autant des enfants qui
16 sont suivis par la protection de la jeunesse que des
17 enfants qui sont en suivi volontaire au niveau de la
18 loi de santé et service sociaux.

19 **M. ROCH RIENDEAU :**

20 La LSSSS.

21 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

22 La LSSSS, oui.

23 **M. ROCH RIENDEAU :**

24 Oui.

25 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

1 Donc, les parents, comment ça... vont inviter, en
2 fait, leur famille, leur entourage ou des
3 intervenants partenaires qui peuvent offrir un
4 soutien, là, à l'enfant dans ce contexte-là. C'est
5 vraiment une rencontre qui vise à assurer la
6 sécurité de l'enfant, qui vise à assurer la
7 stabilité de l'enfant, qui garantit aussi qu'on va
8 faire les efforts possibles pour aider la famille à
9 prendre soin de son enfant. Donc, de ne vraiment
10 pas... d'essayer d'explorer le maximum
11 d'alternatives au placement avant d'aller dans une
12 décision de placement. On va aussi encourager les
13 familles à prendre part aux solutions, puis le but,
14 c'est dans cette rencontre-là, on va être plusieurs,
15 on va essayer de trouver consensus. Donc, chaque
16 personne qui est invité à la table que ce soit le
17 grand-parent, le parent l'adolescent, parce que les
18 adolescents de quatorze (14) ans et plus sont
19 invités, en bas de ça on va l'évaluer selon la
20 situation, sont invités à partager leurs opinions
21 sur la situation à risque de placement, par exemple.
22 Donc, on va tenter de trouver consensus tout le
23 monde ensemble.

24 Comment ça prend forme? C'est que quand
25 l'intervenant identifie un risque de placement,

1 déplacement ou un retour à la maison qui... qu'on
2 souhaite aider pour qu'on n'arrive pas à un enfant
3 qui retourne à la maison, puis qu'un mois plus tard
4 la situation se détériore, puis qu'on doit retourner
5 en placement. Le but, c'est vraiment qu'on trouve
6 des filets de sécurité pour que la réinsertion
7 fonctionne, comme Roch disait, pour toujours. Donc,
8 les parents vont être interpellés pour voir s'ils
9 sont d'accord à faire une rencontre de type PDÉ.
10 C'est eux qui vont dire oui à cette rencontre-là,
11 c'est volontaire. Et avec l'intervenant, ils vont
12 regarder qui souhaite... ils souhaitent inviter.
13 Donc, c'est sûr que l'intervenant va proposer, peut-
14 être, des organismes auxquels le parent n'avait pas
15 pensé, mais c'est le parent qui a le dernier mot à
16 dire : « Oui, je souhaite que la Maison de la
17 famille soit là, que l'intervenant de première ligne
18 soit là, que l'éducateur, le psychologue, l'école
19 soit là. Mais on va aussi regarder à ce que le
20 parent invite des gens de son entourage. Ça fait
21 que ça peut être un ami, ça peut être un voisin, ça
22 peut être le conseiller élu, ça peut être le grand
23 parent, ça peut être n'importe qui qui juge
24 significatif, puis qui pourrait aider pour la
25 situation.

1 Le PDÉ va aussi prendre forme avec un
2 facilitateur qu'on appelle, c'est une personne qui
3 est formée pour animer une rencontre de groupe de ce
4 type-là. La personne qui l'anime, c'est une
5 personne qui est neutre, c'est-à-dire qu'elle ne
6 fait pas partie du dossier de l'enfant ni des
7 parents, elle connaît à peine la situation sauf
8 qu'est-ce qui amène à un risque de placement pour
9 évaluer si ça rentre dans les critères et ce n'est
10 pas elle qui va prendre la décision en écoutant le
11 groupe. Elle, son but c'est vraiment s'assurer que
12 le groupe échange ensemble et partage leurs
13 opinions, exprime leurs préoccupations, donc en ce
14 sens-là, elle va écrire sur des grandes feuilles les
15 préoccupations vécues par les parents, l'adolescent,
16 la famille, l'entourage et les intervenants, les
17 préoccupations qui amènent, là, vraiment à ce qu'on
18 craint pour l'enfant.

19 **M. ROCH RIENDEAU :**

20 Nous on le comprend souvent...

21 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

22 Oui.

23 **M. ROCH RIENDEAU :**

24 ... les préoccupations comme des facteurs à risque
25 pour la stabilité de l'enfant, c'est de même que

1 comme intervenant, on va le voir. Ensuite, il y a
2 les forces.

3 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

4 Les forces, en fait, on va indiquer les forces des
5 parents, les forces des enfants, puis le but aussi
6 avec les forces, c'est qu'en les entendant, en les
7 écoutant, on arrive aussi à trouver des solutions
8 qui sont adaptés pour la famille. Donc, les gens
9 vont proposer à la fin une tonne de solutions, de
10 filets de sécurité pour s'assurer qu'on évite le
11 placement, qu'on évite le déplacement ou qu'on
12 travaille à un retour qui fonctionne à la maison.
13 Parfois aussi, les gens en discutant des
14 préoccupations, puis de tout ce qui se passe dans la
15 vie vont aussi en venir à, peut-être, la décision
16 que oui, il faut aller vers un placement, parce que
17 c'est plus... un hébergement de l'enfant, parce que
18 c'est peut-être là où on est rendu, mais si...
19 souvent ce qui est intéressant dans les rencontres
20 PDÉ, c'est que si c'est le placement qui est choisi,
21 entre guillemets, comme solution, les parents vont
22 participer à comment, on va faire cette transition-
23 là dans un milieu hébergé. Les parents aussi vont
24 avoir été préparés, puis ils vont peut-être avoir
25 invité des gens autour de la table qui seraient

1 prêts à prendre l'enfant, qui connaissent l'enfant.
2 Ça fait que, aussi, dans la discussion, ces
3 personnes-là, bien, par exemple, s'il y a une tante
4 qui est présente, puis qui dit : « Moi, je serais
5 prête à prendre l'enfant. » Bien, elle a entendu les
6 préoccupations, elle a entendu les forces des
7 parents, puis elle a entendu un petit peu comment
8 l'intervenant voit peut-être un calendrier de
9 contacts, comme elle voit aussi la transition, est-
10 ce que c'est quelque chose qui doit être très
11 urgent? Est-ce que ça peut attendre un petit peu?
12 Est-ce qu'on peut discuter de tout ça ensemble.
13 On... dans le fond, le but, c'est que vraiment tout
14 soit mis sur la table, mais avec les parents, puis
15 que cette décision-là soit prise avec eux.

16 **M. ROCH RIENDEAU :**

17 Des fois, on va dire aux parents en début de
18 rencontre, parce qu'on va toujours rencontrer comme
19 facilitateur soit moi ou Laurence ou d'autres, en
20 région il y a huit (8) facilitateurs de formé, par
21 contre, la plupart ont d'autres fonctions, mais ils
22 ont aussi un petit peu de temps de dégager pour
23 animer des rencontres PDÉ. Et lorsqu'on rencontre
24 le parent en début de rencontre, on s'assure que le
25 parent, il est vraiment disposé et d'accord avec la

1 rencontre, qu'on lui a bien expliqué, c'est quoi
2 l'objectif de la rencontre et les... puis on
3 rappelle, voici les gens qui sont invités et on
4 montre que le plan de sécurité, il est blanc, il
5 n'est pas fait, il n'y a rien de décidé, parce que
6 c'est en équipe qu'on va prendre une décision pour
7 la sécurité et la stabilité de l'enfant. Puis le
8 parent, la plupart sont bien au fait, sont d'accord
9 avec la rencontre et sont rassurés sur le rôle du
10 facilitateur qui est neutre. On n'est pas
11 décisionnel, ça fait qu'ils ont l'impression qu'il
12 n'y a rien de jouer d'avance, ça va jouer en équipe.

13 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

14 Puis ce qui est intéressant aussi, c'est que le but
15 du plan de sécurité, c'est vraiment un plan qui
16 assure la sécurité vingt-quatre heures sur vingt-
17 quatre (24h/24) de l'enfant, mais qui est à court
18 terme. C'est une intensité qu'on donne maintenant
19 pour aider les parents, puis aider la situation. Et
20 chaque personne prend des engagements ou presque.

21 **M. ROCH RIENDEAU :**

22 Oui.

23 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

24 Donc, dans les solutions, s'il y a des engagements
25 qui sont proposés de chercher un suivi pour la

1 consommation, bien, il y a peut-être une personne
2 autour de la table qui va aider le père à le faire.
3 Si on va chercher une personne pour du gardiennage,
4 si les parents ont un besoin à XY moment, bien, on
5 va le mettre dans le plan de sécurité, puis la
6 personne qui se propose pour garder va aussi signer
7 l'engagement. Donc, c'est vraiment tout le monde
8 qui participe, puis qui sort des idées créatives
9 aussi qui sortent parfois du cadre qu'on est habitué
10 de voir. Pour vous donner un exemple, il y a déjà
11 eu une éducatrice qui chaque matin passait devant la
12 maison sur la communauté pour aller à l'école, puis
13 la maman, elle avait de la difficulté au niveau de
14 la routine du matin. Ça fait qu'elle a proposé de
15 cogner le matin en allant au travail pour s'assurer
16 que la routine du matin soit prête, puis que
17 l'enfant ne manque pas l'école. Donc, il y a des
18 situations créatives comme ça qui peuvent sortir.

19 **M. ROCH RIENDEAU :**

20 On a, exemple d'engagement, on a des multiples
21 exemples, mais il y avait un parent qui à ce moment-
22 là avait besoin de soutien pour l'activité de son
23 enfant qui jouait au hockey à Val-d'Or, ce n'est
24 quand même pas à côté, il y a une demie heure
25 (30 min) de route. Ça fait que le grand-parent qui

1 lui avait plus de disponibilité, il a dit : « Bien,
2 moi, je vais l'emmener ton enfant aux pratiques,
3 puis toi, tu viendras avec nous au match la fin de
4 semaine. » Ça fait qu'il y avait une entente comme
5 ça, donc le grand-parent s'est engagé à dire :
6 « moi, j'accompagne mon petit fils à toutes les
7 pratiques sur semaine. » C'est des engagements qui
8 sont concrets avec des échéanciers. Et les gens,
9 les parents signent à la fin l'engagement. Et une
10 fois que le plan de sécurité est fait, là, on
11 vérifie avec tout le monde si ce plan de sécurité là
12 assure la sécurité de l'enfant et est-ce que le
13 groupe est d'accord avec un maintien de l'enfant
14 avec le plan de sécurité proposé? Et là, on regarde
15 tous les participants, pas seulement l'intervenant,
16 puis le réviseur, si le réviseur est là.

17 Tous les participants, on veut qu'ils amènent
18 leurs opinions. Et s'il y a des gens qui ont des
19 craintes, il manque peut-être un élément, parce
20 qu'en ayant la participation de la famille élargie
21 souvent eux, ils en ont des préoccupations, ils ont
22 parfois des inquiétudes. Ils ont parfois des
23 inquiétudes, puis on a dit en début de rencontre :
24 « Nommons les vraies choses pour trouver les vraies
25 solutions. » Ça fait que les gens s'impliquent bien,

1 une fois que le climat de confiance est établi.

2 Et même avec les adolescentes ou adolescents
3 qui parfois en début de rencontre sont impressionnés
4 avec raison de voir beaucoup de monde, hein, dix
5 (10), douze (12) personnes autour de la table.
6 Bien, une fois que l'adolescent sent que ça se fait
7 dans un climat de confiance, on ne cherche pas des
8 coupables ou des responsables, on cherche ensemble
9 des solutions à partir des défis qui sont là, des
10 besoins, bien, on a souvent des adolescents qui vont
11 oser nommer des choses. Les adolescents ont des
12 préoccupations par rapport à leur famille, des fois,
13 ils ont des préoccupations par rapport à leur petit
14 frère, petite sœur et les adolescents ou
15 adolescentes ont des solutions à amener, puis on les
16 entend, puis on les mets dans le filet de sécurité.

17 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

18 Puis ce qui est intéressant aussi, c'est que les
19 gens qui sont invités, c'est oui, des gens qui ont
20 une expertise, peut-être, sur la consommation, tout
21 ça, mais on a aussi l'expertise de la famille, la
22 connaissance de la famille aussi et le partage que
23 les gens font fait en sorte qu'ils ont une vision
24 commune de ce qui se passe vraiment pour l'enfant.
25 Ça fait que ça évite le travail en silo où, par

1 exemple, l'école voit uniquement les comportements
2 que l'enfant a à la maison, là, on voit un petit peu
3 plus ce qui se passe à la maison, puis comment on
4 peut s'arrimer entre l'école et la maison pour que
5 ça fonctionne pour cet enfant-là. Ça permet aussi
6 de trouver des façons de mieux communiquer les
7 besoins. Des fois, on se rend compte qu'il y a
8 peut-être des choses à travailler au niveau du
9 parent qui transmette des préoccupations à l'école
10 et vice versa et avec l'intervenante de la
11 protection de la jeunesse ou avec le suivi en
12 toxicomanie. Ça fait qu'il y a vraiment un partage
13 qui crée une vision commune aussi.

14 **M. ROCH RIENDEAU :**

15 C'est sûr qu'en ayant beaucoup de partenaires
16 autour de la table que ce soit le beau-frère qui est
17 là ou l'éducateur de l'école, on s'assure de la
18 confidentialité. Donc, en début de rencontre, tout
19 le monde signe l'engagement à la confidentialité
20 pour que les choses qui se disent lors de la
21 rencontre du processus de décision d'équipe que ça
22 demeure ici. Le parent peut parler de sa situation
23 à lui, mais pas le voisin. Et on aussi... on a
24 l'autorisation du parent au partage d'information
25 entre différents organismes présents à la rencontre.

1 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

2 Ça, c'est signé en début de rencontre.

3 **M. ROCH RIENDEAU :**

4 Oui.

5 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

6 Puis au niveau de tout ce qui pour faciliter ces
7 échanges-là, le but de cette rencontre-là, c'est que
8 ça soit le maximum convivial, parce que c'est sûr
9 que des rencontre où on parle de placement, c'est
10 des rencontres émotives, ça fait qu'on essaie de
11 tout mettre en œuvre pour que ce soit le plus
12 accueillant possible. Ça fait que quand que Roch
13 parlait tantôt des salles neutres, c'est ce qu'on
14 essaie d'avoir. Quand on a des grandes salles
15 aussi, on essaie de mettre les tables le plus
16 rapproché, le plus convivial, qu'il n'y ait pas une
17 personne au bout, tout ça. On demande aussi aux
18 intervenants qu'ils se mélangent entre eux avec la
19 famille aussi, tu sais, que ça ne soit pas d'un côté
20 toute la protection de la jeunesse, puis de l'autre
21 côté toute la famille. Ça fait qu'on essaie de
22 faire ce partage-là aussi. Quand qu'on accueille
23 les parents, on vérifie avec eux c'est qui les
24 invités qui sont là, est-ce qu'ils sont toujours
25 d'accord? S'ils ne le sont plus sur le moment, on

1 va expliquer à la personne que malheureusement, elle
2 ne pourra pas participer à la rencontre, mais qu'on
3 apprécie sa présence. Puis ça, on le discute avec
4 nos partenaires dans la sensibilisation qu'on
5 parlait tantôt, on les prépare à des situations
6 comme ça.

7 Aussi au centre de la table, il va toujours y
8 avoir un pichet d'eau, on va prendre des pauses s'il
9 y a des besoins. Les parents, c'est les premiers
10 qui s'assoient dans la salle, c'est eux qui
11 déterminent s'ils veulent avoir une personne d'eux
12 aussi. Ça fait qu'il y a plein de petite clé comme
13 ça qui fait qu'on essaie de rendre ça le plus
14 convivial possible. Et le facilitateur qui anime
15 est un peu aussi le gardien du non verbal ou des
16 émotions ou s'il y a de la tension, bien, de peut-
17 être la faire... de clarifier ce qu'il se passe pour
18 qu'on arrive vraiment à discuter des choses qui sont
19 importantes pour l'enfant aussi. Ça fait que c'est
20 dans ce contexte-là que ça se passe. Et quand on
21 fait un PDE, c'est arrimé un petit peu avec la
22 trajectoire de nos services. Donc, c'est à toutes
23 les étapes de la protection de la jeunesse qu'on
24 peut en faire, c'est-à-dire à l'évaluation quand on
25 reçoit le signalement, puis que l'intervenante

1 évalue qu'il y a un risque de placement, on peut
2 s'asseoir à ce moment-là.

3 Ce qui est intéressant quand c'est des PDÉ qui
4 se tiennent au niveau de l'évaluation, c'est que...
5 et qu'il y a un risque de placement, c'est que
6 rapidement l'intervenant voit aussi tout le réseau
7 autour du parent ou toute la mobilisation que le
8 réseau veut avoir pour aider le parent aussi. Et
9 quand on a un parent qui est d'accord, on peut même
10 inviter des partenaires qui ne sont pas impliqués
11 encore dans la situation. Ça fait que si la maison
12 de la famille, par exemple, n'était pas impliquée,
13 bien, on peut l'impliquer. Si sur communauté le
14 service première ligne n'était pas au fait de ce qui
15 se passe, mais que le parent est prêt à ce qu'il
16 vienne entendre la situation, bien, on va l'inviter
17 dans la rencontre aussi.

18 **M. ROCH RIENDEAU :**

19 Ça, ça souvent une heureuse conséquence dans le
20 cours de l'évaluation quand qu'on a une rencontre
21 comme celle-là, parce que souvent, le parent qui
22 devient volontaire, malgré le fait qu'il est souvent
23 réticent d'avoir une évaluation initialement dans sa
24 vie, mais quand tout ça se met en place, puis que le
25 parent s'engage, souvent l'évaluation, ils vont le

1 terminer en cours d'évaluation, le signalement,
2 pardon, il va être fermé en cours d'évaluation,
3 parce que le parent s'implique, puis veut des
4 services. Ça fait que ça, c'est une heureuse
5 conséquence qui peut arriver en cours d'évaluation.

6 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

7 On peut le faire aussi à l'orientation, c'est-à-
8 dire au moment où on sait que le signalement a été
9 retenu, que la situation de l'enfant est compromise,
10 mais qu'il reste à déterminer vers où on s'en va,
11 puis qu'à ce moment-là, il y a un risque de
12 placement aussi, mais on peut faire la rencontre
13 pour éviter le placement idéalement ou s'asseoir
14 aller voir ça va être quoi la suite, puis impliquer
15 les parents. On peut aussi le faire à l'application
16 des mesures. Quand qu'il y a une nouvelle situation
17 qui amène un risque de placement, déplacement ou une
18 réinsertion, mais aussi quand qu'on a des révisions
19 déjà planifiés. Donc, je ne sais pas si vous êtes
20 familier avec le principe de révision, mais au
21 moment où est-ce qu'il y a une personne intervenante
22 qui révisé la situation d'un enfant et qui a un
23 risque de placement, bien, la réviseuse peut
24 participer au PDÉ, puis entendre toute la situation
25 aussi avec les parents et les invités et voir est-ce

1 qu'il y a des alternatives au placement, puis quel
2 filet de sécurité on peut faire pour ça.

3 Et on peut aussi faire un PDÉ quand qu'il y a
4 une situation d'urgence, c'est-à-dire une mesure de
5 protection immédiate. Par exemple, si un enfant,
6 vendredi soir, il y a eu une situation qui a fait
7 que l'enfant a dû être confié pour la fin de
8 semaine, bien, rapidement, le lundi en début de
9 semaine, avant le Tribunal, on peut se rasseoir,
10 puis voir : Est-ce que ce placement-là doit
11 continuer pour XY raison ou est-ce qu'on peut faire
12 en sorte de l'éviter, puis avec qui et comment on va
13 le faire? Ça fait qu'on peut le faire de cette
14 façon-là aussi. En fait, présentement, on peut le
15 faire aussi en service volontaire, donc la LSSSS,
16 toujours pour les conditions et ce qui est
17 intéressant, c'est qu'on travaille en amont, on
18 travaille avant que la situation se détériore ou
19 même qu'un signalement entre en ligne de compte. Et
20 ce qui est demandé présentement dans la trajectoire
21 de service, c'est vraiment que les PDÉ se fasse à
22 chaque fois qu'on pense à un risque de placement,
23 déplacement ou un retour en milieu familial, donc.

24 **M. ROCH RIENDEAU :**

25 Par exemple, la première demande de suivi dans le

1 cadre de la LSSSS, il y avait un suivi d'une
2 famille par le centre de santé à Kitcisakik, il y a
3 deux (2) ans de cela. Puis c'était des parents qui
4 avaient déjà eu dans le passé un suivi, mais pour
5 leur enfant en protection de la jeunesse. Puis il
6 n'y avait plus de service de protection de la
7 jeunesse, mais il y avait un suivi volontaire au
8 centre de santé. Et l'intervenant me contait en me
9 disant que si les parents continuent vers la
10 trajectoire qu'ils avaient pris, ils risquent
11 d'avoir un nouveau signalement et peut-être
12 éventuellement un placement. Ça fait qu'ils ont
13 demandé : « Est-ce qu'on peut faire une rencontre
14 PDÉ pour éviter que les enfants soient signalés,
15 pour que les parents se remobilisent, puis
16 réutilisent des outils qu'ils avaient déjà? » Ça
17 fait qu'on a dit : « Pourquoi pas? ».

18 Ça fait qu'on a accepté de faire une
19 rencontre, donc c'est le centre de santé qui offrait
20 un suivi volontaire, qui offrait une demande d'un
21 PDÉ, le centre jeunesse a accepté qu'un facilitateur
22 qui est rattaché au CISSS vienne animer la rencontre
23 au centre de santé et les parents étaient d'accord
24 bien sûr. Et ça a permis d'éviter, les parents ont
25 vu qu'il y avait un enjeu d'un risque de signalement

1 s'ils ne se mobilisaient pas de nouveau. Ça fait
2 que les parents ont accepté le plan de sécurité, ils
3 ont accepté les services du centre de santé, parce
4 qu'ils allaient de moins en moins, et à ce moment-
5 là, ça a évité le signalement et peut-être un
6 éventuel placement, parce qu'ils avaient des
7 comportements inquiétants.

8 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

9 Puis peut-être pour préciser effectivement, on a
10 des ententes, des facilitateurs qui sont formés,
11 mais on a des collaborations avec les centres de
12 santé des communautés où est-ce qu'ils ont embarqué
13 dans le projet de l'approche Ma famille ma
14 communauté, puis justement s'il y a un risque de
15 placement, mais en service volontaire au centre de
16 santé, ils peuvent nous interpeller, puis on va se
17 déplacer sur la communauté faire un PDÉ avec eux.
18 Et c'est intéressant aussi, parce que tantôt je vous
19 parlais de la... voyons, la LSSSS qui était... qui
20 pouvait faire des PDÉ avec nous, mais en communauté,
21 c'est aussi le fédéral qui gère le centre de santé,
22 mais on a une collaboration quand même pour aller
23 s'entraider, puis essayer de faire vivre cette
24 approche-là, puis surtout assurer la sécurité des
25 enfants.

1 **M. ROCH RIENDEAU :**

2 C'est la même chose au centre d'amitié autochtone,
3 avec les services volontaires qu'il y a au centre
4 d'amitié, les cliniques minowe, tu as des
5 intervenantes qui font des suivis volontaires avec
6 des familles. Et si elles réalisent qu'il y aurait
7 un risque d'une situation qui peut se détériorer,
8 c'est arrivé à quelques reprises qu'ils ont fait une
9 demande d'avoir une rencontre PDÉ pour que les
10 parents se mobilisent autour des enfants et les
11 partenaires du centre d'amitié ou d'autres
12 partenaires invités.

13 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

14 Bon, ça fait qu'on pourrait y aller pour le pouvoir
15 du PDÉ un petit peu en bref, on vous l'a donné
16 beaucoup par des exemples, mais c'est vraiment que
17 les familles en sachent davantage sur elle-même que
18 quiconque, puis elles sont capables de déterminer
19 leurs besoins et leur force. Donc, vraiment le PDÉ
20 permet aux parents de s'exprimer, puis de donner
21 leurs préoccupations et leurs besoins aussi. Ça
22 donne aussi la voix aux proches des familles et à
23 leur entourage, donc les invités qui sont-là, les
24 partenaires, mais la grand-mère qui est présente,
25 l'oncle, la tante, l'ami voit les parents, la

1 famille dans le quotidien aussi, puis ils ont un
2 partage à faire qui est important, puis lequel on
3 considère pour trouver les bons filets de sécurité.

4 Ça donne aussi la voix aux enfants, la
5 fratrie, les adolescents de douze (12) à quatorze
6 (14) ans, on évalue s'ils peuvent être présents,
7 mais à partir de quatorze (14) ans, ils sont
8 présents à la rencontre, puis le facilitateur qui
9 est présent s'assure que l'adolescent se sent à
10 l'aise et puisse s'exprimer aussi. Donc, ça, c'est
11 super intéressant, ça permet à tout le monde de
12 partager, en fait, les enjeux, les préoccupations,
13 pour arriver à la meilleure décision. Donc, souvent
14 ce qu'on dit, c'est que c'est important de tout
15 dire, parce que si on veut arriver à la meilleure
16 solution, bien, il faut avoir nommé les vrais enjeux
17 pour avoir les filets de sécurité qui s'arrime
18 vraiment à ce niveau-là.

19 **M. ROCH RIENDEAU :**

20 On réalise avec l'expérience des rencontres qu'un
21 groupe, c'est plus efficace qu'un seul individu pour
22 prendre une décision, tu as plus d'idée qui vont
23 émerger et souvent à... je n'ai pas la statistique,
24 mais à quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) du temps
25 des rencontres, on réussit à avoir un consensus sur

1 le filet de sécurité. Donc, en travaillant ensemble
2 en ayant les opinions de tout le monde, on vient à
3 avoir un consensus. Et s'il n'y a pas de consensus
4 à l'issue de la rencontre, ce n'est pas une faute
5 grave, parce qu'en fait, on a tenté, on a fait le
6 processus, à ce moment-là il y aura le processus
7 régulier qui va s'appliquer.

8 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

9 Oui.

10 **M. ROCH RIENDEAU :**

11 Parce qu'on n'a pas réussi avec le PDÉ d'avoir un
12 consensus.

13 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

14 Mais souvent, à ces moments-là, il y a quand même
15 des solutions qui sont émergées puis qu'on peut
16 utiliser en parallèle ou plus tard, puis il y a
17 vraiment une clarification de la situation, puis une
18 vision commune qui est partagée même s'il n'y a pas
19 le consensus. Ça fait qu'il y a ce niveau-là qui
20 est quand même gagnant.

21 Pour favoriser... je vais peut-être...

22 **M. ROCH RIENDEAU :**

23 Oui, c'est rendu à...

24 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

25 Pour favoriser la mise en place de la stratégie, on

1 a aussi bâti des dépliants, quand je dis « on »,
2 c'est vraiment au niveau provincial, mais on a fait
3 l'utilisation des dépliants pour convoquer les
4 invités. Ça fait que les parents quand on les
5 prépare, ils ont la possibilité de repartir avec un
6 petit dépliant qui explique, c'est quoi un PDÉ,
7 puis d'aller voir leurs personnes proches pour les
8 inviter aussi. Et pour s'assurer que cette
9 stratégie fonctionne, c'est sûr que c'est un
10 changement pratique d'impliquer autant la famille,
11 les partenaires dans des décisions comme le
12 placement. Donc, on fait de la sensibilisation à
13 tous les intervenants DPJeu, donc la direction du
14 programme Jeunes en difficulté aussi. Donc, ils
15 sont présents, on les rencontre, on leur explique
16 c'est quoi les PDÉ, on fait de la sensibilisation,
17 on fait la même chose avec nos partenaires. Donc,
18 on fait vivre, là, cette approche-là aussi.

19 **M. ROCH RIENDEAU :**

20 On rencontre les équipes dans les centres de santé,
21 pour leur réexpliquer, c'est quoi l'approche qu'on
22 existe toujours, pour la garder vivante. Puis en
23 moyenne, on revoit les équipes à peu près une fois
24 par année.

25 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

1 À peu près.

2 **M. ROCH RIENDEAU :**

3 À peu près.

4 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

5 Une fois un (1) an.

6 **M. ROCH RIENDEAU :**

7 Il y a souvent des nouveaux intervenants, autant du
8 côté centre jeunesse que du côté des centres de
9 santé, donc ça permet de sensibiliser les nouvelles
10 personnes qui sont arrivées, voilà. La troisième
11 stratégie, c'est le recrutement de famille
12 d'accueil, souvent dans le jargon on dit : Des RTF,
13 des ressources de type familiale, et aussi le
14 soutien des familles d'accueil de proximité, les
15 FAP. Je vais faire une petite distinction, les
16 familles d'accueil régulière ou RTF, ce sont des
17 familles d'accueil accréditée qui ont des places
18 ouvertes qu'elles soient occupées ou non, c'est des
19 gens qui ont été évalués pour être famille
20 d'accueil. Peu importe si l'enfant est en lien de
21 parenté ou il n'est pas en lien de parenté, ils ont
22 une place de disponible pour accueillir des enfants.

23 Tandis qu'une FAP, c'est une famille d'accueil
24 de proximité de l'enfant, c'est habituellement une
25 famille qui est connue de la famille, connu de

1 l'enfant, souvent en lien parenté ou un ami ou un
2 voisin significatif. C'est une famille qui est
3 évaluée aussi par des intervenants pour s'assurer
4 que l'enfant confié, sa sécurité va être assurée et
5 la famille d'accueil de proximité va être dans la
6 communauté de l'enfant habituellement. Donc, c'est
7 la distinction qu'on ferait entre les deux (2). Il
8 s'agit de... avec cette stratégie-là, il s'agit de
9 recruter des familles d'accueil qui habite dans la
10 communauté comme je le disais pour éviter que
11 l'enfant soit retiré de sa communauté. Ça permet à
12 l'enfant de fréquenter la même école ou le même CPE.
13 L'engagement de la famille d'accueil au sein de la
14 communauté, c'est aussi l'idéal parce que s'il y a
15 un placement d'urgence qui se fait en famille
16 d'accueil régulière et qu'on n'a pas de famille
17 d'accueil régulière dans une communauté, ça pourrait
18 demander durant une situation d'urgence que l'enfant
19 soit confié dans une famille d'accueil dépannage
20 hors communauté que ce soit Val-d'Or, à Senneterre
21 ou à Amos.

22 Donc, plus qu'on a de familles d'accueil
23 régulières dans la communauté, ça permet d'avoir des
24 places dépannages dans la communauté. J'ai vérifié
25 la semaine passée avec Laurence il y avait combien

1 de famille d'accueil régulière, exemple, à Lac
2 Simon. Présentement, il y a trois (3) familles
3 d'accueil régulières à Lac Simon pour cinq (5)
4 enfants placés dans ces ressources-là. Il y a
5 combien de famille d'accueil de proximité, donc une
6 FAP va être famille d'accueil pour l'enfant, pour la
7 durée du placement. Quand l'enfant retourne chez
8 ses parents, elle n'est plus famille d'accueil, son
9 mandat est terminé. Contrairement à la famille
10 d'accueil régulière qui va continuer d'être famille
11 d'accueil. Présentement, il y a trente-sept (37)
12 familles d'accueil de proximité à Lac Simon pour
13 soixante et onze (71) enfants confiés dans la
14 communauté dans les FAP. À Kitcisakik, il n'y a
15 aucune famille d'accueil régulière, par contre, il y
16 a dix (10) familles d'accueil de proximité pour
17 vingt (20) enfants de confiés sur la communauté.
18 J'ai vérifié pour Pikogan, il y a deux (2) familles
19 d'accueil régulière, il y a six (6) familles
20 d'accueil de proximité pour douze (12) enfants
21 confiés. Puis j'ai deux (2) familles postulantes,
22 il y a deux (2) couples qui sont postulants pour
23 devenir famille d'accueil régulière. Donc, c'est un
24 peu la distinction que je ferais entre les deux (2),
25 en résumé.

1 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

2 En fait, dans cette stratégie-là, l'idée c'est
3 vraiment qu'on puisse trouver des moyens pour que
4 les enfants restent dans un environnement connu,
5 comme Roch le disait, qu'ils gardent l'école le CPE,
6 mais aussi la connaissance de leur milieu, leur
7 entourage. On veut aussi pour se faire soutenir les
8 familles d'accueil de proximité, parce que comme
9 Roch disait. Ces gens-là, c'est des gens qui ont
10 peut-être déjà leurs enfants dans la maison, qui ont
11 déjà leur routine de vie, puis ils accueillent un
12 enfant qu'il connaît à la maison, mais on veut les
13 soutenir dans ce rôle-là, parce qu'ils ont des
14 critères à respecter, puis ils ont aussi... c'est
15 ça, le quotidien à respecter pour aider l'enfant.
16 Et ce qu'on souhaite, c'est de faire en sorte qu'il
17 y ait des partenaires autour des familles d'accueil
18 de proximité pour les aider, les soutenir selon leur
19 champ d'expertise aussi. De peut-être voir aussi à
20 ce que les organismes de la communauté puisse offrir
21 du répit ou d'aider au gardiennage quand qu'ils
22 peuvent si la famille d'accueil vie un certain...

23 **M. ROCH RIENDEAU :**

24 Un essoufflement parfois.

25 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

1 Oui.

2 **M. ROCH RIENDEAU :**

3 J'ai un exemple qui me vient à l'esprit.

4 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

5 Oui, vas-y.

6 **M. ROCH RIENDEAU :**

7 Il y avait une grand-mère, c'est une grand-mère qui
8 était quand même dans la fin soixantaine, puis elle
9 avait élevé ses enfants, elle accueillait son petit.
10 Et son petit-fils, il avait environ dix (10), onze
11 (11) ans, mais il n'était pas toujours tranquille.
12 Tu sais, un petit gars qui bougeait beaucoup, c'est
13 un jeune homme qui souvent décidait qu'il ne
14 rentrait pas, il allait voir ses amis, la grand-mère
15 était inquiète, le cherchait sur la communauté. Et
16 la grand-mère après quelques mois a vécu un
17 essoufflement, elle a mentionné à l'intervenante :
18 « Moi, je vais devoir me désister, je ne suis plus
19 capable de jouer un rôle de parent comme grand-
20 mère. » Mais il restait seulement quelques mois au
21 placement, ça fait qu'à ce moment-là, on a assis
22 tout le monde autour de la grand-mère pour offrir
23 des services pour s'assurer que le petit bonhomme
24 puisse poursuivre son placement chez sa grand-mère
25 pour éviter qu'il soit déplacé dans une autre

1 ressource, puis peut-être dans une autre ressource.
2 Puis finalement, à l'issue de la rencontre, le père
3 avait vraiment cheminé, puis la grand-mère a dit :
4 « Bien, mon fils va beaucoup mieux qu'avant. » Puis
5 effectivement, après vérification, son fils était en
6 équilibre dans sa vie, ça fait que le réviseur a été
7 là et on a pu faire une réinsertion plus rapide chez
8 le père. Puis... mais ce qui était souhaité, c'est
9 que l'enfant puisse demeurer chez la grand-mère,
10 jusqu'à la fin du placement, mais il y a eu une
11 autre solution qui a été envisagé qui a été tout
12 aussi adéquate pour l'enfant. Donc, le fait qu'on
13 soutienne le milieu élargi, c'est pour éviter que
14 l'enfant, comme Laurence le disait, soit déplacé
15 d'une ressource à une autre.

16 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

17 Donc, pour faire cette stratégie-là, on fait
18 plusieurs actions. La première, c'est vraiment des
19 arrimages avec le service régional d'hébergement
20 RI/RTF, en fait, c'est le service d'hébergement au
21 CISSS-AT. Ce que ça veut dire c'est qu'on essaie de
22 voir des façons de faire pour soutenir nos familles
23 d'accueil, soutenir le recrutement de familles
24 d'accueil pour les enfants qui ont à être
25 hébergé. Parce que la prémisse, c'est vraiment que

1 seuls les enfants qui ont à être hébergé le soit et
2 qu'on trouve des milieux dans le secteur où l'enfant
3 vie. Donc, on fait des arrimages à ce niveau-là.

4 Il y a aussi dans toute la philosophie de Ma
5 famille ma communauté l'idée que nos familles
6 d'accueil sont un prolongement temporaire des
7 parents, donc on essaie de voir à ce qu'il y ait une
8 meilleure communication entre nos milieux d'accueil
9 et les parents pour qu'ils s'entraident, puis que ce
10 soit toujours l'enfant qui soit placé en priorité.
11 Donc, on regarde un petit peu qu'est-ce qu'on peut
12 faire à ce niveau-là. Roch avait fait aussi en deux
13 mille quatorze (2014) un sondage, là...

14 **M. ROCH RIENDEAU :**

15 Oui.

16 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

17 Après des familles d'accueil, voir c'était quoi un
18 peu leurs besoins. Peut-être tu veux en parler?

19 **M. ROCH RIENDEAU :**

20 Bien, rapidement c'est que lorsqu'on implantait
21 l'approche à Lac Simon, l'été deux mille quatorze
22 (2014), on avait obtenu la résolution du conseil des
23 élus en deux mille treize (2013). En deux mille
24 quatorze (2014), on implantait l'approche à Lac
25 Simon, puis il fallait rencontrer... bien, j'ai

1 rencontré tous les partenaires et on avait décidé de
2 passer un petit sondage auprès des familles de
3 proximité et famille d'accueil régulière. Il y
4 avait quatre (4) famille d'accueil régulières et
5 plusieurs familles de proximité. Puis le sondage on
6 le faisait soit avec eux ou ils le faisaient seuls
7 comme ils le souhaitaient. Puis ça me permettait de
8 les rencontrer, puis expliquer c'est quoi
9 l'approche, puis c'est quoi aussi, les défis de
10 proximité ou famille d'accueil sur pour les enfants
11 de leur communauté et c'est quoi, leurs besoins.
12 Puis ce qui ressortait dans les besoins, c'est que
13 souvent ils peuvent vivre un isolement, un
14 essoufflement, puis ils avaient besoin de support.
15 Ça fait qu'il y en a qui disait, peut-être si on
16 avait des rencontres entre famille de proximité ou
17 avec une intervenante qui s'occupe des familles, ils
18 avaient besoin pour certaines de *coaching*, d'autres
19 n'avaient pas besoin d'accompagnement, mais ils
20 avaient un besoin d'un soutien qui avait été
21 identifié et là, Laurence, les centres de santé ont.

22 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

23 Oui, bien, en deux mille dix-sept (2017), en fait,
24 ce qu'on a fait, c'est qu'on a créé un comité qu'on
25 appelle pilote pour voir à comment qu'on pourrait

1 soutenir les familles d'accueil, les familles
2 d'accueil de proximité, puis réduire les
3 désistements. Parce qu'il y a un enjeu dans les
4 communautés de plusieurs désistements pour les
5 enfants qui sont hébergés. Donc, une enfant qui se
6 retrouve dans un milieu connu, mais qui
7 malheureusement pour plusieurs raisons doit changer
8 de milieu. Donc, on cherchait à trouver des façons
9 pour diminuer ce désistement-là qui entraîne des
10 déplacements des enfants. Donc, en deux mille dix-
11 sept (2017), on s'est assis, on a créé un comité
12 avec la communauté avec des gens des services
13 première ligne, de santé mentale aussi, des gens des
14 ressources d'hébergement du CISSS une famille
15 d'accueil de proximité aussi là-bas qui nous donne
16 un peu son point de vue. Et on voit à comment on
17 peut faire pour soutenir nos familles d'accueil,
18 démystifier leurs rôles, les réseauter ensemble
19 aussi, trouver des façons pour qu'on évite... qu'on
20 les soutienne finalement. Et ce qui est
21 intéressant, c'est que c'est les gens de la
22 communauté qui nous donnent leurs idées et on
23 travaille avec eux à réaliser ces idées-là. Et on
24 travaille de concert ensemble pour vraiment y
25 arriver.

1 **M. ROCH RIENDEAU :**

2 Ça touche vraiment la stratégie du partenariat
3 communautaire.

4 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

5 Oui, c'est ça, ça fait qu'on est capable de
6 diffuser un peu les besoins, puis en même temps de
7 trouver des stratégies et les monter selon les
8 ressources qu'il y a sur la communauté de... c'est
9 ça.

10 **M. ROCH RIENDEAU :**

11 Oui.

12 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

13 Vraiment de travailler ensemble finalement. En
14 fait, l'idée de cette stratégie-là, c'est vraiment
15 qu'on veut globalement, puis pas juste au niveau de
16 cette création de ce comité, mais dans Ma famille ma
17 communauté mobiliser les partenaires au niveau du
18 recrutement des famille d'accueil et que cette
19 implication ne vienne pas juste du centre intégré de
20 services et de santé, mais vraiment que ça devienne
21 une responsabilité collective, que chacun puisse
22 participer à trouver des moyens pour avoir des
23 milieux d'accueil pour les enfants lorsque c'est
24 nécessaire et qu'on puisse maintenir les enfants
25 proches de leurs parents proche d'un milieu connu

1 aussi. Et on a une belle réponse de nos partenaires
2 autant en communauté autochtone, mais que partout en
3 Abitibi-Témiscamingue, les gens veulent s'impliquer,
4 parce qu'ils voient les enjeux d'un placement pour
5 les enfants, voient les enjeux du déplacement, puis
6 ils veulent travailler avec nous pour y arriver.

7 **M. ROCH RIENDEAU :**

8 Tout à fait.

9 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

10 Alors...

11 **M. ROCH RIENDEAU :**

12 On serait avec la dernière.

13 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

14 Oui, la dernière stratégie.

15 **M. ROCH RIENDEAU :**

16 Qui est l'auto-évaluation. C'est stratégie qui est
17 importante pour savoir qu'est-ce qu'on a fait en
18 cours d'année, puis vers où qu'on veut aller avec
19 les gens qui participent comme partenaire à
20 l'approche ou bien aux programmes Ma famille ma
21 communauté. Donc, toutes les données, toutes les
22 décisions qui ont été prises dans les rencontres, le
23 nombre de participants, tout est noté dans des
24 fichiers Exel de façon confidentielle pour être en
25 mesure de faire des tableaux, puis de voir ce que ça

1 a donné. On va vous montre tout à l'heure quelques
2 exemples de données statistiques. Les résultats
3 aussi des partenariats. Combien de rencontre qu'on
4 a eu avec telle communauté en partenariat, combien
5 d'activité de promotion qu'on a fait, etc. C'est
6 toutes des données qui sont utilisées pour permettre
7 de renforcer la mobilisation des acteurs. Parce
8 qu'en fin d'année, à la fin mars, avril on présente
9 toujours les statistiques aux partenaires sur la
10 communauté. Et les gens trouvent ça le *fun* d'avoir
11 les données qui sont locales, de leur milieu.
12 Combien de placements qu'on a évité, combien
13 d'enfants ont été confiés à la famille élargie.
14 Donc, ça permet de voir du concret pour les
15 partenaires, ça garde la mobilisation.

16 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

17 Oui. Donc, on voulait vous présenter quelques
18 actions pour favoriser cette stratégie-là.

19 **M. ROCH RIENDEAU :**

20 Oui, puis en fait, les rétroactions des
21 partenaires, c'est vraiment essentiel pour les
22 coordonnateurs...

23 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

24 Oui.

25 **M. ROCH RIENDEAU :**

1 ... de l'approche.

2 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

3 En fait, c'est que ce qui est intéressant avec Ma
4 famille ma communauté, c'est qu'on travaille
5 toujours de concert avec la communauté où on
6 implante Ma famille ma communauté, ça fait beaucoup
7 de communauté. Mais c'est ce qui est intéressant,
8 parce que quand on rentre nos partenaires, on leur
9 demande : « Comment vous trouvez ça les PDÉ? Quand
10 vous en avez vécu, il y a-tu des choses qui ont
11 accroché? Il y a-tu des choses qui étaient des bons
12 coups à reproduire? Est-ce que vous sentez qu'il y
13 a des choses qui pourraient être améliorer pour
14 mobiliser davantage nos partenaires? Est-ce qu'il y
15 a des outils qui pourraient être rendu
16 culturellement plus pertinents pour les communautés
17 autochtones aussi? » Ce travail-là, on ne le fait
18 pas seulement pour nous au centre intégré, mais on
19 le fait avec la communauté. Parce que l'idée, c'est
20 que Ma famille ma communauté devienne porté par tout
21 le monde pas juste pour le CISSS-AT non plus. Donc,
22 c'est vraiment important d'avoir cette rétroaction-
23 là de nos partenaires, puis des familles aussi à la
24 fin des PDÉ.

25 **M. ROCH RIENDEAU :**

1 Oui, donc c'est une recherche d'amélioration
2 continue pour que l'approche soit vraiment
3 culturellement pertinente dans les communautés,
4 améliorer la façon de faire. Puis différents moyens
5 concrets qu'on va utiliser pour garder l'approche
6 vivante, par exemple, on va... il y a des colloques
7 de la petite enfance, exemple, à Lac Simon, à
8 Kitcisakik, on a soit un kiosque ou soit on fait une
9 conférence pour présenter l'approche. On participe
10 à des tables de concertation locale qui existent.
11 Et c'est souvent dans ces tables-là qu'on va
12 présenter les résultats de l'années. On va faire
13 des articles pour des *journals*, soit le journal
14 interne du CISSS-AT ou soit un article s'il y a un
15 article qui existe dans la communauté. Donc, c'est
16 différentes façons pour faire la promotion de
17 l'approche et les résultats qui sont associés à
18 l'approche. Voilà.

19 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

20 Donc, ça faisait le tour des quatre (4) stratégies.
21 Ça fait qu'on vous présenterait maintenant plus un
22 petit peu, là, au niveau de l'implantation en milieu
23 autochtone comment ça a été dans les dernières
24 années.

25 **M. ROCH RIENDEAU :**

1 Oui, où est-ce qu'on est rendu au niveau de
2 l'implantation. Comme vous le voyez en haut, c'est
3 une implantation qui s'est faite partout en Abitibi-
4 Témiscamingue et en deux mille treize (2013), dans
5 le fond, on a reçu des résolutions de Lac Simon pour
6 implanter l'approche. En deux mille quinze (2015),
7 février deux mille quinze (2015) et février deux
8 mille quinze (2015) aussi bien sûr pour Timiskaming
9 First Nation et Kitcisakik. Donc, on avait les
10 trois (3) communautés Lac Simon Kitcisakik et
11 Timiskaming First Nation qu'on avait une résolution
12 qui appuyait l'approche et dans la résolution, ce
13 qui était mentionné par les élus, c'était qu'ils
14 demandaient à ce que chacun des... pas juste les
15 partenaires, mais à ce que chacune des organisations
16 de la communauté participent à l'implantation de
17 l'approche. Donc, c'était vraiment bien écrit dans
18 la résolution et demandait justement à tout le monde
19 de s'impliquer dans les rencontres PDÉ quand c'était
20 requis. Puis là, depuis quelque temps.

21 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

22 Oui.

23 **M. ROCH RIENDEAU :**

24 Laurence a des démarches de faites avec d'autres
25 communautés que ce n'est pas implanté.

1 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

2 En fait, on a continué les discussions avec
3 Pikogan, Pikogan qui est intéressé à déployer Ma
4 famille ma communauté, mais il reste des arrimages à
5 faire. On a aussi débuté certaines discussions à
6 Winneway et Kebaowek aussi qui est à Kipawa, en
7 fait, avec laquelle, là, ils ont accepté d'embarquer
8 dans le projet, là, en février deux mille dix-huit
9 (2018). Donc, on va pouvoir déployer l'approche de
10 Ma famille ma communauté dans le secteur aussi.

11 **M. ROCH RIENDEAU :**

12 Ce qu'on constate, c'est d'un défi, puis on va en
13 parler rapidement. Mais parfois avant qu'on
14 l'implante, ça peut prendre un certain délai
15 dépendamment des communautés pour toutes sortes de
16 facteurs. On sait que les conseils des communautés
17 ont plusieurs dossiers à gérer comme conseil. Ça
18 fait que parfois avant qu'ils connaissent bien
19 l'approche, on peut... ça peut arriver qu'on fasse
20 une relance à un conseil : « Êtes-vous toujours
21 d'accord? On vous a présenté il y a quelques mois
22 l'approche. » Puis souvent, c'est : « oui, oui, on
23 va... puis effectivement, on va se rasseoir avec
24 notre centre de santé puis voir de quelle façon,
25 puis on va vous rappeler. » Ça fait qu'on fait des

1 rappels à l'occasion quand c'est requis pour pouvoir
2 s'assurer que l'approche est toujours intéressante
3 pour la communauté.

4 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

5 Je vais te laisser aller sur comment on l'implante.

6 **M. ROCH RIENDEAU :**

7 Oui. Bien, concrètement, comment on l'implante
8 dans une nouvelle communauté, je viens de le
9 mentionner, on doit toujours passer par le conseil,
10 par les élus pour qu'ils soient d'accord avec
11 l'approche. Une fois qu'on a le O.K., qu'on obtient
12 soit une résolution ou une lettre qui appuie
13 l'approche, ça peut être une ou l'autre. Ensuite,
14 là, on peut, justement, rencontrer les différents
15 partenaires sur la communauté que ce soit, là, comme
16 on le disait : Santé, première ligne, les policiers,
17 les écoles, CPE, les intervenantes du centre
18 jeunesse qui travaillent dans la communauté aussi.
19 Parce qu'ils vont être les gens qui vont faire les
20 demandes des rencontres. On sensibilise tous les
21 partenaires, pour qu'avant qu'on puisse faire vivre
22 le PDÉ, on a parlé des quatre (4) stratégies et que
23 les gens sont bien embarqués dans la stratégie du
24 partenariat communautaire. Ensuite, bien, là, on
25 est capable de faire vivre l'approche avec les

1 quatre (4) stratégies et à ce moment-là, on peut
2 dire : Bien, voici les facilitateurs qui sont
3 disponibles et là, les intervenants qui sont
4 confrontés à une situation à risque de placement ou
5 de déplacement ou pour une réinsertion, qu'il soit
6 du centre de santé ou du centre jeunesse ou l'ex-
7 centre jeunesse, le CISSS peut faire une demande
8 d'une rencontre.

9 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

10 Pour favoriser ça, parce qu'on vous dit depuis le
11 début que les quatre (4) stratégies sont
12 importantes, on fait... on créé des comités qu'on
13 appel de coordination locale. En fait, la structure
14 actuelle c'est qu'on a un comité de coordination
15 régional donc... ou la direction, là, des jeunes
16 en... des jeunes est présente, la direction aussi...
17 le DPJ, en fait, est présent aussi. Puis on a aussi
18 un membre de la communauté qui est présent
19 coordonnateur de première ligne santé mentale qui
20 est là depuis le début de ce comité-là. Ce grand
21 comité-là, comité de régional, c'est vraiment une
22 vigie au niveau Abitibi-Témiscamingue et aussi
23 dans... on regarde un peu les particularités de
24 chacun des territoires où Ma famille ma communauté
25 est implantée. Par contre, plus localement on fait,

1 on crée un comité de coordination local. Donc, par
2 exemple, à Lac Simon ou à Kitcisakik on s'arrime
3 avec une table de concertation, on crée une instance
4 qui va assurer un rôle de vigie sur les quatre (4)
5 stratégies puis qu'on va recueillir la rétroaction
6 sur comment ça se passe le partenariat avec nos
7 membres? Est-ce qu'on doit faire un retour sur la
8 sensibilisation? Est-ce qu'il y a eu un roulement
9 de personnel qui fait qu'on devrait aller revoir les
10 écoles, revoir le conseil, revoir la garderie? On
11 assure aussi un partenariat pour nos salles, on
12 regarde aussi les PDÉ qu'il y a eu localement.
13 Donc, par exemple, à Lac Simon, combien il y en a
14 eu? C'est quoi, les résultats? Est-ce qu'il y a eu
15 des bons coups, des échappées? On discute ensemble
16 et on regarde un petit peu à diffuser ces résultats-
17 là qu'on reçoit aussi. Et ce qui est intéressant,
18 c'est qu'à chaque implantation qu'on fait, on
19 regarde avec les gens, c'est qui les personnes qui
20 seraient significative à être sur le comité ou de
21 quelle façon vous voulez qu'on regarde ce rôle de
22 vigie-là? Donc, on implique les membres avec nous
23 de la communauté pour dire : Est-ce que ce serait
24 mieux qu'on bâtit un comité Ma famille ma
25 communauté? Est-ce que ça serait mieux qu'on

1 s'arrime avec une table de concertation qui est déjà
2 là, puis si oui, comment, puis avec qui? Donc,
3 c'est vraiment un travail de collaboration qu'on
4 fait à ce niveau-là.

5 **M. ROCH RIENDEAU :**

6 Les personnes qui sont choisies pour être sur le
7 comité de coordination locale choisi soit par un
8 directeur de centre de santé ou par le conseil, ce
9 sont des bâtisseurs de ponts. C'est des gens qui
10 ont des liens avec beaucoup de monde dans la
11 communauté qui permet justement de sensibiliser la
12 population à l'approche, parce que oui, parfois, il
13 y a des colloques, on fait une présentation, mais
14 au-delà de cela, il y a beaucoup de parents qui se
15 posent des questions et quand qu'on a des
16 représentants de la communauté qui connaissent
17 l'approche, c'est les meilleures personnes pour
18 sensibiliser la population.

19 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

20 Par exemple, on peut inviter à un comité le
21 conseiller élu au niveau des services sociaux, les
22 écoles des adultes, le coordonnateur santé mentale.
23 Il y a plusieurs personnes qu'on implique. Puis le
24 but, c'est vraiment que ça soit, comme on le disait,
25 partagé à la communauté. Puis on évolue aussi avec

1 les couleurs de la communauté avec le rythme qu'il y
2 a aussi. Donc, on s'adapte au fur et à mesure s'il
3 y a des changements à faire.

4 **M. ROCH RIENDEAU :**

5 Les pratiques favorables.

6 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

7 Donc, pour s'assurer de l'implantation de Ma
8 famille ma communauté, il y a des pratiques qu'on
9 juge plus favorables. C'est sûr que ça prend
10 vraiment une collaboration qui est transparente avec
11 tous les membres de la communauté, les acteurs de la
12 communauté, nos partenaires, c'est essentiel à ce
13 qu'il a... au bon fonctionnement. On doit aussi
14 accepter la rétroaction, puis les ajustements.
15 Donc, comme quand je vous disais, on reçoit les
16 commentaires des gens, bien, c'est important de les
17 prendre, de regarder comment on peut s'améliorer, de
18 prendre les suggestions, puis de faire les
19 ajustements requis aussi. En début d'implantation,
20 c'est important aussi d'adresser les défis dès le
21 départ. Donc, quand on parlait tantôt de faire la
22 sensibilisation à tous, bien, c'est important qu'on
23 travail en équipe, puis qu'on capable d'aller dans
24 les organisations faire la sensibilisation. De
25 maintenir aussi les engagements.

1 **M. ROCH RIENDEAU :**

2 Oui.

3 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

4 Donc, les gens qui acceptent d'entrer dans Ma
5 famille ma communauté bien, ils acceptent à ce qu'on
6 travaille ensemble qu'on puisse s'interpeller.
7 Quand qu'on fait un PDÉ, les engagements des
8 partenaires, des intervenants, de la famille, c'est
9 important que ces engagements-là soit maintenu,
10 parce que s'ils ne sont pas maintenus dans le temps
11 donné, on n'assurera pas la sécurité de l'enfant
12 comme on le souhaitait. Donc, on les adresse dès le
13 départ. Et on accepte aussi le délai, puis le
14 rythme de chacune des communautés, c'est dans les
15 pratiques favorables.

16 L'idée, c'est vraiment que pour les
17 communautés, Ma famille ma communauté ça devient
18 vraiment un outil supplémentaire qui permet le
19 maintien du bien-être des enfants, de la famille
20 dans leur communauté, puis qu'on puisse assurer
21 vraiment leur stabilité, leur sécurité, puis leur
22 développement.

23 **M. ROCH RIENDEAU :**

24 Puis ça change les pratiques aussi.

25 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

1 Oui.

2 **M. ROCH RIENDEAU :**

3 Même les intervenants qui font la demande, parce
4 que si on a mis en place un filet de sécurité avec
5 tous les partenaires, puis le parent bien sûr qui
6 est au centre de ce plan de sécurité là, qui n'est
7 pas un plan d'intervention, mais qui met la table
8 pour un futur plan d'intervention ou la révision de
9 celui-ci, si durant le PDÉ, c'était entendu que
10 l'enfant demeurerait mettons dans sa famille et en
11 cours du PDÉ pour une raison X, l'enfant doit être
12 retiré, puis confié à la grand-mère, bien, c'est
13 important que les gens qui étaient présent au PDÉ,
14 qui étaient partenaires soient avisés par
15 l'intervenant, parce qu'ils étaient là à la
16 décision, puis il y a un changement de décision.
17 L'intervenant doit faire le suivi auprès des gens
18 présents. Ça fait que ça, ça peut-être un
19 changement de pratique parfois. Et ce qui va
20 arriver souvent, c'est qu'il y a un deuxième PDÉ qui
21 peut se faire. Si le plan de sécurité n'est plus...
22 n'assure pas la sécurité, on peut faire un deuxième
23 PDÉ pour la même situation, même s'il n'était pas à
24 échéance.

25 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

1 En fait, les rencontres PDÉ, ça peut dans les
2 communautés s'apparenter à un conseil de famille.
3 Par contre, la grande différence, c'est vraiment
4 qu'il n'y a pas uniquement la famille et
5 l'entourage, mais il y a aussi les partenaires, les
6 intervenants, puis ils peuvent inviter les figures
7 significatives aussi les aînés, les conseillers
8 élus, les gens avec qui... qu'ils voient comme
9 modèle sont invités au PDÉ. Aussi, les solutions
10 dans le plan de sécurité qui assure la sécurisation
11 culturelle sont fortement encourager. Donc, quand
12 les gens proposent un séjour en forêt, propose des
13 cérémonies, propose des... plusieurs choses, c'est
14 important, puis on l'inscrit, on les fait vivre,
15 puis les gens se reconnaissent dans les solutions
16 aussi, sentent que c'est des solutions qui sont
17 vraiment conforme à leurs idées à leurs valeurs qui
18 sont capables de les maintenir aussi. Parce que
19 l'idée, c'est que les solutions qui sont proposées,
20 les gens les maintiennent et se sentent à l'aise de
21 les maintenir également.

22 **M. ROCH RIENDEAU :**

23 Oui.

24 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

25 Donc, ça, c'était pour ça. C'est sûr que pour

1 implanter Ma famille ma communauté, il y a aussi des
2 défis, des défis qu'on a observés. Donc, c'est
3 certain qu'il y a une certaine méfiance qui est
4 observée entre... envers le Protection de la
5 jeunesse, puis certains services du CISSS-AT qui
6 fait que parfois on a à expliquer un petit peu c'est
7 comment ça veut... qu'est-ce que ça veut dire
8 s'arrimer à la trajectoire de service, qu'est-ce que
9 ça change dans les pratiques? C'est quoi, le rôle
10 de la protection de la jeunesse, le travail aussi de
11 certains autres professionnels qui sont à la table?
12 Donc, il y a cette méfiance-là qui est présente.

13 **M. ROCH RIENDEAU :**

14 On la sent des fois en début de rencontre ou
15 lorsqu'on rencontre le parent seul, on vérifie avec
16 lui s'ils sont à l'aise et on la sent la méfiance
17 souvent, pas tout le temps, mais souvent envers les
18 services de protection. C'est gros, c'est
19 institutionnel, puis c'est... ça fait peur. Ça fait
20 qu'on dit : « Bien, voici le rôle de l'approche,
21 voici le rôle du facilitateur, puis le travail qui
22 va être fait par tous les membres de l'équipe autour
23 de vous. Autant de l'intervenant, autant votre
24 invité, on a le même objectif de maintenir l'enfant
25 chez vous. Et si on doit travailler sur un plan B,

1 on va le faire avec vous, on ne va pas vous
2 organiser, vous allez contribuer à trouver des
3 solutions. » Ça fait que ça, à ce moment-là, les
4 résistances baisses.

5 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

6 Oui, puis c'est de rappeler aussi que si on fait un
7 PDÉ, c'est qu'il y a l'ouverture de tout le monde
8 qui est présent. Donc, les intervenants de la
9 protection de la jeunesse qui sont là ont
10 l'ouverture d'y participer, puis de respecter ce
11 rythme-là aussi.

12 **M. ROCH RIENDEAU :**

13 Tout à fait.

14 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

15 De rappeler aussi que Ma famille ma communauté, ce
16 n'est pas un programme unique au centre intégré,
17 c'est vraiment porté par l'ensemble de la
18 communauté. Des fois, il y a des craintes à se dire
19 que si on embarque dans un programme comme Ma
20 famille ma communauté, ça pourrait nous nuire ou il
21 ne pourra pas y participer comme il souhaiterait.
22 Alors, que Ma famille ma communauté, il y a une
23 grande, grande place à la rétroaction, à
24 l'ajustement, à travailler ensemble.

25 **M. ROCH RIENDEAU :**

1 Oui.

2 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

3 Donc, c'est vraiment de rappeler cette notion-là,
4 aussi. Un autre des défis qui est observé, c'est
5 vraiment que la présence, puis la mobilisation des
6 gens doit être soutenue. Donc, qu'on travaille en
7 continue ensemble, qu'on se mobilise ensemble, qu'on
8 soit présent quand il y a des demandes de PDÉ. Puis
9 c'est toujours dans l'optique de... d'assurer la
10 sécurité de chaque enfant.

11 **M. ROCH RIENDEAU :**

12 Puis même la présence soutenue...

13 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

14 Oui.

15 **M. ROCH RIENDEAU :**

16 ... des gens qui sont sur les comités de
17 coordination aussi. Des fois, tout le monde a des
18 engagements autres, mais il faut faire des rappels,
19 s'assurer que si la personne qui représente,
20 exemple, l'école ne peut pas être là, est-ce qu'elle
21 peut être remplacée par quelqu'un d'autre? Parce
22 qu'on souhaite avoir des représentants de chacun des
23 secteurs. Ça fait que le fait d'avoir une
24 coordination régionale, ça permet d'assurer
25 justement des rappels, puis faire... supporter la

1 mobilisation.

2 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

3 Oui. Puis il y a aussi, Roch on en parlé un petit
4 peu tantôt, mais tout le délai avant l'implantation
5 de Ma famille ma communauté selon le rythme de
6 chacune des communautés autochtones. C'est un
7 enjeu, un défi, parce que souvent, oui, il y a un
8 intérêt démontré, mais comme on disait, il y a des
9 relances à faire, il y a un temps, il y a beaucoup
10 de dossier en communauté qui sont peut-être
11 important qui fait que Ma famille ma communauté
12 n'est pas priorisé, puis on tente de travailler
13 ensemble pour que ça fonctionne, puis qu'on puisse,
14 justement, la protection de la jeunesse et les
15 organismes de la communauté, s'arrimer pour faire
16 des rencontres PDÉ. Donc, il y a ce que délai-là
17 qui parfois est un défi qu'on relance, puis qu'on
18 travaille ensemble.

19 **M. ROCH RIENDEAU :**

20 Tout à fait.

21 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

22 Il y a le maintien des comités ou des instances
23 aussi.

24 **M. ROCH RIENDEAU :**

25 Oui.

1 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

2 Comme Roch vient tout juste de mentionner que les
3 comités de vigie de coordination qu'on a soit à Lac
4 Simon, à Timiskaming First Nation ou à Kitcisakik,
5 il faut les faire vivre et qu'ils continuent dans le
6 temps, parce que c'est comme ça qu'on... qu'on
7 s'améliore en continue. Donc, c'est ça l'importance
8 de ces comités-là.

9 **M. ROCH RIENDEAU :**

10 Les salles, on en parlait tout à l'heure, le défi
11 d'avoir une salle qui est neutre et à proximité, ça on
12 va...

13 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

14 Oui.

15 **M. ROCH RIENDEAU :**

16 ... trouver des solutions avec... s'il y a des
17 nouvelles bâtisses, des nouveaux locaux
18 disponibles.

19 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

20 Oui.

21 **M. ROCH RIENDEAU :**

22 Mais ça, c'est un défi parfois.

23 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

24 Puis toute la notion de former les facilitateurs.

25 **M. ROCH RIENDEAU :**

1 Oui.

2 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

3 Tantôt on vous disait qu'on avait des travaux de
4 collaboration avec le centre de santé aussi, on a
5 des facilitateurs qui sont formés dans les centres
6 de santé, on a des facilitateurs qui sont formés
7 dans les équipes d'application des mesures, mais le
8 but, c'est toujours de maintenir la neutralité.
9 Donc, chaque intervenant qui est formé, que ce soit
10 en... au centre de santé ou en application des
11 mesures, si il connaît trop bien la situation, il ne
12 peut pas animer le PDÉ, il faut vraiment que ce soit
13 une personne qui ne connaît pas la situation pour
14 qu'il puisse animer, être neutre, non décisionnel
15 aussi et c'est un enjeu autant pour les gens formés
16 au centre de santé qui souvent se retrouve à avoir
17 plusieurs chapeau soit un chapeau facilitateur,
18 chapeau première ligne, chapeau famille, chapeau
19 conjoint, qui fait que ces personnes-là ne pourront
20 pas l'animer, puis qu'il faut trouver des
21 alternatives pour que ce soit quelqu'un d'autre
22 qu'il y aille qui ait cette neutralité-là.

23 **M. ROCH RIENDEAU :**

24 Et c'est pour ça tu en animes plusieurs.

25 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

1 Oui, c'est ça, c'est ça. On s'entraide, le but,
2 c'est vraiment que ça se vive en communauté. Ça
3 fait que quand qu'on peut s'entraider, on va va
4 faire, puis on va trouver des solutions pour ça,
5 c'est certain.

6 **M. ROCH RIENDEAU :**

7 Avec les statistiques qui sont récupérés après
8 chaque rencontre, elle va donner quelques exemples
9 de données.

10 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

11 Oui. Donc, cette année, les années sont comptées
12 vraiment, là, du premier (1^{er}) avril de l'année
13 en... deux mille dix-sept (2017) jusqu'au trente et
14 un (31) mars deux mille dix-huit (2018). Les
15 données que je vous présente aujourd'hui sont non
16 officielles étant donnée que l'année vient tout
17 juste de terminer, là, je... c'est les chiffres
18 qu'on suppose. Il y a une croissance des demandes
19 PDÉ pour un total de soixante et douze (72)
20 rencontres cette année, il y a possibilité à ce
21 qu'il y en ait davantage d'où la volonté, là, qu'on
22 travaille en ce moment.

23 **M. ROCH RIENDEAU :**

24 Soixante et douze (72) rencontres, c'est partout en
25 région?

1 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

2 Partout en région.

3 **M. ROCH RIENDEAU :**

4 O.K.

5 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

6 Puis à Kitcisakik, vous voyez, on a eu huit (8), à
7 Lac Simon, il y en a eu seize (16) et... autochtones
8 de l'ouest, donc Timiskaming First Nation il y en a
9 eu une particulière, là, qu'on a pu animer à
10 Winneway, ça fait cinq (5) rencontres. Quand qu'on
11 dit le nombre de rencontre, ça ne veut pas dire le
12 nombre d'enfants touchés. Il y a des situations là-
13 dedans que c'était des fratries, donc il y avait
14 plusieurs enfants. Puis quand qu'on fait un PDÉ
15 pour une fratrie, on ne vous l'a pas mentionné plus
16 tôt, mais la décision finale peut être particulière
17 à chaque enfant.

18 **M. ROCH RIENDEAU :**

19 Oui.

20 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

21 Ça fait que ça se pourrait qu'il y en ait un qui
22 soit confié à une tante, mais que les autres restent
23 avec les parents. Il y a une couleur pour chaque
24 enfant.

25 **M. ROCH RIENDEAU :**

1 Selon ses besoins.

2 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

3 Oui.

4 **M. ROCH RIENDEAU :**

5 Tout à fait.

6 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

7 Donc, ça, c'est cette année.

8 **M. ROCH RIENDEAU :**

9 L'autre tableau, c'est l'année que moi, j'étais
10 présent, c'était l'année deux mille quinze, deux
11 mille seize (2015-2016) qu'on compare avec l'année
12 dernière deux mille seize, deux mille dix-sept
13 (2016-2017), toujours du premier (1^{er}) avril de
14 chaque année au trente et un (31) mars. Si je
15 prends l'exemple à Lac Simon en deux mille quinze,
16 deux mille seize (2015-2016), il y avait eu seize
17 (16) rencontres PDÉ, l'année suivante treize (13),
18 donc assez près, c'est semblable comme le nombre de
19 rencontres. Kitcisakik, il y a eu onze (11)
20 rencontres en deux mille quinze, deux mille seize
21 (2015-2016) et il y en a eu deux mille seize, deux
22 mille dix-sept (2016-2017) douze (12), c'est
23 sensiblement la même chose. Timiskaming First
24 Nation, on voit qu'il y en avait seulement eu une
25 rencontre, mais on était en cours d'implantation,

1 l'approche venait juste d'être implantée. C'est ce
2 qui fait qu'il y avait seulement eu une demande
3 d'une rencontre. Les autres colonnes, bien, c'est
4 les autres endroits que l'approche est implantée en
5 région.

6 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

7 Il y a aussi par rapport aux motifs de demande
8 qu'on a. Donc, quand qu'on disait soit des demandes
9 en déplacements, réinsertions, risque de placement,
10 placement en urgence, on vous a montré au niveau de
11 Lac Simon et Kitcisakik là, en parallèle.

12 **M. ROCH RIENDEAU :**

13 Oui, ce qui est intéressant de voir, les motifs de
14 demandes. Pourquoi qu'un intervenant soit qu'il est
15 de la première ligne, principale de la protection de
16 la jeunesse, pourquoi ils ont fait une demande d'une
17 rencontre PDÉ? On voit que dans soixante-deux pour
18 cent (62 %) des situations à Lac Simon, ça a été
19 pour des risques de placement dans la zone qui est
20 rouge. On voit qu'il y a eu d'autres demandes de
21 faites à vingt-trois pour cent (23 %) pour un risque
22 de déplacement. On a une situation, c'est pour
23 favoriser une bonne réinsertion possiblement chez le
24 parent. Et une situation qu'il y a eu un placement
25 d'urgence de fait. Habituellement, c'est dans la

1 fin de semaine, comme tu l'avais mentionné,
2 Laurence. Et là, il y a eu une demande de rencontre
3 pour voir si on pouvait retourner l'enfant. Si je
4 vais à Kitcisakik, on a eu... c'est pas mal en
5 pourcentage les mêmes données.

6 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

7 Ça aussi.

8 **M. ROCH RIENDEAU :**

9 Soixante-sept pour cent (67 %) pour risque
10 placement, dix-sept pour cent (17 %) risque de
11 déplacement, une réinsertion et un placement
12 d'urgence. En pourcentage, c'est les mêmes choses.

13 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

14 Dans le fond, la volonté, c'est vraiment que ça
15 s'arrime avec la trajectoire, donc il va... il y a
16 de plus en plus de demande au niveau du placement en
17 urgence qui est travaillé aussi dans la réinsertion
18 réussi chez les parents aussi.

19 **M. ROCH RIENDEAU :**

20 L'autre donnée statistique, ce qui est intéressant
21 de voir dans les graphiques c'est les décisions qui
22 sont prises à l'issue de la rencontre PDÉ. Donc, on
23 voit ici qu'à soixante-dix-sept pour cent (77 %) à
24 Lac Simon, on voit qu'il y a eu soixante-dix-sept
25 pour cent (77 %) des décisions qui ont été de

1 maintenir l'enfant dans le milieu qu'il était avant
2 la rencontre. Donc, on assure une stabilité. On
3 voit que dans quinze pour cent (15 %), l'enfant a
4 été réinséré chez son parent et dans huit pour cent
5 (8 %), donc une situation, que l'enfant a été confié
6 à la famille élargie et on voit qu'il n'y a eu aucun
7 placement en famille d'accueil l'an passé jusqu'au
8 trente et un (31) mars deux mille dix-sept (2017),
9 aucun enfant qui a été placé en famille d'accueil à
10 la fin de la rencontre. La décision, là, a été...
11 les décisions ont été dans les... dans l'évitement
12 du placement comme qu'on le voit ici.

13 À Kitcisakik, c'est quand même semblable, on
14 voit qu'il y a quatre-vingt-douze pour cent (92 %)
15 des enfants qui ont été maintenu dans le milieu
16 qu'ils étaient avant la rencontre. On voit qu'il y
17 a huit pour cent (8 %) des situations, donc une
18 rencontre où est-ce que l'enfant a pu être réinséré
19 chez son parent. Aucun placement en famille
20 d'accueil en RTF, qui est une ressource de type
21 familiale.

22 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

23 Si on y va selon les services en cours, donc
24 l'application des mesures, évaluation, orientation
25 et service volontaire LSSSS première ligne, en fait,

1 c'est qu'à Lac Simon la majorité se passe durant
2 l'application des mesures et sinon en évaluation,
3 orientation. Je vous dirais que la dernière année,
4 c'est-à-dire deux mille dix-sept, deux mille dix-
5 huit (2017-2018), il y a eu des demandes en LSSSS du
6 centre de santé, en fait et il y a une augmentation
7 des demandes à l'évaluation orientation aussi parce
8 que les intervenants voient un peu ce que ça peut
9 apporter comme je vous dis au niveau de voir
10 d'emblée le réseau de voir des autres solutions, des
11 alternatives aussi.

12 **M. ROCH RIENDEAU :**

13 Donc, il y a un signalement qui est arrivé, c'était
14 à l'étape d'évaluation?

15 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

16 Oui.

17 **M. ROCH RIENDEAU :**

18 Et là, l'intervenant fait une demande.

19 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

20 C'est ça.

21 **M. ROCH RIENDEAU :**

22 O.K.

23 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

24 À Kitcisakik, les pourcentages se ressemblent quand
25 même, il y a plus de demande à l'application des

1 mesures, puis à l'évaluation et orientation, il y a
2 eu quatre (4) demandes. En service LSSSS, il y a eu
3 une (1) demande.

4 Je vais vous montrer aussi la provenance des
5 participants quand qu'on vous disait que les gens
6 peuvent inviter, là, leurs invités. Ce qui est
7 intéressant de voir, c'est qu'il y a eu dans l'année
8 deux mille seize, deux mille dix-sept (2016-2017)
9 autant de gens des services centre jeunesse,
10 intervenant jeunesse, finalement que de famille
11 entourage. Donc, ce qui est intéressant, c'est
12 qu'il y a beaucoup, beaucoup de familles présentes
13 dans les rencontres que ce n'est pas une majorité
14 d'intervenant de la protection de la jeunesse qui
15 est à la table, au contraire. Qu'il y a un beau
16 partage. Et dans les autres chiffres qu'on voit, on
17 voit qu'il y a eu des autres participants, on parle
18 ici, de conjoint, de conseiller élu, de voisin qui
19 sont présents aussi. Il y a des familles d'accueil
20 qui sont présentes aussi au PDÉ quand on veut éviter
21 un déplacement ou qu'on est capable de préparer un
22 placement aussi. Il y a des organismes
23 communautaires qui sont là, donc c'est intéressant
24 de voir le partage des participants dans les
25 rencontres PDÉ et de voir la place que prend la

1 famille dans ces rencontres-là. Pour faire un
2 parallèle souvent dans nos services, on a toujours
3 eu la notion d'accompagnement où le parent a le
4 droit d'être accompagné d'un intervenant pour la
5 rencontre. Qu'il a le droit d'être accompagné d'un
6 membre de la famille et tout ça. La distinction ici
7 avec le PDÉ, c'est que dans la notion
8 d'accompagnement, la personne est là en soutien pour
9 aider la personne à faire la rencontre tandis que
10 dans le PDÉ, les invités sont là, oui, en soutien,
11 mais aussi pour participer à la décision de risque
12 de placement, puis de donner leur connaissance de la
13 situation, leur expertise aussi. Ça fait que c'est
14 là qu'est la grosse différence qui est permise dans
15 les PDÉ, finalement.

16 **M. ROCH RIENDEAU :**

17 Le dernier tableau tu l'as présenté.

18 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

19 Oui. Le dernier... le tableau, je vais vous le
20 présenter rapidement, en fait. C'est qu'on a
21 regardé dans les rencontres qu'il y a eu depuis deux
22 mille treize (2013) en communauté autochtone. Donc,
23 vous avez cent soixante-douze (172) enfants
24 concernés dans le tableau qui ont eu des PDÉ en
25 milieu autochtone, communauté autochtone. Et ce qui

1 est intéressant de voir, c'est que cent soixante-
2 cinq (165) de ces enfants-là ont été maintenus sur
3 leur communauté, c'est-à-dire près de quatre-vingt-
4 seize pour cent (96 %) des enfants ont été maintenu
5 dans leur communauté d'origine auprès de soit leurs
6 parents ou un membre significatif de la famille.
7 Donc, c'est intéressant au niveau de Ma famille ma
8 communauté aussi qui souhaite l'évitement des
9 déracinements et ces enfants-là qui restent dans des
10 milieux connus également.

11 **M. ROCH RIENDEAU :**

12 Au niveau des retombées de la mise en œuvre de
13 l'approche Ma famille ma communauté, juste pour vous
14 dire que dans le cadre de l'implantation de
15 l'approche dans les trois (3) centres jeunesse qui
16 avaient implanté dans le cadre du projet pilote, il
17 y avait une recherche qui a été faite sur le
18 processus d'implantation par l'équipe de madame
19 Geneviève Graton, puis elle a déposé son rapport en
20 mars deux mille quinze (2015), puis il y avait
21 beaucoup d'éléments intéressants dont les retombées.
22 Et les retombées que nous on observe, ce sont les
23 mêmes retombées qui avaient été observées dans le
24 cadre du projet pilote. Donc, quelques exemples de
25 retombées qu'on observe nous dans la pratique, dans

1 l'implantation de l'approche en Abitibi-
2 Témiscamingue, c'est que ça favorise une meilleure
3 compréhension de la situation des parents et de la
4 dynamique familiale, donc une vision commune. Même
5 l'école si elle est invitée, ils vont comprendre
6 qu'est-ce qui fait qu'un moment donné, il y avait un
7 risque et qu'est-ce que l'école peut faire pour
8 contribuer, mais l'école, il lui manquait souvent un
9 élément, il y avait l'élément scolaire, mais là, il
10 y a un élément scolaire qui permet de comprendre que
11 tel enfant c'est peut-être pour ça qu'il vit un
12 stress dans ce temps-ci, puis qu'il est moins
13 disponible pour l'apprentissage. Donc, l'école vont
14 combler par d'autres services pour soutenir la
15 famille, parce qu'ils comprennent la situation
16 globale. C'est un avantage, ça amène une plus
17 grande variété et une plus grande quantité de piste
18 de solution. Donc, le filet de protection social
19 est mis en place avec l'idée de chacun des
20 participants. Ça amène les participants à amener
21 des solutions davantage adaptés aux besoins de
22 l'enfant.

23 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

24 C'est que l'idée, c'est vraiment de travailler en
25 groupe, mettre ensemble nos idées, on va plus loin,

1 puis on trouve des alternatives gagnantes aussi.

2 **M. ROCH RIENDEAU :**

3 Sur les pratiques de collaboration aussi, il y a
4 des retombées intéressantes. C'est que ça favorise
5 une meilleure compréhension de la situation... ça
6 je l'ai dit, je n'ai pas avancé, excusez-moi.

7 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

8 Oui, c'est moi.

9 **M. ROCH RIENDEAU :**

10 Et voilà. La responsabilité est partagée, donc les
11 décisions qui concernent un enfant et la famille, ça
12 ne repose pas seulement sur l'intervenant social et
13 son chef de service, ça repose aussi sur l'ensemble
14 de la communauté qui participe à la décision où il y
15 a une responsabilité qui relève du DPJ ou de son
16 équipe, mais il y a aussi une responsabilité
17 partagée par tous les participants à la rencontre.
18 Ça, c'est une pratique qui est gagnante pour la
19 famille, ça augmente la propension des personnes de
20 la communauté à s'engager dans le plan de la
21 sécurité. Ça permet aussi d'augmenter les
22 connaissances des ressources disponibles sur la
23 communauté. Les partenaires apprennent à connaître
24 les services qui sont existants, puis les parents
25 aussi apprennent à connaître les services existants

1 sur la communauté et les mandats respectifs de
2 chacun. Ça clarifie les rôles de chacun, les
3 enjeux, les limites de chacun. Par exemple, les
4 limites de la Protection de la jeunesse, les limites
5 des partenaires, puis les responsabilités de chacun,
6 puis la famille aussi.

7 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

8 On avait envie de vous présenter un petit peu les
9 commentaires qu'on a recueillis soit par rapport à
10 une des quatre (4) stratégies ou au sortir d'un PDÉ
11 aussi. En fait, ce qui est vraiment une des
12 premières choses qu'on entend des gens, c'est le
13 sentiment d'être écouté, puis d'être entouré. De se
14 rendre compte qu'on n'est pas tout seul dans notre
15 situation, puis qu'il y a beaucoup de gens autour
16 qui sont prêts à se mobiliser pour aider.

17 **M. ROCH RIENDEAU :**

18 Il y a des parents qui nous disaient qu'ils avaient
19 l'impression que ce n'est pas l'intervenant DPJ qui
20 va décider de la situation de son enfant, mais que
21 là, il se sent concerné, puis décisionnel. Ça,
22 c'est des commentaires qu'on a.

23 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

24 Aussi les parents, puis la famille sentent qu'ils
25 peuvent apporter leurs solutions, leurs idées aussi.

1 Ça permet aussi de faire valoir tout le travail qui
2 est possible par la communauté, parce que les gens
3 sortent un peu de leur mandat habituel, puis c'est
4 créatif, il y a une tempête d'idées finalement comme
5 on dit qui émerge, là, là-dedans. Les intervenants
6 sentent aussi qu'ils ont une place pour leur
7 créativité professionnelle.

8 **M. ROCH RIENDEAU :**

9 Les intervenants souvent autour de la table,
10 intervenant, je ne parle pas juste intervenant de la
11 protection, mais intervenant qui participe,
12 communautaire, la famille élargie, ils vont nommer
13 les forces de la famille, de l'enfant et des
14 parents. Et ça, les parents ne sont pas souvent, en
15 tout cas ce qu'on entend, c'est que souvent dans les
16 rencontres, ils n'ont pas l'impression qu'on nomme
17 souvent leur force qui sont présente, puis le fait
18 que ce soit nommé par les gens autour. Ça leur
19 donne de la confiance de l'énergie, ça leur donne un
20 élan pour continuer, puis ça ils soulignent que
21 c'est le fun que leurs forces soient reconnues.
22 Puis il y a des adolescents qui nomme, là,
23 lorsqu'ils sont présents à la rencontre, puis qui
24 ont pu nommer leurs opinions, leurs solutions devant
25 les parents, devant l'intervenant, mais ils se

1 sentent plus léger à la fin de la rencontre. Ils
2 ont pu amener leur contribution aussi. Puis les
3 participants nomment qu'ils ont appris à connaître
4 les services sur la communauté.

5 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

6 En général, ce qu'on voit aussi comme condition
7 gagnante de l'implantation c'est pour Ma famille ma
8 communauté, c'est vraiment qu'on doit avoir l'appui
9 des gestionnaires, que les gestionnaires, bien,
10 quand qu'on parle aussi des chefs d'équipe de
11 service qui pensent à faire un PDÉ qui rappellent
12 aux intervenants, que les intervenants se le disent
13 entre eux. Puis quand je dis intervenant, c'est
14 large, si l'école pense à faire un PDÉ, bien, qu'ils
15 le rappellent à l'intervenant qui est pris en charge
16 aussi qu'on s'entraide ensemble. D'avoir une vision
17 commune avec les partenaires d'être ouvert aussi à
18 réviser nos pratiques et nos façons de faire. Quand
19 je vous disais aussi tantôt qu'on reçoit la
20 rétroaction, bien, on est prêt à s'ajuster à prendre
21 les commentaires à trouver des façons de faire des
22 outils qui sont plus pertinents aussi. On a une
23 volonté d'impliquer activement les familles dans les
24 rencontres PDÉ aussi, c'est une condition gagnante.
25 De se faire des... de créer des mécanismes qui

1 assurent aussi un suivi des décisions prises suite
2 aux rencontres de PDÉ et là-dedans j'inclurais aussi
3 ce que Roch mentionnait tantôt, c'est que si en PDÉ
4 on voit qu'il y a eu un plan de sécurité qu'il y a
5 eu les engagements l'importance de refaire un
6 deuxième PDÉ prend son sens et on ne doit pas
7 l'oublier non plus. Donc, on travaille à faire en
8 sorte qu'il y ait des deuxièmes PDÉ, comme ça, on va
9 plus loin dans la discussion, peut-être qu'on
10 prendra la décision d'un placement, mais toujours en
11 impliquant les parents. Puis à l'inverse, s'il y a
12 eu un placement de déterminé, bien, de travailler à
13 son retour aussi. Donc, on pourrait faire un
14 deuxième PDÉ avec les mêmes invités ou inclure des
15 nouveaux invités pour travailler le retour à la
16 maison et que ça fonctionne.

17 **M. ROCH RIENDEAU :**

18 Il faut accepter que la mise en œuvre de
19 l'approche, ça prend du temps. Ça ne se fait pas du
20 jour au lendemain. Tout à l'heure, souvenez-vous du
21 tableau avec les quatre (4) stratégies interreliées,
22 c'est important que les stratégies soient bien
23 connues, bien implantées, donc ça prend plusieurs
24 mois à bien l'implanté l'approche avant qu'on puisse
25 faire vivre la rencontre PDÉ en tant que telle.

1 Puis l'adapter ou on dirait rendre ça pertinent à
2 chacune des communautés, tu l'as mentionné tout à
3 l'heure. Ce n'est pas juste d'adapter, mais de les
4 rendre pertinents culturellement à chacune des
5 communautés, leurs façons de faire, comment
6 s'arrimer, c'est où les meilleurs endroits. Donc,
7 il faut vraiment être ouvert et attentif aux
8 suggestions pour faire vivre l'approche aux réalités
9 locales.

10 En résumé, pourquoi implanter l'approche Ma
11 famille ma communauté? Bien, c'est pour mobiliser
12 les ressources de la communauté et créer un filet de
13 sécurité autour de l'enfant ou de l'adolescent pour
14 diminuer le recours au placement des enfants
15 l'instabilité des milieux de vie pour les enfants,
16 les déplacements en fait et leur déracinement de la
17 communauté. Et pour accorder une plus grande place
18 aux parents et à leurs proches dans les décisions à
19 prendre lors des situations où l'enfant est à risque
20 de placement de déplacement ou afin de favoriser une
21 réinsertion sociale... familiale, pardon.

22 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

23 Donc, je ne sais pas si... ce serait la fin de
24 notre présentation au niveau de Ma famille ma
25 communauté. Merci, je ne sais pas si vous avez des

1 questions qu'on pourrait répondre?

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Merci beaucoup, j'aurais certainement quelques
4 questions, mais je vais offrir à Me Arpin si elle en
5 a d'abord, ensuite Me Robillard.

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Merci. Oui, effectivement, je trouve que c'est un
8 projet absolument extraordinaire, c'est tellement
9 porteur. Ma question, c'est : Quelles sont les
10 visées à long terme? Puis je m'explique « long
11 terme », je ne veux pas que vous compromettiez sur
12 des délais, c'est un outil, c'est une approche qui
13 est tellement intéressante, elle traduit vraiment
14 tout ce que la loi Santé et Service sociaux nous
15 demande de faire dans un plan d'intervention pour un
16 enfant, une famille, pour un usagé. Ça exprime
17 aussi tous les droits des enfants et des parents
18 qu'on trouve dans la loi de la protection de la
19 jeunesse. C'est comme fondamental comme outil, pour
20 moi. Alors, c'est quoi... comment on sème ça à
21 travers toutes nos communautés?

22 **M. ROCH RIENDEAU :**

23 Bien, pour la suite, je dirais Laurence est là-
24 dessus présentement avec l'INESSS...

25 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

1 Oui.

2 **M. ROCH RIENDEAU :**

3 ... pour du moyen terme, disons.

4 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

5 En fait, c'est sûr que... bien, provincialement on
6 a l'INESSS qui soutient au niveau de la coordination
7 provinciale, il y a une volonté que ça soit déployé
8 dans d'autres régions que l'Abitibi-Témiscamingue et
9 Montérégie. En Abitibi-Témiscamingue,
10 principalement, la volonté, c'est vraiment que
11 l'approche soit implantée dans les cinq (5) MRC, ce
12 que récemment on a réussi, parce que Ville-Marie et
13 Témiscamingue... Timiskaming va commencer
14 l'approche Ma famille ma communauté, on a fait les
15 sensibilisations aussi et Kebaowek va se joindre
16 aussi avec Timiskaming pour créer un comité de
17 coordination qui va se faire. On souhaiterait
18 également que ça soit déployé dans l'ensemble des
19 communautés autochtones, donc avec Pikogan et
20 Winneway, on continue les discussions à ce niveau-
21 là. Et dans la visée aussi à long terme, c'est déjà
22 impliqué... imbriqué dans la trajectoire de service
23 alors que le souhait c'est que le changement de
24 pratique s'opère et qu'on puisse penser à faire des
25 PDÉ pour chacun des enfants qui est à risque de

1 placement qui répond aux critères spécifiques de
2 cette rencontre-là qu'on puisse s'arrimer avec tous
3 les programmes du CISSS-AT aussi on a déjà des
4 grands partenaires à l'extérieur du CISSS-AT... à
5 l'intérieur du CISSS-AT, mais de continuer la
6 sensibilisation pour les services qui touchent
7 autant à l'enfance aux parents aux adultes, aux
8 adolescents et à l'intérieur du CISSS également. Je
9 ne sais pas si je réponds bien?

10 **Me SUZANNE ARPIN :**

11 Oui.

12 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

13 Mais la visée à long terme, c'est vraiment que ça
14 continue de vivre finalement.

15 **M. ROCH RIENDEAU :**

16 Et en Abitibi le choix qui a été fait par le
17 CISSS-AT...

18 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

19 Oui.

20 **M. ROCH RIENDEAU :**

21 ... c'est d'avoir une coordination régionale.

22 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

23 Oui.

24 **M. ROCH RIENDEAU :**

25 Donc, ça, ça assure une pérennité de l'approche.

1 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

2 Oui.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Si je comprends bien, ce n'est pas répandu partout
5 encore?

6 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

7 Au Québec ou en Abitibi?

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Au Québec.

10 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

11 Au Québec, non.

12 **M. ROCH RIENDEAU :**

13 Il y a un an et demi (1 ½), on a rencontré des
14 représentants du ministère qui sont venus entre des
15 pratiques gagnantes, on a fait des présentations
16 écourtées de l'approche et ça a été quand même
17 entendu.

18 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

19 Oui.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Est-ce qu'il y a une volonté au niveau provincial
22 d'implanter ça un peu partout? Ou partout, ce
23 serait souhaitable?

24 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

25 Bien, en fait, avec l'INESSS on a travaillé à faire

1 un bilan justement récemment, finalement très
2 récemment avec la Montérégie voir un peu c'est quoi
3 les retombées, parce que les retombées sont autant
4 positive en Abitibi-Témiscamingue, mais en
5 Montérégie aussi et il y a un intérêt du ministère à
6 connaître cette approche-là, puis à voir les
7 possibilités à long terme pour répondre aux besoins
8 des enfants, mais je ne pourrais pas me prononcer
9 davantage que ça. Mais en Abitibi-Témiscamingue, la
10 volonté est vraiment que cette approche-là continue
11 de vivre, la direction est sensible aux enjeux de Ma
12 famille ma communauté et sensible aussi à ce que les
13 intervenants, les chefs connaissent l'approche,
14 l'utilisent, puis qu'on puisse faire le plus
15 grand... plusieurs partenariats avec nos organismes
16 autour.

17 **M. ROCH RIENDEAU :**

18 Ils constatent comme nous l'avantage pour les
19 enfants et leur famille d'utiliser une approche
20 comme celle-là.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Parce que quand on regarde vos chiffres, je voyais
23 quoi? Cent soixante-douze (172) enfants?

24 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

25 Oui.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Le résultat est assez...

3 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

4 Ça, c'est les enfants en milieu autochtone...

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 ... assez probant.

7 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

8 ... mais si on y allait plus largement, je pense
9 qu'on proche du trois cents (300) enfants touchés.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Tu sais, j'imagine que ça peut amener un support
12 aux parents aussi, ça peut...avec tout l'entourage,
13 puis d'avoir les gens autour qui s'engage, si j'ai
14 bien compris.

15 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

16 Exactement.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Alors, les gens ont le support. Encore ce matin,
19 là, on entendait des gens qui disaient : « Si
20 j'avais eu du support, pourquoi je n'ai pas eu de
21 support »?

22 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

23 Vraiment ça...

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Tu sais, entre vous et moi, ce n'est pas la

1 première fois que j'entendais ça ce matin, depuis le
2 début des travaux de la commission on entend qui
3 aimerait avoir du support au lieu d'enlever les
4 enfants.

5 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

6 Effectivement, puis c'est vraiment une approche que
7 les gens apprécient, puis qui répond vraiment à la
8 notion de projet de vie, protection des enfants de
9 la loi de la protection de la jeunesse comme on
10 disait un peu, mais aussi LSSSS, toute la notion
11 *d'empowerment*, de pouvoir redonner aux parents, aux
12 enfants, toute la notion aussi de créer un tissu
13 social fort, d'aller chercher l'expertise de nos
14 partenaires sur la communauté, sur... puis en milieu
15 urbain aussi on a une très bonne collaboration avec
16 le centre d'amitié autochtone, la Maison des
17 familles, le Carrefour jeunesse-emploi, les
18 organismes communautaires, centre d'entraide, la
19 municipalité aussi. On ratisse très, très large
20 quand on va chercher des partenariats. Puis ça
21 répond à cette volonté-là de créer un tissu social
22 fort pour la protection des enfants.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 C'est assez évident que c'est gagnant pour tout le
25 monde, gagnant pour l'enfant, gagnant pour sa

1 famille immédiate, ça famille élargie, puis la
2 communauté...

3 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

4 Oui.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 ... la nation, les villes. Tu sais, c'est à se
7 demandé pourquoi ce n'est pas déjà répandu partout.

8 **M. ROCH RIENDEAU :**

9 C'est à suivre.

10 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

11 On a le souhait, on y croit beaucoup à cette
12 approche-là autant la coordination qu'on a ici, puis
13 dans les autres secteurs. On y croit beaucoup, puis
14 on espère que les retombées continueront d'être
15 aussi positives.

16 **M. ROCH RIENDEAU :**

17 Tout à fait.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Est-ce que vous avez des questions, Me Arpin?

20 **Me SUZANNE ARPIN :**

21 Juste un commentaire, monsieur le commissaire,
22 c'est que c'est un outil qui devrait se retrouver à
23 tout endroit dans la trajectoire de service quand on
24 offre des services aux enfants, puis aux parents, ça
25 devrait être un outil... c'est tellement un outil

1 pertinent qu'on devrait le retrouver à toutes
2 étapes.

3 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

4 Bien, présentement en Abitibi-Témiscamingue, il est
5 dans la trajectoire de service, vraiment.

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Oui, c'est là qu'il faut qu'il se retrouve.

8 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

9 C'est inclus depuis... je ne pourrais pas vous dire
10 l'année, mais ça fait plus de... je ne prononcerai
11 pas sur l'année, mais ça fait un long moment que
12 c'est imbriqué, puis la volonté quand qu'on dit...

13 **M. ROCH RIENDEAU :**

14 Trois (3) ans.

15 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

16 Trois (3) ans, c'est ça, j'avais deux mille quinze
17 (2015) en tête. Et la volonté, c'est vraiment de
18 continuer à faire vivre cette approche-là, d'où les
19 sensibilisations annuelles qu'on fait aussi.

20 **M. ROCH RIENDEAU :**

21 L'utiliser encore plus.

22 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

23 Oui, c'est ça.

24 **M. ROCH RIENDEAU :**

25 Parce qu'il y a des enfants qui ont des comités de

1 placement ou des placements d'urgence, puis là, je
2 ne parle pas juste en milieu autochtone, en milieu
3 non autochtone aussi et il y a peu de rencontres
4 PDÉ, donc c'est vérifier qu'est-ce qui fait en sorte
5 qu'il n'y a pas de rencontre PDÉ à toutes les
6 situations. Ça fait que là, là-dessus, il y a un
7 comité qui travaille...

8 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

9 Oui.

10 **M. ROCH RIENDEAU :**

11 ... pour comprendre, où chaque famille puisse avoir
12 une rencontre comme celle-là.

13 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

14 Exactement, puis dans les communautés aussi, nos
15 centres de santé aussi veulent s'impliquer, donc
16 c'est vraiment de continuer l'engagement de tout le
17 monde.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Et bien, Me Robillard, avez-vous des questions?

20 **Me DENISE ROBILLARD :**

21 Aucune, Monsieur le Commissaire.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Trouvez-vous que ça a du bon sens?

24 **Me DENISE ROBILLARD :**

25 J'écoute.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 On a de la misère à vous faire parler. Me Arpin,
3 ça fait le tour?

4 **Me SUZANNE ARPIN :**

5 Oui, merci beaucoup.

6 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

7 Merci.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Écoutez, Madame Patenaude, Monsieur Riendeau, moi
10 je vous félicite. Je trouve que c'est une
11 initiative, on cherche des solutions aux placements
12 qui ne cessent pas dans les communautés autochtones,
13 puis parfois malheureusement, en dehors des milieux
14 de la famille autochtone, même en dehors de la
15 famille élargie. Les enfants perdent la langue,
16 perdent la culture se retrouvent à l'âge adulte ou à
17 la fin de l'adolescence, ils sont autochtones, mais
18 ils n'ont plus grand chose de leur culture, de leur
19 langue, des liens avec leur histoire. En fait,
20 j'imagine que ça peut servir ailleurs qu'en milieu
21 autochtone aussi votre programme-là.

22 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

23 Oui, il est implanté autant en milieu autochtone
24 qu'allochtone.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Il peut servir à tout le monde. C'est de mettre
2 les efforts pour aider les gens à se prendre en
3 main, à se prendre en charge en élargissant le
4 spectre. Chez les autochtones plus particulièrement
5 où on sait que la famille et la nation, la
6 communauté à une importance qui dépasse largement ce
7 qu'on va voir dans d'autres milieux. Alors, il me
8 semble que c'est à cultiver à semer, puis s'arranger
9 pour faire une belle fleur avec ça. On va vous
10 souhaiter de continuer, de ne pas abandonner, puis
11 de répandre la bonne nouvelle en espérant que ça
12 puisse être un élément de solution à des problèmes
13 qui nous sont soulevés malheureusement beaucoup trop
14 souvent. Puis on le voit, les gens qui viennent
15 nous raconter les déchirements des enfants placés en
16 d'autres milieux, puis à un moment donné, ils ne se
17 retrouvent plus, puis tu sais, on voit comment les
18 gens sont déchiré, sont attristés, sont... tu sais,
19 si on peut trouver d'autres voies, d'autres façons.
20 Alors, écoutez, moi, je vous remercie beaucoup.

21 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

22 Bien, merci.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 D'être venu nous faire cette présentation-là, je
25 vous encourage à continuer, puis j'espère que

1 beaucoup de gens vous écoute, puis vont d'avoir le
2 goût de vous imiter.

3 **M. ROCH RIENDEAU :**

4 Merci de votre accueil.

5 **Mme LAURENCE PATENAUDE :**

6 Je vous remercie.

7 **Me SUZANNE ARPIN :**

8 Monsieur le Commissaire, juste deux secondes (2s),
9 j'aimerais pouvoir déposer le *PowerPoint* sous la
10 cote P-518.

11 **- PIÈCE P-518 -**

12 Merci.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Alors, on suspend une quinzaine de minutes. Je
15 pense que c'était prévu à trois heures (15 h 00), on
16 va arriver dans les temps. Alors, très bien.

17 **LA GREFFIÈRE :**

18 La Commission suspend.

19 SUSPENSION

20 -----

21 REPRISE

22 **LA GREFFIÈRE :**

23 La Commission reprend.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Oui, alors, bonjour. Bienvenue de nouveau.

1 Me Arpin, avant de passer à vos prochains témoins,
2 j'imagine qu'on pourrait peut-être demander aux
3 procureurs de s'identifier pour les fins de
4 l'enregistrement, je comprends que vous avez de
5 l'aide cet après-midi.

6 **Me SUZANNE ARPIN :**

7 Alors, Me Arpin pour la commission, je suis
8 accompagnée de madame Arianne Martel qui est
9 stagiaire en droit qui va faire... qui va animer cet
10 après-midi le *panel* de nos trois (3) invités.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Et Me Robillard, vous êtes toujours avec nous?

13 **Me DENISE ROBILLARD :**

14 Oui, toujours, du Procureure général du Québec.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors, bienvenue à vous, bienvenue madame Martel.
17 On va vous souhaiter une superbe carrière en droit
18 étant donné que vous serez assermenté au cours des
19 prochaines semaines.

20 **Mme ARIANNE MARTEL :**

21 Exactement.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 On va vous souhaiter beaucoup de bonheur dans votre
24 carrière et beaucoup de plaisir avec nous.

25 **Mme ARIANNE MARTEL :**

1 Merci beaucoup, monsieur le commissaire.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Alors, Me Arpin ou madame Martel, vous allez nous
4 présenter vos prochains témoins?

5 **Mme ARIANNE MARTEL :**

6 Absolument, donc cet après-midi nous allons
7 entendre madame Édith Cloutier qui est directrice
8 générale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or,
9 madame Marny Bell qui est directrice des ressources
10 éducatives à la commission scolaire de l'Or-et-des-
11 Bois et madame Mary-Louise Rodgers à l'école Golden
12 Valley ici à Val-d'Or. Bonjour, mesdames. Elles
13 présenteront la trousse pédagogique Gabriel Commenda
14 qui est une initiative visant la découverte des
15 Premiers Peuples et la sensibilisation à la
16 discrimination raciale. Cette trousse permet de
17 guider les enseignants du primaire et du secondaire
18 dans l'élaboration d'ateliers valorisant l'inclusion
19 et la découverte de l'autre afin d'interpeller, mais
20 surtout d'impliquer la jeunesse dans ces changements
21 sociaux.

22 Cette présentation s'inscrit dans le volet
23 bonne pratique de la Commission d'enquête sur les
24 relations entre les autochtones et certains services
25 publics écoute, réconciliation et progrès. La CERP

1 s'adresse en effet aux bonnes pratiques et aux
2 solutions avec les problèmes de discrimination
3 systémique et l'éducation est sans doute l'outil à
4 privilégier pour mettre fin aux préjugés et
5 favoriser la réconciliation entre les peuples.

6 Le projet ayant été mis sur pied par le Centre
7 d'amitié autochtone de Val-d'Or, je vais laisser le
8 soin à madame Cloutier de vous présenter la trousse,
9 l'historique de la trousse, les objectifs de la
10 trousse, son public cible et l'esprit dans lequel la
11 trousse a été développée.

12 Madame Bell dans son rôle de directrice des
13 ressources éducatives à la commission scolaire de
14 l'Or-et-des-Bois à quant à elle participé aux essais
15 de la trousse dans les écoles secondaires et
16 primaires de la région. Elle parlera donc du
17 développement de l'outil, de son orientation
18 pédagogique et de la façon dont il s'inscrit dans la
19 mission de la commission scolaire.

20 Finalement, madame Rodgers, qui témoignera en
21 anglais, nous parlera de l'utilisation de la trousse
22 à l'école Golden Valley et de son intégration dans
23 le cursus scolaire des élèves. Cette école
24 anglophone accueille d'ailleurs plusieurs élèves
25 autochtones. Donc avant de vous laisser la parole,

1 j'en profiterais pour déposer quelques pièces.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Oui, allez.

4 **Mme ARIANNE MARTEL :**

5 Oui, donc, j'aimerais déposer la capsule qui
6 présente la trousse pédagogique Gabriel Commanda.
7 Donc, je la déposerais sous P-519.

8 **- PIÈCE COTÉE P-519 -**

9 La trousse pédagogique Gabriel Commanda elle-même
10 et ses annexes, donc toutes les activités qui sont
11 associées à la trousse sous P-520.

12 **- PIÈCE COTÉE P-520 -**

13 La politique de la réussite éducative « Le plaisir
14 d'apprendre, la chance de réussir » qui émane du
15 ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
16 supérieur ainsi que son tableau de synthèse sous
17 P-521.

18 **- PIÈCE COTÉE P-521 -**

19 La loi visant à prévenir et à combattre
20 l'intimidation et la violence à l'école sous P-522

21 **- PIÈCE COTÉE P-522 -**

22 Ainsi qu'un document qui émane de la commission
23 scolaire de l'Or-et-des-Bois qui s'appelle soutenir
24 la persévérance scolaire et la réussite éducative
25 des élèves autochtones.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 523?

3 **Mme ARIANNE MARTEL :**

4 523.

5 **- PIÈCE COTÉE P-523 -**

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Je vous remercie. Alors, Madame la Greffière, vous
8 allez procéder à l'assermentation de nos témoins?

9 -----

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Édith Cloutier
2 Directrice générale du Centre d'amitié autochtone de
3 Val-d'Or
4 Affirmation solennelle
5 -----
6 Marny Bell
7 Directrice des services éducatifs de la commission
8 scolaire de l'Or et des Bois
9 Affirmation solennelle
10 -----
11 Mary-Louise Rodgers
12 Directrice de l'École Golden Valley
13 Affirmation solennelle
14 -----

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors, bienvenue à vous trois (3), *welcome*. Nous
17 allons vous écouter avec beaucoup d'intérêt. Je
18 vous avoue que lorsque j'ai assisté à la conférence
19 au Centre d'amitié à l'occasion du lancement de la
20 semaine de lutte contre le racisme, mais que vous
21 avez fait allusion à cette trousse, l'eau m'est venu
22 à la bouche, l'appétit est venu, j'avais le goût de
23 vous entendre. Alors, voilà, nous y allons.

24 **Mme ARIANNE MARTEL :**

25 Donc, madame Cloutier, je vous laisse la parole, je

1 vous invite pour commencer à vous présenter, à
2 exposer votre rôle dans le projet, puis à présenter
3 le Centre d'amitié autochtone en lien avec sa
4 mission éducative.

5 **Mme ÉDITH CLOUTIER :**

6 D'accord, merci beaucoup. Merci, monsieur le
7 commissaire, mais avant de débiter, je vais dire :
8 *Kwe wachiya*, bonjour. Selon le protocole qui m'a
9 été enseigné par les aînés, je tiens d'abord à
10 reconnaître nos ancêtres pour l'hospitalité,
11 l'accueil en territoire traditionnel Anishnabe, une
12 terre occupée depuis des millénaires, un territoire
13 jamais cédé, mais une terre aussi porteuse de nos
14 traditions, de notre langue et de notre culture
15 toujours vibrante. Aussi donc, Meegwetch pour cette
16 opportunité de présenter une belle initiative qui se
17 déploie, qui est en déploiement actuellement dans
18 les écoles de la commission scolaire de l'Or-et-des-
19 Bois ainsi qu'à l'école Golden Valley. Je suis...
20 je me sens privilégié de partager la tribune et ce
21 panel avec madame Bell et madame Rodgers et de vous
22 parler de cette initiative qu'on a travaillé
23 ensemble.

24 Alors, mon nom, c'est Édith Cloutier je suis
25 Anishnabe de ma mère, québécoise de mon père, donc

1 je porte ce double héritage et j'en suis très fière.
2 Je suis directrice générale au centre d'amitié
3 autochtone de Val-d'Or depuis dix-neuf cent quatre-
4 vingt-neuf (1989), poste que j'occupe depuis que
5 j'ai terminé mes études à l'Université du Québec en
6 Abitibi-Témiscamingue, détentrice d'un baccalauréat
7 en science comptable et donc, mon destin, ma
8 trajectoire de vie, m'a emmené à pouvoir dédier et
9 consacrer les trente (30) dernière années de ma vie,
10 donc à la défense des droits des peuples autochtones
11 à travailler auprès des miens, auprès de mes frères
12 et sœurs à une meilleure qualité de vie et de façon
13 plus particulière à milité en faveur des réalités et
14 des questions qui concernent les autochtones en
15 milieu urbain. Alors, voilà.

16 Peut-être justement vous parler en
17 introduction du Centre d'amitié autochtone de Val-
18 d'Or porteuse de cette belle initiative qui est la
19 création d'une trousse pédagogique, la trousse
20 Gabriel Commanda. Donc, le centre a été fondé en
21 mille neuf cent soixante-quatorze (1974), donc il y
22 a plus de quarante (40) ans. À Val-d'Or, on fait
23 partie d'un vaste mouvement national de centres
24 d'amitié autochtone au pays, cent vingt (120)
25 centres d'amitié établie évidemment dans des milieux

1 urbains, dans des villes, dans les grandes capitales
2 à travers le pays, mais aussi dans des villes de
3 région comme Val-d'Or où converge un nombre
4 important d'Autochtones.

5 Le Regroupement des Centres d'amitié
6 autochtones du Québec est l'instance provincial qui
7 réunis douze (12) Centres d'amitié autochtone au
8 Québec, il y en a deux (2) sur ce territoire, il y a
9 Val-d'Or, Senneterre, mais également un centre à
10 Chibougamau, Montréal, Québec, Saguenay, Trois-
11 Rivières, La Tuque, Joliette et Québec. Donc, il y
12 en a une douzaine centres au cœur du Québec qui
13 œuvrent à améliorer la qualité de vie des
14 autochtones dans les villes. Le Centre d'amitié
15 autochtone de Val-d'Or est donc un carrefour de
16 services urbains pour les autochtones qui résident
17 en ville, mais aussi pour ceux qui y transite. Le
18 centre est aussi un milieu de vie et un ancrage
19 culturel pour les Premiers Peuples. Voué au mieux-
20 être, à la justice et à l'inclusion sociale, le
21 centre favorise aussi une cohabitation harmonieuse
22 dans notre milieu. En fait, le Centre d'amitié
23 autochtone de Val-d'Or est un chef de file d'une
24 société civile autochtone engagée et qui contribue
25 activement au développement social, communautaire,

1 économique et culturel de notre collectivité et ce
2 en déployant des stratégies innovatrice et
3 proactive, que ce soit dans les domaines de
4 l'habitation, de la santé, des services sociaux, de
5 l'éducation, du développement des compétences, de
6 l'employabilité, bref une sphère d'activité à
7 l'intérieur duquel le Centre d'amitié intervient.
8 Nos valeurs, donc la programmation et la prestation
9 de service du centre reposent sur des valeurs
10 humaines d'engagement de respect, d'intégrité et de
11 solidarité. Et à travers cette mission et cet
12 engagement du centre et bien, l'éducation est donc
13 au cœur de notre action collective. D'ailleurs, en
14 deux mille dix-sept (2017) le nouveau centre
15 national pour la vérité et la réconciliation mis en
16 place après le dépôt du rapport de la commission
17 vérité réconciliation Canada. Et je cite ce centre
18 qui dit que l'éducation est la clé de la
19 réconciliation et c'est sous cet angle que le centre
20 d'amitié autochtone intervient dans la sphère de
21 l'éducation et interaction avec le milieu et ses
22 partenaires.

23 Donc le centre d'amitié autochtones de Val-
24 d'Or place l'éducation au sommet de ses priorités.
25 Nelson Mandela, et on le cite souvent quand on est

1 avec nos jeunes, Nelson Mandela a dit :
2 « L'éducation est l'arme la plus puissante que vous
3 puissiez utiliser pour changer le monde. » Et c'est
4 ce qu'on dit à nos jeunes quand on les côtoie, quand
5 qu'on est avec eux, vous pouvez changer le monde,
6 continuer d'aller à l'école, on les soutiens et on
7 les encourage dans ce sens-là. Alors, le centre
8 d'amitié favorise l'apprentissage dès la petite
9 enfance en plus d'être un fondateur du CPE, donc du
10 centre de la petite enfance à Abinodjic-Miguam qui
11 existe depuis maintenant près de vingt (20) ans.

12 Le Centre offre aussi une programmation d'aide
13 préscolaire aux enfants de zéro (0) à cinq (5) ans
14 ainsi que leur famille pour préparer les jeunes
15 enfants à la maternelle. Depuis aussi près de vingt
16 (20) ans un service d'aide aux devoirs en langue
17 français et langue anglaise est mis à la disposition
18 des élèves autochtones des niveaux primaire et
19 secondaire qui fréquentent donc les écoles de la
20 commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et de la
21 commission scolaire Western Québec. Il y a eu un
22 rapport d'évaluation qui a été sur ce service d'aide
23 aux devoirs offert au centre d'amitié autochtone en
24 deux mille quatorze (2014) et c'est la professeur
25 chercheur Nathasha Blanchet-Cohen de l'Université

1 Concordia qui a produit cette évaluation pour le
2 compte du regroupement des Centres d'amitié
3 autochtone et je la cite en lien avec ce service,
4 elle dit dans son rapport :

5 « Le service d'aide aux devoirs du
6 Centre d'amitié contribue à la
7 persévérance scolaire des enfants
8 autochtones dans un contexte urbain.
9 Au-delà du support concret à
10 l'apprentissage, ce service offre un
11 contexte culturel propice à
12 l'intégration de nouvelle
13 connaissance et au développement de
14 l'estime de soi chez les élèves. Il
15 leur donne l'envie d'apprendre et de
16 poursuivre leurs efforts. »

17 Alors, à travers le service d'aide aux devoirs,
18 c'est aussi une façon pour nous de créer les liens
19 non seulement avec l'élève et l'école, mais aussi
20 avec les parents, la famille, l'élève et l'école,
21 parce que, intégrer dans cette vision de
22 persévérance scolaire et d'apprentissage, nous
23 souhaitons créer ces passerelles entre les familles
24 autochtones et l'école à travers diverses activités
25 en lien avec l'éducation.

1 Par ailleurs, depuis deux mille douze (2012),
2 le centre d'amitié organise le gala Mëmëgwashi qui
3 veut dire papillon en algonquin. Et ce gala
4 s'inscrit en marge de la journée nationale des
5 autochtones autour du vingt et un (21) juin de
6 chaque année. Alors, ce gala, le gala Memegwash
7 souligne la persévérance et la réussite éducative
8 des élèves autochtones de Val-d'Or de la pré-
9 maternelle à l'université en passant par l'éducation
10 aux adultes et les parcours en enrichissement des
11 compétences du centre d'amitié autochtone. Bref, ce
12 gala, réunit l'ensemble des jeunes qui s'y
13 inscrivent à Val-d'Or. Et ce gala ce veut, donc une
14 récompense de leur effort et met en valeur la
15 culture des Premiers Peuples tout en misant sur la
16 fierté identitaire des étudiants. Pour de nombreux
17 élèves, cet événement fait partie de leur jeune
18 histoire de vie, je vous le mentionnais, deux mille
19 deux (2002), donc cette année, ce sera la dix-
20 huitième... pardon, la seizième année où on tient un
21 tel gala.

22 Et donc, je disais que pour de nombreux élèves
23 cet événement fait partie de leur jeune histoire de
24 vie comme pour Arin* Roy-Bowen qui a aujourd'hui
25 quatorze (14) ans qui participe à chacune des

1 éditions du gala Mëmëgwashi depuis qu'il a commencé
2 l'école à cinq (5) ans. Il est bénévole au centre
3 d'amitié sur différents services et ce garçon engagé
4 nous dit aujourd'hui qu'il veut devenir avocat plus
5 tard et je le cite : « Pour défendre la justice et
6 les gens dans le besoin. » Donc, ça nous touche
7 beaucoup de voir qu'à travers des activités
8 symbolique on cultive ce désir de réussir pour un
9 enfant autochtone. Donc, ce gala annuel, vous
10 comprendrez, sème l'espoir, nourrit les rêves de nos
11 enfants et met en lumière la richesse de leur
12 culture, de leur langue, de leur héritage
13 millénaire. Donc, notre gala incarne la fierté et
14 la pluralité de la communauté autochtone à Val-d'Or.
15 Et donc, le vingt-cinq (25) mai prochain se tiendra
16 la seizième édition du gala Mëmëgwashi que nous
17 tiendrons au nouveau site culturel du centre à
18 Kinawit et avec cette édition, ce sera près de plus
19 de deux mille sept cents (2 700) remises de
20 certificat de reconnaissance cumulé au cours des
21 années qui auront été présentées aux élèves,
22 étudiants, étudiantes et gradués autochtones par
23 notre centre d'amitié.

24 Maintenant le sujet qui nous réunit
25 aujourd'hui, la trousse pédagogique Gabriel

1 Commanda. Eh bien, l'école, on le sait, contribue à
2 l'éducation des futurs citoyens, les enseignants,
3 les enseignantes contribuent à préparer les élèves à
4 assumer leur rôle de citoyen et à adopter des
5 attitudes et des valeurs qui favorisent le vivre
6 ensemble. Les écoles de Val-d'Or comptent parmi
7 leur population étudiante, et vous entendrez madame
8 Bell et madame Rodgers sur cette question, mais les
9 écoles comptent parmi leur population étudiante de
10 nombreux jeunes issus des Premières Nations un
11 nombre qui est en constante croissance. Et c'est le
12 reflet d'une réalité au Canada que celle de la
13 croissance de la population autochtone dans les
14 villes. Je vais faire référence au dernier
15 recensement Statistique-Canada de deux mille seize
16 (2016) qui confirme que la population autochtone
17 dans les villes est en croissance. D'ailleurs, la
18 croissance démographique dans les villes selon
19 Statistique-Canada a augmenté de près de cinquante
20 pour cent (50 %) en dehors des communautés
21 autochtones en dix (10) ans. Donc, le dernier
22 recensement datait de deux mille six (2006) et en
23 deux mille seize (2016) on a vu une croissance
24 importante des autochtones dans les villes.
25 Évidemment, Val-d'Or ne fait pas exception, la MRC

1 de la Vallée de l'or ne fait pas exception,
2 d'ailleurs la population selon les données de
3 Statistique-Canada de la MRC, population de
4 Premières Nations est de cinq pour cent (5 %) et si
5 la croissance projetée de la population autochtone
6 dans la MRC se maintient, dans dix (10) ans, cette
7 population-là aura doublée, elle sera à plus de dix
8 pour cent (10 %). Et présentement, quand on a vu de
9 deux mille six (2006) à deux mille seize (2016), la
10 population de la MRC était autour... autochtone
11 était autour de trois point cinq (3.5 %) et
12 maintenant elle est... elle a accru de... à cinq
13 pour cent (5 %) et donc, on voit que la tendance des
14 croissances des populations dans les villes se
15 traduit également par nos réalités ici même à Val-
16 d'Or. Je vous rappelle pour donner une comparaison
17 que les Premières Nations au Québec représentent un
18 point deux pour cent (1.2 %) de la population totale
19 québécoise. Donc, les élèves autochtones
20 proviennent de famille résidentes à Val-d'Or, donc
21 vivant en milieu urbain, mais également des
22 communautés voisines tel que Kitcisakik et Lac
23 Simon. De plus, au cours des dix (10) dernières
24 années avec une offre de formation post-secondaire
25 modulée au besoin des communautés Anishnabe et Crie,

1 l'UQAT et le cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
2 attirent des profils d'étudiants et d'étudiantes
3 adultes autochtones qui aménagent à Val-d'Or, mais
4 avec leur famille.

5 Et donc, cette réalité-là traduit de façon
6 très tangible la présence importante des Premiers
7 Peuples dans la ville et évidemment par une présence
8 accrue dans les écoles puisque la démographie aussi
9 chez les peuples autochtones le démontre, la
10 démographie est en croissance, donc les familles
11 arrivent aussi avec des familles... plusieurs
12 enfants qui comptent dans la famille. Donc, c'est
13 une réalité qu'on côtoie maintenant à Val-d'Or. Et
14 le rôle que s'est donné le centre d'amitié au cours
15 des quarante-cinq (45) dernières années, depuis sa
16 fondation, donc, vise justement à soutenir cette
17 communauté autochtone de Val-d'Or, donc une
18 communauté citoyenne en mouvement dans lesquelles
19 les membres des Premiers Peuples qui résident ou qui
20 transitent en milieu urbain se reconnaissent,
21 puissent se reconnaître individuellement et
22 collectivement. Comme faisant partie d'une même
23 culture avec des valeurs et des lieux qui leur sont
24 propres. Donc, le projet social du centre d'amitié
25 engage cette communauté autochtone dans une

1 transformation sociale à l'intérieur de la ville où
2 chacun devient un citoyen engagé, impliqué et
3 épanoui qui agit dans des rapports... qui interagit,
4 pardon, dans des rapports égalitaires. Donc, le
5 processus de réalisation de la trousse Gabriel
6 Commanda s'est inscrit justement dans cette vision
7 d'engagement citoyen pour une société plus juste et
8 plus équitable et qui fait place à la diversité et
9 ce sans discrimination.

10 Mais avant de vous présenter la trousse
11 pédagogique Gabriel Commanda, on va vous présenter
12 qui était Gabriel Commanda, c'est important dans le
13 processus de l'histoire. Donc, Gabriel Commanda est
14 un personnage qui a fortement marqué le
15 développement de l'Abitibi. L'histoire de la ville
16 de Val-d'Or est intimement liée à cet Anishnabe
17 originaire de la communauté algonquine de Kitigan
18 Zibi qui est située tout près de la municipalité de
19 Maniwaki. Donc en empruntant un sentier à partir de
20 son camp qui était situé aujourd'hui à la Source
21 Gabriel de Val-d'Or telle qu'on la connaît, son
22 sentier, à partir de son camp, il le traçait jusqu'à
23 la mine Lamaque aujourd'hui qui était sa zone de
24 prospection. Donc, Gabriel Commanda a tracé
25 aujourd'hui ce qui est devenu la 3^e Avenue, l'artère

1 principale de la ville de Val-d'Or. Né en mil huit
2 cent quatre-vingt-onze (1891) Gabriel Commanda fut à
3 la fois trappeur, pêcheur, bûcheron, guide et
4 prospecteur. Commanda se serait même porté
5 volontaire en mil neuf cent quinze (1915) pour aller
6 se battre dans l'armée canadienne lors de la
7 Première grande mondiale renonçant ainsi à son
8 statut indien, puisque la *loi sur les indiens*
9 exigeait l'émancipation de tout indien qui
10 souhaitait s'enrôler dans l'armée canadienne tout
11 comme celui ou celle à l'époque qui s'inscrivait à
12 l'université. Même si le nom de Gabriel Commanda a
13 malheureusement souvent été tue, plusieurs
14 historiens s'entendent pour dire que ses talents de
15 prospecteur et de guide l'ont en effet mené à la
16 découverte de plusieurs gisements dont celui du
17 célèbre filon d'or de Lamaque en mille neuf cent
18 vingt-trois (1923). Il en aurait indiqué la
19 localisation au prospecteur américain Robert C.
20 Clark, découverte qui allait déclencher une
21 véritable ruée vers l'or en Abitibi.

22 En deux mille dix (2010), dans le cadre des
23 célébrations du 75^e anniversaire de Val-d'Or, le
24 centre d'amitié a tenu à commémorer la contribution
25 historique de ce personnage Anishnabe en présentant,

1 en présence, dis-je, du dernier descendant direct de
2 Gabriel Commanda, nous étions accompagné de son
3 neveu âgé à l'époque de quatre-vingt-dix-sept (97)
4 ans, le grand *leader* spirituel William Commanda
5 décédé malheureusement aujourd'hui. Pour
6 l'occasion, un pin blanc désigné par les Premiers
7 Peuples comme l'arbre de la grande paix, symbole
8 d'harmonie et de solidarité a été planté à la source
9 Gabriel en commémoration de ce grand Anishnabe qui a
10 su tisser des liens d'amitié entre les peuples.
11 Gabriel Commanda est décédé en mille neuf cent
12 soixante-sept (1967) aveugle et sans le sous après
13 que son frère le père de William Commanda l'ai
14 ramené chez lui Kitigan Zibi près de Maniwaki. À
15 Val-d'Or annuellement depuis le vingt et un (21)
16 mars de l'an deux mille (2000) la marche Gabriel
17 Commanda rassemble aujourd'hui les citoyens pour
18 souligner la journée internationale pour
19 l'élimination de la discrimination raciale. Gabriel
20 Commanda est donc devenu un symbole de solidarité
21 entre les peuples.

22 Alors, il était naturel pour nous en
23 travaillant à l'élaboration d'une trousse
24 pédagogique de sensibilisation aux réalités
25 autochtones que cette trousse porte le nom de

1 Gabriel Commanda, parce qu'on doit commémorer la vie
2 de Gabriel Commanda et reconnaître son rapport à
3 l'Abitibi, mais également amener Gabriel Commanda
4 comme ce symbole de la rencontre entre les peuples
5 et vers cette ce vivre ensemble harmonieux. Donc,
6 avant de vous présenter, peut-être, aborder un peu
7 plus en détail la trousse Gabriel Commanda, nous
8 avons amené la capsule qui en fait la promotion
9 auprès des professeurs, des enseignants,
10 enseignantes des écoles de la région. Donc.

11 (VIDÉO)

12 **Mme ÉDITH CLOUTIER :**

13 Alors, cette trousse a été lancée l'année dernière
14 en deux mille dix-sept (2017), développée en deux
15 mille quinze (2015), deux mille seize (2016). Donc
16 cette trousse est un outil éducatif, on l'a
17 mentionné destinée aux élèves de niveau primaire et
18 secondaire et convie les enseignants et les
19 enseignantes à participer à la semaine pour
20 l'élimination de la discrimination raciale. Donc,
21 la trousse Gabriel Commanda n'a pas la prétention
22 d'offrir toutes les réponses, toutefois cet outil a
23 été une porte d'entrée dans le milieu scolaire et
24 est aussi le fruit d'une première collaboration
25 formelle entre le Centre d'amitié autochtone de Val-

1 d'Or et la commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.
2 Donc, la trousse vise la découverte des
3 peuples autochtones et se veut une sensibilisation
4 donc à la discrimination raciale. Donc, les élèves
5 sont introduits à travers des activités à des
6 éléments, des cultures des Premiers Peuples et sont
7 amenés à percevoir la notion du racisme comme une
8 construction sociale plutôt que comme un
9 comportement inné. Donc, en adoptant une attitude
10 positive, les jeunes peuvent concrètement contribuer
11 à l'organisation d'un vivre ensemble d'avantage
12 harmonieux. À travers les activités, ils pourront
13 aussi parallèlement véhiculer librement leurs
14 connaissances, expérimenter aussi leur première
15 action citoyenne et exercer une influence sur leur
16 entourage. Donc, les activités contenues dans la
17 trousse ont été conçue aussi d'une façon ludique, on
18 le voit pour les niveaux primaires et d'une façon
19 interactive pour ce qui est du niveau secondaire.

20 Évidemment, nous encourageons les enseignants
21 à adapter les activités à leur milieu, elle est
22 flexible, elle est souple en ce sens. Donc, ce
23 document sert également à mettre en contexte la
24 semaine pour l'élimination de la discrimination
25 raciale qui a lieu en mars de chaque année,

1 toutefois, on le voit, la trousse peut être utilisée
2 à l'année dans les écoles par les enseignants.
3 Donc, cette trousse est aussi une vitrine sur les
4 réalités et les cultures des Premiers Peuples et
5 elle se veut donc un instrument de sensibilisation,
6 de respect des différences, mais aussi d'une
7 meilleure connaissance de notre histoire commune.
8 Donc, plusieurs partenaires ont été impliqués,
9 d'abord à travers le ministère de l'éducation et de
10 l'Enseignement supérieur, le regroupement des Centre
11 d'amitié autochtone a obtenu un financement pour
12 mettre en place des projets d'agent de liaison en
13 éducation. Et c'est à travers ce service, du moins,
14 ce projet-là, cette initiative que le Centre
15 d'amitié autochtone a souhaité introduire le
16 développement de cet outil puisque la personne qui a
17 été agent de liaison à cette époque était une
18 pédagogue qui a donc eu... qui avait, donc les
19 compétences aussi pédagogiques pour déployer un tel
20 outil où la construire et la développer avec nous du
21 Centre d'amitié autochtone.

22 On a également aussi la commission scolaire de
23 l'Or-et-des-Bois qui est intervenue aussi au niveau
24 d'un soutien pédagogique, mais aussi, et madame Bell
25 va en parler, pour l'expérimentation auprès des

1 groupes scolaires lors de la construction de cette
2 trousse, évidemment aussi pour la version anglaise,
3 l'école Golden Valley, qui on le sait, et madame
4 Rodgers vous le mentionnera, a une population
5 étudiante autochtone, plus de la moitié de ses
6 élèves sont autochtones. Évidemment, le soutien du
7 ministère de l'Éducation qui a apporté l'appui
8 financier pour le projet pilote d'agent de liaison
9 et aussi à travers, le programme d'aide aux devoirs
10 qui existent au centre d'amitié. Et aussi, le
11 ministère a accordé son accord ou un financement
12 aussi pour le déploiement plus large de la trousse
13 en version 2.0, donc ça, c'est un projet qui va
14 aussi se tenir évidemment en collaboration avec nos
15 partenaires.

16 Il y a eu aussi l'Agence de santé publique du
17 Canada qui a donné un soutien financier pour la
18 traduction en version anglaise de la trousse. Et
19 aussi, nous avons obtenus pour le soutien de
20 l'impression de la trousse, parce qu'il y a des
21 copies papier aussi qui ont été déployés, il y a la
22 fondation régime bénéfice autochtone qui a un volet
23 de soutien à des projets en éducation. Donc, on a
24 été... on a beaucoup apprécié cette contribution.
25 Pour terminer, on le mentionnait, la trousse peut

1 être déployée à l'extérieur de Val-d'Or, puisque les
2 activités, certaines ont des couleurs plus locales,
3 mais toutefois on a souhaité lui donner justement
4 une capacité à être transposée ailleurs qu'à Val-
5 d'Or et on constate qu'on a une deuxième édition à
6 travailler, parce qu'on voit qu'il y a des
7 éléments... il faut tester la trousse pour vraiment
8 savoir comment l'améliorer et l'amener à offrir une
9 réponse adéquate. Mais toutefois, il semble que ce
10 type d'outil, on a fait un peu de recherche, puis
11 que ce type d'outil ne trouve pas de correspondance
12 ailleurs au Québec. Il y a des outils pédagogiques
13 qui traitent des autochtones, des peuple
14 autochtones, mais un outil qui a été co-construit
15 avec le milieu de l'éducation et une instance
16 autochtone pour donner un résultat maintenant qui se
17 traduit concrètement par des activités, il semble
18 qu'on a quand même percé, on est une première dans
19 ce sens-là. Donc, évidemment ce qu'on trouve
20 d'original aussi dans la trousse, c'est que se sont
21 originalité se traduit par ce processus justement de
22 co-construction entre le centre d'amitié autochtone
23 et le milieu de l'éducation pour réaliser un projet
24 commun qui mise justement sur les savoir, les
25 compétences et les forces de chaque partenaire

1 impliqué. Et ça nous a permis de voir qu'on peut
2 aller au-delà de cette collaboration, puisque cette
3 collaboration est venue jeter les bases d'une
4 relation de réciprocité qui est à enrichir et qui
5 ouvre la porte à de nouvelles collaborations. Donc,
6 cet aspect-là, on ne l'aurait pas prévu dans le
7 processus et c'est devenu quelque chose qui mérite
8 du moins qu'on l'analyse sous cet angle-là
9 également.

10 Et en terminant donc, nous allons travailler à
11 la deuxième édition, une version exportable à
12 l'extérieur de Val-d'Or, elle sera en révision, mais
13 en expérimentation. Également, on souhaite bonifier
14 la trousse avec l'ajout de matériel, vous avez vu
15 dans la capsule, il y a des petits tambours, il y a
16 des capteurs de rêve. Donc, ce sera de voir dans la
17 mesure du possible comment on peut équiper une
18 trousse pédagogique de matériel qui peuvent servir à
19 l'école pour justement l'organisation d'activités.
20 Alors, évidemment, diffusée en français et en
21 anglais. Donc, je m'arrêtera ici pour ce qui est
22 qui de l'introduction à... ou de cette partie du
23 moins qui présente le travail du centre en lien avec
24 la trousse.

25 **Mme ARIANNE MARTEL :**

1 Merci beaucoup, madame Cloutier. Maintenant, je
2 vais laisser la parole à madame Bell qui va venir
3 présenter la vision de la commission scolaire de
4 l'Or-et-des-Bois en lien avec la trousse.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 On vous écoute Madame Bell.

7 **Mme MARNY BELL :**

8 Alors, bonjour, Marny Bell, directrice des
9 ressources éducative et du transport scolaire de la
10 commission scolaire l'Or-et-des-Bois. Depuis
11 septembre deux mille dix-sept (2017), je trouve
12 important de souligner que de deux mille (2000) à
13 deux mille dix-sept (2017), j'étais directrice
14 d'école dans plusieurs quartiers. Donc, ça permet
15 aussi d'avoir une vision au niveau de ce qui se
16 passe pour la réussite autochtone. Je vous dirais
17 que c'est un plaisir pour moi d'être ici avec vous.
18 Puis enfin de présenter quel est le rôle de la
19 commission scolaire de l'Or-et-des-Bois pour la
20 lutte contre le racisme et la discrimination, puis
21 on veut aussi témoigner de notre engagement, parce
22 qu'effectivement, c'est un travail d'équipe. Il
23 faut aussi dire qu'à la commission scolaire, il y a
24 cinq mille deux cent trente-huit (5 238) élèves.
25 Qui est sur une étendue de trois (3) grands

1 territoires pour ceux qui connaissent peut-être
2 moins l'Abitibi, Val-d'Or, là, c'est qu'on a
3 Cadillac qui est près de Rouyn où est-ce qu'on a
4 plus la communauté de Winneway, ensuite on a Val-
5 d'Or où on est près de Kitcisakik Lac Simon, puis on
6 a aussi tout le secteur de Senneterre. Donc, on est
7 vraiment dans une grande étendue de territoire.

8 On a dix-huit pour cent (18 %) de nos élèves
9 qui sont autochtones, ce que, avec le ministère, on
10 reçoit la recension annuelle de l'augmentation de
11 notre clientèle, puis ce qu'on peut dire, c'est que
12 d'ici cinq (5) ans la clientèle scolaire devrait
13 être de trente pour cent (30 %) de nos élèves
14 autochtones. Donc, c'est important de savoir que
15 c'est une clientèle qui augmente et c'est aussi des
16 familles qui ont plusieurs enfants. Donc, souvent
17 quand on a un élève, une famille qui arrive c'est
18 cinq (5), six (6) enfants qui arrivent au niveau de
19 l'organisation des écoles. Donc, nos écoles et nos
20 centres sont dynamiques et engagés dans le
21 développement de nos futurs citoyens et citoyennes.
22 Parce qu'à cinq (5) ans ce sont des enfants et ils
23 arrivent avec les yeux qui pétillent et ce qu'ils
24 veulent, c'est être guidés et accompagnés par les
25 adultes. Je crois aussi qu'il est essentiel de

1 réaffirmer la mission des enseignements
2 d'établissements. Donc, tout d'abord, on a la
3 mission d'instruire les élèves dans un monde de
4 savoir, de qualifier dans un monde de changement et
5 de socialiser dans un monde pluraliste. Alors, on a
6 un grand rôle à jouer au niveau de toute l'éducation
7 et de nos futurs citoyens.

8 Depuis juin deux mille douze (2012), le
9 ministère a mis en place l'obligation d'avoir des
10 plans de lutte contre l'intimidation et la violence
11 qui était le projet de loi 56 qui est devenue
12 maintenant inscrite dans la loi de l'instruction
13 publique. Ce que pour nous ici à la commission
14 scolaire de l'Or-et-des-Bois ça a eu de l'impact au
15 niveau des... de l'organisation et des services que
16 nous avons offert à nos élèves autochtones et ça
17 venait nous positionner, ça venait positionner les
18 directions d'école et les équipes école qu'on
19 n'acceptait aucune forme de discrimination. Les
20 parents on réagit très positivement à l'arrivée de
21 cette loi. Ce qu'on peut dire aussi là-dedans c'est
22 que, à l'article 18.1 qui est la section où on parle
23 du rôle de l'élève, c'est que, je me permets de
24 faire appel à la loi, parce que je trouve que c'est
25 important de le souligner, c'est que l'élève doit

1 adopter un comportement empreint de civisme et de
2 respect envers le personnel de la commission
3 scolaire ainsi qu'envers ses pairs et doit
4 contribuer à l'établissement d'un milieu
5 d'apprentissage sain et sécuritaire. À cette fin,
6 il est tenu de participer aux activités de l'école
7 qu'il fréquente concernant le civisme, la prévention
8 et la lutte contre l'intimidation et la violence.
9 Donc, et c'est là que la trousse Gabriel Commanda
10 vient faire... vient faire un levier, peut être
11 utilisé comme levier, parce que tous les élèves sont
12 obligatoirement demandés d'être en présence
13 lorsqu'on fait des activités de civisme.

14 Donc, si l'école veut utiliser la trousse pour
15 l'exploiter, avec exemple, les secondaires 3, ils
16 peuvent aller chercher les activités pour les élèves
17 de secondaire 3, puis ça permet d'avoir une
18 connaissance de l'activité qu'il y a à l'intérieur.
19 Donc, dans les écoles secondaires, ce qu'ils ont
20 décidé de faire, c'est de respecter la démarche,
21 donc en secondaire 1 tous les élèves de secondaire 1
22 vont faire l'activité. Donc, à travers leur
23 scolarité, l'élève a l'opportunité de vivre
24 différentes activités. Le conseil d'établissement
25 qui est à l'article... attend un petit peu,

1 l'article 75, ce qu'on dit c'est que le conseil
2 d'établissement, il doit prouver le plan de lutte de
3 l'intimidation et de la violence et il a la
4 responsabilité de le réviser annuellement. Donc,
5 les parents aussi sont impliqués, parce que l'école
6 c'est une mini-société, les parents en font partie,
7 les élèves en font partie, le personnel enseignant
8 en font partie, les services de gardes, alors, tout
9 le monde doit se mobiliser pour se dire que c'est un
10 levier pour s'assurer que les élèves soient dans un
11 milieu sain et sécuritaire. Il y a des équipes
12 école, je le sais qu'au primaire, ont décidé de
13 faire une des activités lors d'une semaine spéciale
14 dans un service de garde, pour aller chercher les
15 élèves qui n'avaient pas eu l'opportunité de faire
16 une activité, donc, c'est aussi un beau parallèle
17 qui peut être fait. La direction d'école a aussi la
18 responsabilité de s'assurer que le plan de lutte est
19 en marche dans son école et que se son personnel est
20 au parfum. Donc, encore une fois, ça lui donne
21 l'opportunité lui présenter la trousse Gabriel
22 Commanda.

23 Ce que je vous dirais aussi, c'est qu'en
24 fonction des activités qui sont à l'intérieur de ça,
25 l'enseignant a toujours la possibilité de faire un

1 choix. Il va regarder l'activité, il va dire: C'est
2 quelque chose qui peut ressembler à mon groupe,
3 exemple que je suis en sixième année, puis c'est le
4 peuple Inuit. Alors, il peut lire l'activité, le
5 regarder, se dire : Ah, oui, ça, c'est vraiment
6 intéressant et mettre les élèves en action, puis les
7 mettre à aller plus loin que l'activité qui est dans
8 le guide. Donc, c'est quelque chose aussi qui est
9 très, très, très intéressant. Au niveau des
10 activités qui sont faites tout au long de l'année,
11 elles sont initiées par différents milieux, mais
12 aussi par différents élèves. On a des élèves de
13 cinquième secondaire de la polyvalente le Carrefour
14 qui eux, ce qu'ils ont fait cette année dans la
15 semaine contre le racisme et la discrimination, on
16 fait le choix d'animer certaines activités dans la
17 trousse. Donc, ça ne venait pas des adultes, ça
18 venait des élèves eux-mêmes qui avait le goût de
19 faire découvrir des activités. Alors, dépendant de
20 l'âge, c'est quelque chose qui peut être utilisé.
21 Puis ce qu'on veut c'est développé chez nos élèves
22 l'ouverture à l'autre, le respect la tolérance et
23 favoriser le rapprochement entre les différentes
24 cultures. Nous sommes convaincus que le fait de
25 mieux connaître l'autre permet à nos jeunes et

1 adultes de faire des belles rencontres et
2 d'apprendre des différentes cultures, parce que
3 comme je vous mentionnais tantôt, nous sommes une
4 mini-société. Alors, à partir de quatre (4) ans
5 maintenant, parce que nous avons la maternelle
6 quatre (4) ans, les élèves apprennent à découvrir
7 l'autre peu importe leur culture, puis ça permet de
8 développer nos futurs citoyens. Donc, la trousse
9 Gabriel Commanda, c'est une corde de plus à notre
10 arc qu'on a dans les milieux pour s'assurer que les
11 élèves connaissent le culte autochtone,
12 connaissent... parce qu'à travers les activités, on
13 peut apprendre à connaître les familles, donc ça je
14 pense que c'est aussi important de souligner.
15 Quelques exemples aussi des activités qui sont mises
16 en place pour sensibiliser parce qu'il faut aussi
17 sensibiliser le personnel. Alors, je pense à
18 certaines écoles de notre commission scolaire qui
19 n'ont aucun élève autochtone. Alors, ce que ça peut
20 permettre, c'est à la direction d'école de faire
21 quand même une des activités qui est dans la trousse
22 pour soutenir, puis accompagner son personnel
23 enseignant à connaître qu'est-ce que c'est
24 l'apprentissage et comment un élève autochtone
25 apprend.

1 Donc, on a un soutien aussi dans tous les
2 établissements pour l'apprentissage de la langue
3 française quand on a des amis autochtones qui
4 arrivent de l'extérieur, parce que soit qu'ils vont
5 parler cri et anglais, ils ne parlent pas
6 nécessairement français et à la maison, ils vont
7 parler la langue souvent, c'est l'algonquin ou le
8 cri. Alors, l'élève qui arrive à l'école n'a pas
9 nécessairement tout le vocabulaire nécessaire. On
10 peut accompagner aussi les parents qui nous arrivent
11 et qui ont besoin d'avoir du service avec des
12 partenaires soit à la Maison de la famille soit au
13 centre local d'emploi, il y a différents services
14 qu'on peut offrir, je me permets de vous dire aussi
15 que les élèves autochtones aiment beaucoup quand on
16 fait l'invitation de leurs parents quand ils ont une
17 activité dans la trousse. Je ne me souviens plus
18 exactement c'est quelle activité, mais les élèves,
19 ils font une roue médicinale. Alors, il y a des...
20 il y a un élève qui a dit : « Est-ce que ma grand-
21 mère peu venir présenter? » Grand-maman est venue,
22 elle a fait la présentation de la roue médicinale,
23 les élèves ont adoré ça et ont demandé à ce que les
24 parents puissent venir le soir. Donc, la grand-mère
25 est revenue le soir. Puis ça a aussi les parents,

1 donc on voit que c'est à partir des enfants qu'on va
2 pouvoir aussi faire pousser et germer cette
3 éducation-là. Ce qu'on a aussi, c'est qu'on a
4 l'opportunité d'offrir ces service-là grâce à un
5 soutien qu'on a du ministère de l'éducation. Qui
6 est le soutien aux élèves autochtones qui est une
7 mesure particulière que pour les élèves autochtones.
8 Donc, dans cette mesure-là, ça comprend quatre (4)
9 mesures, des projets de sensibilisation à la réalité
10 autochtone. Donc, dans ce projet-là, on pourrait
11 faire venir... il y a quelques années on l'avait
12 fait à l'école Saint-Joseph, on avait fait venir, la
13 personne avait installé un gros, gros tipi dehors,
14 les enfants avaient pu aller passer une demi-journée
15 à l'intérieur du tipi, préparer des activités. On a
16 aussi des projets pour le soutien de l'éducation des
17 élèves autochtones dans le réseau. Donc, ce projet-
18 là, c'est vraiment... c'est des sous pour que
19 l'école se mobilise pour pouvoir donner du soutien
20 aux élèves autochtones. Parfois, ça peut être une
21 orthopédagogue qui donne plus de soutien pour de
22 l'apprentissage du vocabulaire, parfois, ça peut
23 être une éducatrice spécialisée qui soutient les
24 familles à faire la relation école-famille. Ensuite
25 de ça, nous, ça ne nous regarde pas ici à Val-d'Or,

1 mais il y a des projets au développement nordique
2 aussi. C'est vraiment pour les communautés qui sont
3 plus dans le nord. On a aussi un partenariat avec
4 la communauté de Kitcisakik étant donné qu'il n'y a
5 pas d'école secondaire, les élèves de la communauté
6 sont voyagés soir et matin et ils viennent à
7 l'école, les écoles secondaires à Val-d'Or. Alors,
8 pour eux, vous pouvez vous imaginer que je suis dans
9 une école où est-ce qu'il y a soixante (60) élèves
10 et là, je passe dans une école où... toute l'école
11 de maternelle à sixième année, il y a soixante (60)
12 élèves, et là, je m'en viens dans une école qui peut
13 en avoir mille cinq cent (1 500) ou cinq cents
14 (500). Alors, pour eux, c'est vraiment une nouvelle
15 adaptation, alors on a des intervenants pour les
16 aider à vivre cette adaptation-là, puis à les
17 sensibiliser à toute la grosse organisation qu'on
18 peut dire. Alors, c'est important aussi pour les
19 titulaires de secondaire 1 de bien connaître la
20 réalité autochtone. De bien connaître quels sont
21 les besoins de ces élèves-là, où ils se situent,
22 c'est quoi leur projet d'avenir, parce qu'il faut
23 toujours que chaque élève laisse son projet
24 d'avenir. Alors, à travers la trousse, bien, les
25 enseignants peuvent apprendre à mieux les connaître.

1 On a aussi, je me permets de vous le dire aussi,
2 c'est que la FGA qui est la formation générale des
3 adultes et la formation professionnelle qui ont à
4 travailler avec les élèves autochtones, la clientèle
5 autochtones, parce que leur objectif à eux aussi,
6 c'est de les amener vers une qualification. Notre
7 souhait c'est que les élèves puissent se rendre,
8 donc ils ont du personnel dans leur milieu pour
9 s'assurer que ces élèves-là puissent se rendre à une
10 qualification à une diplomation. Le centre de
11 formation générale des adultes l'Horizon est en
12 partenariat avec le projet Mimiko du Centre d'amitié
13 autochtone pour former et favorisé l'employabilité
14 des autochtones. Donc, ce qu'on sait, c'est que
15 dans les écoles primaires, bien, ces parents-là,
16 souvent vont bénéficier du projet Mimiko, donc qui
17 sont engagés dans leur scolarité, qui sont des
18 exemples positifs pour leurs enfants et c'est que
19 quelques exemples.

20 On croit que l'acquisition des connaissances
21 permet aux élèves de mieux comprendre les réalités
22 des différentes cultures qui se côtoient dans nos
23 écoles. La fierté de sa culture et le partage des
24 connaissances contribue à diminuer les préjugés
25 dans notre communauté. Encore une fois, la trousse

1 Gabriel Commanda est un bel outil pour... développé
2 par le Centre d'amitié autochtone pour faire
3 découvrir les Premiers Peuples. Ce qu'on va aussi
4 parler au niveau du déploiement, c'est que moi,
5 j'étais directrice d'école à cette époque-là, il y
6 avait l'intervenante qui avaient été engagée qui
7 était une enseignante. Elle a fait le tour de
8 toutes les écoles de la commission scolaire, donc
9 quatorze (14) écoles primaires et quatre (4) écoles
10 secondaires, pour dire : « Vous, là, c'est quoi vous
11 voyez que vos élèves ont besoin de connaître au
12 niveau de la culture autochtones? Ce serait quoi,
13 les points forts pour que les élèves puissent se
14 sentir bien accueilli? » donc, on a donné notre
15 opinion, elle est partie, elle a travaillé sur la
16 planche à dessin, elle est revenue, elle a proposé
17 des activités. Nous, avec la recherche qu'on avait
18 faite au niveau du développement de l'apprentissage
19 de l'élève autochtone, on a redonné des petites
20 idées. Ensuite de ça, il y a eu Marie-Pierre Viger
21 qui a travaillé aussi et qui est revenue dans nos
22 écoles faire l'expérimentation avec les enseignants
23 que vous avez vus à l'écran. Donc, les élèves ont
24 pu vivre les activités, il y a eu un *feedback* et un
25 ajustement à la trousse. Suite à ça, on a eu une

1 présentation à ce que nous on appelle les tables
2 pédagogiques à la commission scolaire où est-ce que
3 la trousse a été présenté à toutes les directions
4 d'école. Une trousse a été remise en main propre.
5 On pouvait aussi aller le télécharger sur le site,
6 les directions d'école avait comme mandat d'aller la
7 présenter aux membres de leur personnel pour
8 qu'ensuite le déploiement se fasse par école. À ce
9 jour, toutes les écoles ont les documents. Je peux
10 vous dire que quatorze (14) écoles primaires sur
11 quatorze (14) ont fait au moins une (1) à deux (2)
12 activités, il y en a d'autre qui passe à travers.
13 Puis on dit toujours qu'on a nos enseignantes rayon
14 de soleil qui font des essaies et qui vont répandre
15 la bonne nouvelle auprès de leurs pairs, puis on
16 voit, là, qu'il y a un engouement, parce que,
17 effectivement, il y a des directions d'école qui ont
18 été acheter certains articles qu'ils présentaient
19 dans la trousse pour que les élèves puissent
20 l'expérimenter, par exemple, le bâton de la parole
21 ou les capteurs de rêve pour que les élèves puissent
22 le voir de façon tangible. La commission scolaire
23 aussi a travaillé en collaboration avec l'UQAT,
24 l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue qui
25 ont fait une recherche au niveau de comment se

1 développe l'apprentissage chez un élève autochtone.
2 Et c'est à partir de ça qu'ils ont pondu si on peut
3 dire le document soutenir la persévérance scolaire
4 et la réussite éducative des élèves autochtones.
5 Parce que, puis madame Rodgers va vous l'expliquer
6 tantôt, au niveau des approches pédagogique, ce
7 qu'on fait pour les allochtones ne fonctionne pas
8 nécessairement pour les élèves autochtones, mais
9 tout ce qu'on fait pour les élèves autochtones
10 fonctionne pour les élèves allochtones. Alors, il
11 faut vraiment au niveau de... au niveau cognitif
12 comprendre comment se fait l'apprentissage chez nos
13 élèves autochtones. Ça va me permettre aussi de
14 vous parler des approches pédagogiques qui sont
15 valorisées à travers la trousse, c'est qu'on que le
16 peuple autochtone, c'est vraiment un peuple plus de
17 parole que d'écrits. Alors, il faut vraiment
18 travailler sur toute l'approche visuelle avec les
19 élèves. On voit aussi tout le vocabulaire, le
20 vocabulaire, pour nos élèves autochtones, c'est du
21 vocabulaire concret, c'est un peuple concret.
22 Alors, nous on a beaucoup, beaucoup, beaucoup de
23 vocabulaire abstrait, alors il faut soutenir ces
24 élèves-là à faire ce transfert d'un bord et de
25 l'autre, parce que c'est bon pour tous les élèves.

1 On peut parler aussi d'un apprentissage global, d'un
2 apprentissage qui est systémique et contextualisé.
3 Ce sont des enfants que quand ils vont, exemple,
4 prendre la boîte de kleenex, ils vont toujours nous
5 raconter l'histoire autour de la boîte de kleenex,
6 ce ne sera pas... donc, ils ont besoin d'associer
7 chaque apprentissage à quelque chose de concret et
8 c'est ce qu'on a dans la trousse. Donc, on peut
9 voir les yeux des petits briller quand on va parler
10 du bâton de la parole, parce qu'ils en ont déjà
11 entendu parler, ils sont en pays de connaissance,
12 donc ils sont beaucoup plus sécurisants, puis c'est
13 des éléments qu'ils trouvent intéressants. On forme
14 le personnel, c'est sûr. On travaille à la
15 formation du personnel qui est dans les journées, je
16 vous donne un exemple, on travaille, ça s'appelle :
17 « *Concept et processus.* » Et c'est le développement
18 de l'apprentissage des mathématiques. L'approche
19 pédagogique, c'est vraiment d'y aller par
20 manipulation, beaucoup par manipulation. Et nos
21 élèves autochtones et nos élèves qui ont besoin de
22 plus de concret, on voit tout de suite les résultats
23 positifs. Donc, encore là, c'est des éléments
24 pédagogiques qui sont... on ne peut pas ignorer.
25 Ensuite de ça, ce que je vous dirais, c'est

1 qu'on travaille beaucoup avec les partenaires
2 justement pour leur faire découvrir un peu, parce
3 qu'on travaille beaucoup avec eux, mais toute la
4 connaissance de la famille autochtone, la
5 connaissance de l'élève autochtone, quel sont ses
6 besoins. Avec le comité enfance famille jeunesse
7 zéro, douze (0-12) l'équipe de persévérance scolaire
8 de la MRC qui vient aussi donner des noms pour le
9 gala, les élèves, pour avoir été directrice, ils ont
10 les yeux qui pétillent aussi quand ils sont au gala
11 et ils travaillent pour être au gala, c'est une
12 belle reconnaissance pour eux. On parle aussi d'un
13 comité de gestion pour la mobilisation de la petite
14 enfance pour les saines habitudes de vie de zéro (0)
15 à dix-huit (18) ans où qu'on travaille. Table
16 d'accessibilité aux services de la Vallée de l'or et
17 bien sûr, le comité de lutte contre le racisme et la
18 discrimination à laquelle nous participons.

19 Nous avons une direction d'école qui a eu la
20 chance de participer cette année, attend un petit
21 peu, oui. Qui a eu la chance de participer à la
22 troisième édition du colloque sur la persévérance et
23 la réussite scolaire chez les Premiers Peuples à
24 Québec, madame Marie-Pierre Nollet* qui est
25 directrice-adjointe à la polyvalente Le carrefour a

1 été une des cinq (5) personnes présentes sur la
2 scène pour une table ronde où elle a été... où elle
3 a présenté tout ce qui se fait à la commission
4 scolaire de l'Or-et-des-Bois pour rapprocher nos
5 deux (2) cultures. Donc, je crois qu'il y a une
6 belle expertise qui se développe en collaboration
7 avec le centre d'amitié pour que nos élèves
8 autochtones puissent avoir une belle place et aussi,
9 ce qu'on veut c'est que ce soit des élèves qui
10 puissent atteindre la diplomation et qualification
11 et aussi sentir qu'ils ont leur place.

12 Un autre élément, je pense qui peut être un
13 levier intéressant pour les autres commissions
14 scolaires qui auront à se pencher sur quelles sont
15 les stratégies qu'elles vont mettre en place, c'est
16 qu'il a été déposé le vingt et un (21) juin deux
17 mille dix-sept (2017) la politique sur la réussite
18 éducative du Québec et dans cette politique-là, à la
19 page 27, on parle de toute la culture autochtone.
20 Qu'est-ce qu'on doit faire, qu'est-ce qu'on va faire
21 pour nos élèves autochtones? Que vont-ils faire
22 pour assurer une réussite, assurer un travail de
23 collaboration et au risque de me répéter, je crois
24 que ça peut être un bel outil qui peut être partager
25 aussi dans les autres milieux pour développer la

1 connaissance de toute la culture autochtone. Les
2 milieux scolaires n'auront pas le choix de s'arrêter
3 parce qu'il faut augmenter le taux de diplomation de
4 ces élèves-là. Il faut s'assurer qu'ils arrivent à
5 se qualifier ou à se diplômer et il faut les
6 accompagner, il faut accompagner et les familles, il
7 faut accompagner et les élèves. Et parfois, toute
8 la communauté, parce que les élèves autochtones, ils
9 font partie de tout le corps familial qui habite
10 autour d'eux.

11 Je vous remercie de votre écoute, puis je
12 pense qu'il est important de nommer, puis ça c'est
13 quelque chose que je dis à chaque fois que je
14 rencontre mes directions d'école, il est important
15 de se rappeler que tout enfant naît bon, sans
16 jugement, sans préjugé, sans méchanceté, c'est à
17 nous les adultes qui l'entourons de l'accompagner et
18 de lui apprendre l'ouverture sur le monde et
19 l'ouverture sur l'autre. Et ça c'est une des
20 grandes valeurs de la commission scolaire de l'Or-
21 et-des-Bois, parce qu'on va... nous formons les
22 futurs citoyens engagés et responsables de la
23 Vallée-de-l'Or. Merci beaucoup.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Alors merci. Alors je comprends que vous

1 allez avec votre témoin suivant?

2 **Mme ARIANNE MARTEL :**

3 Exactement.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Et ensuite on ira aux questions.

6 **Mme ARIANNE MARTEL :**

7 Exactement. Donc Madame Rodgers, on vous écoute.

8 **Mme MARY-LOUISE RODGERS :**

9 Yes.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 So welcome.

12 **Mme MARY-LOUISE RODGERS :**

13 I will be speaking in English. Thank you.

14 My name is Mary-Louise Rodgers. I am the
15 current... - I'm thinking in French now and speaking
16 in English - current Principal at Golden Valley
17 school.

18 And like the lovely ladies that preceded me, I
19 have about two hundred and forty (245) students, two
20 hundred and fifty (250) students, some twenty (20)
21 teachers and support staff under my preview at the
22 school.

23 The... I have been Principal there, this is my
24 sixth (6th) year. Before that, for ten (10) years,
25 I taught grade five and six. Next before that, I

1 taught in high school and before that, I taught at
2 the Centre Jeunesse.

3 So I have a rather short history of teaching,
4 because I came to teaching at forty (40) years old.
5 And with my own children and what... behind me.

6 I did come to the Val-d'Or thirty-three (33)
7 years ago. And I have said people when I first came
8 to Val-d'Or. I found it... - I'm from Montreal - I
9 found it very white and very French. And, it has
10 changed immensely over the years that I have been
11 here.

12 I do speak French. I understand French
13 completely. I feel more comfortable in English, and
14 because I'm speaking about my English school, I've
15 chosen to speak in English.

16 The... our school has changed over the years.
17 When I first started, it was... the building that
18 I'm in, it was Perceval High School, part of the
19 Protestant Schoolboard. And since, in nineteen
20 ninety-six (1996), when the school changed from
21 linguistic school... from confessional schoolboards
22 to linguistic schoolboards, it became a kindergarten
23 to Grade 11, secondary V school. And it was
24 English. This school that I had previously taught
25 in was French and English. And over the years, we

1 have had a much larger population of indigenous
2 students. And, as Edith said, it has grown
3 immensely, much to my joy.

4 The students that we receive at the school
5 come from many of the communities... in Northern
6 Québec, many of the Cree communities. We also have
7 Algonquin students from Lac Simon, that travel to
8 our school everyday. We have students from
9 Senneterre. We have students from Cadillac. We
10 have students from Senneville that come into our
11 school. We are not une école de quartier. We are
12 not a neighborhood school. Our students come from
13 everywhere in this region.

14 And as this year, fifty-five percent (55%) of
15 our students are First Nations, but they're First
16 Nations from many of the Nations of Québec. So, we
17 don't have the luxury of having one nation in our
18 school, that we can say, "well, let's just speak to
19 that."

20 We have the joy of having many different
21 Nations. And when studies come to our school at
22 five (5) years old - I've written down - they start
23 their academic lives learning to live in harmony
24 with everyone.

25 It is not easy to be five years old and find

1 yourself in a class of nineteen (19) other five-
2 years olds, who all want the same thing that you do.
3 You've come from a home where you're the only five-
4 years old, and suddenly you're with everyone.

5 The answer: make friends. And that's what our
6 students do, when they come into school at five
7 years old. They make friends with everyone. We're
8 finding more and more that the students, the young
9 ones, do not see the difference. They do not point
10 out the difference.

11 When we... at the beginning, I must say that
12 there were students that would come and... or they
13 would make comments about the aboriginal students or
14 the aboriginal students would make comments about
15 the white students. It's happening practically not
16 at all, now, because our students are together
17 forever, and they get to know each other very well.
18 Even the students that come in later, that will join
19 us, they see that this is a school where you're a
20 student. Period.

21 Also, our... when... you... we talked about
22 the culture in our school, our culture is many
23 cultures. But the students that come, who are
24 aboriginal students, see themselves in our school.
25 There are artifacts, there are books with aboriginal

1 children in them. There are stories by Canadian
2 aboriginal authors. There are books. And the
3 students, they feel like they belong from the time
4 they come. I'm not making that up because this
5 comes from the parents, who come with the students,
6 and they say, "well, you must have a lot of
7 aboriginal students in your school, because you've
8 got these things here and you've got... I heard
9 drums at lunchtime?" And I said, "well, only if the
10 students wanted to use them"; they would come and
11 borrow them.

12 So, it's... there are things that happen in
13 our school, and the word I used at another
14 presentation that I had was, it's "organic". That,
15 in our school, that's just the way school is, that's
16 the way the world is. There are different people,
17 from different Nations, with different languages and
18 different faces, and different names, and different
19 likes and different dislikes. But we're all people.
20 And this is what goes on.

21 The trousse was... the educational kit was
22 brought to us last spring, from... in
23 English - which was exciting - from the Friendship
24 Centre. The teachers were given it in the spring,
25 and we started using it in the fall.

1 However, before that happened, there were many
2 things that were used in our school. Unlike...
3 Here in Quebec, we haven't been able to access very
4 much, because there is not much in English. We
5 would resort to many educational resources that were
6 developed in Western Canada. And we brought them
7 in. But they didn't quite fit. They're similar,
8 but they're not the same.

9 So to have something that came not only from
10 Quebec, from Abitibi, not only from Abitibi but from
11 our Native Friendship Centre, was very, very
12 exciting. And the teachers, just... "this is
13 amazing. This is amazing to have this." We do not
14 use this to teach aboriginal children. We use this
15 to teach children.

16 The... It is shared, it is interactive, it is
17 fun, it is helpful, it raises questions as much as
18 it answers questions, and those answers, those
19 questions are answered by the children themselves,
20 and the teachers when they work with it. So this
21 kit is a beginning point. It is a wonderful...
22 well, when we brought it into the class - I didn't
23 bring mine with me but - the cover that's on it is
24 the picture that is on the Friendship Centre, and so
25 many kids, "that's our Friendship Centre." So right

1 away, the attachment that is there was incredible.

2 We have the postcards that come out, we have
3 them around the school for the Gabriel Commando
4 Walk, and the kids, "oh, we know that guy", and,
5 "we're working with that book in class." So it's
6 immediate. The teachers don't say, "oh, I made
7 this, look what I've got", and it's shared openly
8 and happily.

9 There's so much more to this than teaching
10 aboriginal children or about indigenous. It's about
11 sharing everything that we have. And this is the
12 start... this starts the conversation and it goes
13 from there.

14 I was writing... I did not put together a
15 speech like this. I was making notes and thinking.
16 Because it's not easy to figure out where this
17 started because it started so naturally in our
18 school, and it just made sense.

19 If you're going to be teaching any children,
20 you find out about the children individually, and
21 then if you can make connections, you do.

22 I had said that we... Our children went to
23 the Homework Help at the Friendship Centre, until
24 two years ago, when we stopped giving homework in
25 elementary school; I think some of the children

1 missed going to the Homework Centre, I think some
2 still do go - obviously not to do homework.

3 However, with the one thing we did say to the
4 parents is, "read to your children."

5 Looking back on that and thinking more, I had
6 written down: we tell parents that they should read
7 to their children from birth. But it is equally
8 important to recognize the interaction of
9 storytelling. Where the same words are not repeated
10 exactly and the moral and information of the story
11 is shared and understood.

12 Children would not memorize the words but
13 would feel comfort in the message that is passed on.
14 This form of storytelling is much more personal. It
15 invites the listener to be part of the story; and
16 that's very much part of the indigenous way of
17 learning.

18 Fairy tales from Europe have been appropriated
19 by Disney. The stories about animals have them
20 wearing clothes and acting human. Indigenous
21 stories incorporate animals as they act in nature,
22 showing their wisdom, their slyness, their empathy
23 as it is portrayed in actual life.

24 Marny did mention the quote that one of our
25 directors, I think has borrowed from a New Zealand

1 educator that, "what is good for the indigenous
2 students is good for everyone, what is good for
3 everyone is not necessarily good for the indigenous
4 students."

5 The Gabriel Commando kit levels the plain
6 field for all the students in the class. It allows
7 the students who do have knowledge of these things,
8 to share it, to be the resource in the classroom, to
9 activate that prior knowledge that they have.

10 Some of our indigenous students aren't aware
11 of the things that are in here. And this gives them
12 a chance. They don't say, "oh, it's not my..."...
13 They say... They have now pride in a culture. They
14 know they have the culture, they know that's their
15 heritage, and this is very interesting for them, to
16 be able to say, "that... I should know that, this is
17 part of my heritage, this is part of my culture.
18 Thank you for sharing it." And they might go off to
19 find out more, undoubtedly they could come more get
20 a question or two that night, about what's going on.

21 I must say, just before I came here, my staff
22 is at the Uashat training, at UQAT, and it was very
23 eye-opening. In that... there's so much that we do
24 know. There's stuff that we don't know. There are
25 things that we do not know, about the culture and

1 the history, but I was very impressed and proud of
2 my staff and how much they knew.

3 Cindy MacDonald is giving the training and she
4 said, "well, this is... it's almost like preaching
5 to the choir", because they knew so much, and she
6 was used to presenting this training for people who
7 really had no idea. And I think it surprised the
8 teachers themselves that how much they knew.

9 We learn from our students, every teacher,
10 every administrator learns from their students. But
11 we really learn from our students. And it has been
12 a joy to have this, I look forward to working with
13 the Friendship Centre on the English and bringing it
14 out. And we really do hope it goes outside Val-
15 d'Or.

16 I'm surprised at how little people know
17 outside Val-d'Or, and I think it surprises me how
18 much I do know and that's just from being here.
19 It's almost as Moises if you open yourself for it,
20 and this is what we want to do with our children.
21 This is... this doesn't... this isn't something
22 different. This isn't "oh, let's do the indigenous
23 part today." This is just teaching.

24 There are so many things we do that are the
25 same: talking about the indigenous children,

1 talking about the children. If you have a Polish
2 name in the class, it's like, "hm, do you know where
3 that name came from?"

4 We point out these things to the students. So
5 this isn't something extraordinary. This is
6 something ordinary and wonderful, and we share it
7 with the children. The children shared among
8 themselves.

9 We do, once again, try to make the lives of
10 all our students visible in the school, and, once
11 again, Miss MacDonald, who used to teach at our
12 school, and hasn't for several years, came back to
13 visit and she said, "I was so pleased to see so much
14 indigenous art, or see the things that are in the
15 school just because they're there."

16 They're not being put up because we have
17 visitors. It's the way we teach. This is the way
18 we are. Because it's our school, it's our
19 population.

20 And I'm... I just wish I had a magic wand that
21 I could wave and so that people could have the
22 knowledge that we are sharing with our students;
23 with the help of the educational kit.

24 But, just by the mere fact, as I said, the
25 beautiful... the joy that we have, having aboriginal

1 students in our school, and being able to learn from
2 them.

3 Although, education isn't on the list of the
4 public services for the Commission usually, it is
5 really rare indigenous and non-indigenous children
6 will likely experience their relations with each
7 other. And without their parents present. And if
8 we can make it work - which we do, you see it in
9 your schools, I definitely see it at my school -
10 then there's hope for us. And it will see fruit at
11 the end, of... what we're trying to build here,
12 whether we try or not. Just having the children
13 together and just making this part of our daily
14 routine in our daily lives, it will definitely...
15 it's very, very positive. We are teaching about,
16 when we do this. We are learning together.

17 So, I think I don't have... you've said so
18 much, and I agree with everything that you've said.
19 I would love for you to come and see our school.
20 And... when the kids are there and see what it's
21 like. It's amazing and until... it takes someone
22 from outside to come pointed out to you, because you
23 take so much for granted when you work in a place
24 like that, that when someone comes and says, "wow,
25 this is really neat, don't you kids fight?" I said,

1 "of course they fight, they're kids, he pushes them
2 off the snow hill, she stole his mittens, but...
3 "No no, but, what about, you have like some many
4 First Nations kids." -And? And then they get
5 embarrassed and look at you and say, "yeah, they're
6 kids, they're our kids" - they're my kids.

7 So, I think that's it. It's very short. But
8 it's what happens in our school and I think this is
9 fabulous. I think this is fabulous because it
10 should go out to other places that know nothing, and
11 this would so good. Thank you. Meegwetch. Merci.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Thank you. Since the beginning, even if the
14 education is not part of the six public services
15 named to be examined by the Commission, I have the
16 strong feeling, since the beginning, that education
17 will be a way to improve relations. People of
18 Quebec know not very much about First Nations,...

19 **Mme MARY-LOUISE RODGERS :**

20 Um-hum.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 ... and they should...

23 **Mme MARY-LOUISE RODGERS :**

24 Absolutely.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 ... know more. And with what you have built
2 together,...

3 **Mme MARY-LOUISE RODGERS :**

4 Um-hum.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 ... we have to build together, not for somebody but
7 together.

8 **Mme MARY-LOUISE RODGERS :**

9 Exactly.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 So thank you very, very much for that.

12 **Mme MARY-LOUISE RODGERS :**

13 Thank you.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Make sure we will speak of education in the final
16 report. (laughing) You have questions?

17 **Mme ARIANNE MARTEL :**

18 Yes. Well, thank you very much Miss Rodgers for
19 the explanation, I think you said you wanted us to
20 see how it was like, how the kid could apply in a
21 school. You offered us a pretty good image of how
22 it could apply, so thank you very much.

23 **Mme MARY-LOUISE RODGERS :**

24 Thank you.

25 **Mme ARIANNE MARTEL :**

1 Je vais poser ma prochaine question en français.
2 En fait, j'aimerais parler peut-être pour madame
3 Cloutier, la stratégie à long terme pour le Centre
4 d'amitié autochtone en lien avec l'éducation,
5 juste... je sais que vous avez dit que la trousse
6 constituait, en fait, une porte d'entrée, peut-être,
7 vers une stratégie plus à long terme, donc pouvez-
8 vous parler un peu de cette stratégie-là, s'il vous
9 plaît?

10 **Mme ÉDITH CLOUTIER :**

11 Bien, avec plaisir, oui. En fait, au Centre
12 d'amitié autochtone, on comprend qu'on est dans
13 plusieurs sphères, parce que la vision justement du
14 mieux-être, du bien-être de la communauté, du
15 collectif, passe pas seulement que par un aspect de
16 la vie, mais c'est l'ensemble des sphères de la vie
17 qui viennent améliorer cette... cette qualité de
18 vie. Et l'éducation pour nous, on l'a dit, bien
19 madame Roger le mentionnait, il y a vingt (20) ans,
20 on a commencé le programme d'aide aux devoirs qui
21 est un... qui se veut un complément à l'école et non
22 prendre la place de l'école dans... ou des parents,
23 parce que les parents sont aussi impliqués dans la
24 réussite éducative des élèves, mais on voit qu'il y
25 a une transformation aussi dans la question des

1 devoirs puis à Golden Valley, effectivement, depuis
2 deux (2) ans on ne donne plus de devoirs.

3 Toutefois, la connexion culturelle de ces
4 enfants-là pour nous passait par cette porte
5 d'entrée qu'était l'aide au devoir et pour nous, le
6 travail qu'on fait à travers des services d'aide aux
7 devoirs, notamment, c'est d'offrir aux jeunes un
8 milieu, un encrage identitaire, je le mentionnais
9 dans la mission du Centre et donc, c'est à travers
10 ce lien qu'ils ont au monde autochtone dans des
11 activités organisées par le Centre qu'on valorise
12 justement l'identité autochtone. Alors on a
13 commencé à travailler plus sur les aspects des
14 journées pédagogiques, des camps de jour l'été, donc
15 on a mis en place depuis plusieurs années le Club
16 des petits loups.

17 Mais, ceci étant dit, on est aussi à se
18 questionner sur le travail que le centre peut faire,
19 l'apport du centre avec le milieu de l'éducation
20 pour favoriser la réussite éducative parce que oui,
21 il y a des efforts qui sont investis, mais on a
22 encore un écart important en matière de diplomation
23 chez nos jeunes autochtones et ce n'est pas pour
24 rien qu'on n'y investi, que je disais le Centre mets
25 en priorité, au sommet de ses priorités l'éducation.

1 Mais une stratégie en éducation en Centre d'amitié
2 doit d'abord justement s'inscrire dans cette
3 connexion culturelle des jeunes autochtones qui sont
4 dans les écoles publiques du Québec, ou du moins à
5 Val d'Or. Donc cette connexion qui amène cette
6 affirmation identitaire et culturelle chez le jeune
7 pour lui donner toutes cette capacité-là aussi de
8 transiter à travers les systèmes et notamment le
9 système scolaire. Donc c'est de voir comment qu'une
10 stratégie en éducation travaille justement à cette
11 valorisation d'un enfant autochtone.

12 Mais aussi, un autre aspect d'une stratégie,
13 parce qu'elle est en développement, on est à la
14 construire et je disais qu'on devrait évidemment
15 aussi la faire en co-construction cette stratégie-
16 là, non pas en vase-clos isolé par le Centre
17 d'amitié autochtone, mais de vraiment l'inscrire à
18 travers des grandes politiques du gouvernement du
19 Québec en matière d'éducation puis de le faire
20 ensemble. Mais ce qu'on souhaite faire, c'est aussi
21 d'assurer une mobilisation et le renforcement de
22 partenariat en identifiant de quelle façon à travers
23 le Centre d'amitié autochtone on peut travailler à
24 augmenter les compétences culturelles du milieu de
25 l'éducation dans sa capacité de répondre, oui aux

1 réalités des enfants autochtones, mais en répondant
2 aux réalités des enfants autochtones, on vient
3 répondre plus largement à une réalité sociale à
4 travers l'école. Donc on est en train d'étudier,
5 justement on parlait de la Nouvelle-Zélande et des
6 Maoris qui ont mis en place des navigateurs de
7 service. Des navigateurs de service en éducation,
8 des navigateurs de service dans le monde de la
9 santé, c'est en fait des personnes qui sont maories
10 qui ne sont pas des agents de liaison qu'on met dans
11 les milieux scolaires, mais qui sont vraiment à
12 créer de nouvelles interfaces de collaboration entre
13 le monde Maori et le monde de l'éducation et de
14 naviguer facilement entre les deux (2) mondes pour
15 être en mesure de travailler à construire quelque
16 chose de nouveau, mais qui a comme but de facilité
17 justement, de favoriser la réussite dans ce cas-ci
18 en éducation ou en santé, c'est d'accroître, de
19 réduire les écarts en matière de santé. Donc on est
20 encore à l'étape très préliminaire de ce renouveau
21 d'une stratégie autochtone en éducation à travers la
22 mission portée par le Centre d'amitié autochtone.
23 Donc évidemment, on tend la main à nos partenaires
24 pour pouvoir collaborer et travailler ensemble à cet
25 co-construction-là.

1 **Mme ARIANNE MARTEL :**

2 Merci beaucoup.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Avez-vous d'autres questions?

5 **Mme ARIANNE MARTEL :**

6 Oui, j'aurais peut-être une dernière question si on
7 a le temps. Bon, bien, plusieurs auteurs critiquent
8 le contenu actuel des *curricula* des cours
9 d'histoire, par exemple au secondaire et au
10 primaire, parce qu'on dit que ça valorise une vision
11 plutôt folklorique des savoirs autochtones, des
12 traditions autochtones et de la culture autochtone.
13 Pensez-vous que la trousse aide à en fait diminuer
14 cette vision-là ou en tout cas à adapter...
15 intégrer, en fait, les savoirs autochtones d'une
16 autre façon, de manière plus transversale dans les
17 activités du quotidien?

18 **Mme MARY-LOUISE RODGERS :**

19 May I answer in English?

20 **Mme ARIANNE MARTEL :**

21 Yes.

22 **Mme MARY-LOUISE RODGERS :**

23 Given this number of students in our school who are
24 First Nations, I think the teachers would be in big
25 trouble if they didn't do that.

1 The... you cannot ignore such a huge section
2 of society, and especially in your class, when those
3 eyes of wisdom are looking at you, and holding you
4 to be the conveyers of education and knowing that
5 their lives are in that education, and that
6 knowledge and that history.

7 So the... okay, I can't say anything against,
8 not the *curriculum*, because I didn't create it. But
9 I think the *curriculum* is evolving. I think the
10 *curriculum* must evolve, and its... speaking from an
11 English point of view, because I and my forebears
12 have been derisively spoken about in French history
13 books.

14 So if... history is written by the conquerors
15 as has been said, it's time that everyone took the
16 history and really saw it for what it is, and
17 includes everyone in it.

18 So, yes, I think it's very, very important,
19 and I think mostly, such tools come into play, this
20 one in particular, because it is... it doesn't
21 preach, it doesn't... you just learn. And it's...
22 there's no question of this is good, this is bad.
23 This is just truth. This is just information that's
24 just there. And out of that, comes a reality that
25 we face. So I will say that the history books...

1 it's rare. I must say, people who writes such
2 things, who develop *curricula* are wonderful. But
3 there has to be more input from more than just one
4 person or five people sitting down and writing.

5 So, I will say again that I believe that the
6 history *curricula* of the Quebec system is evolving
7 as it should, and it must evolve.

8 **Mme ÉDITH CLOUTIER :**

9 Je suis d'accord. Je pense que, dans le monde
10 autochtone, un élément qui est soulevé dans
11 plusieurs tribunes, c'est de faire participer les
12 Autochtones à la construction de nouveau curriculum
13 qui tient compte d'une réalité, qui tient compte de
14 l'impact de la colonisation. On demanderait à des
15 gens au Québec : « Quel est l'impact de la
16 colonisation dans nos relations entre Autochtones et
17 non-Autochtones », un *vox pop* nous amènerait
18 rapidement à faire le constat qu'on ne le sait pas.
19 Et je pense qu'il y a des avancées qui sont faites
20 dans d'autres provinces au Canada où le *curriculum*
21 d'histoire notamment, et d'autres curriculums, est
22 devenu obligatoire dès le primaire jusqu'au
23 secondaire et on pourrait aller encore plus loin
24 dans la façon de rendre obligatoire certaines
25 formations. Donc oui, il y a des ajustements à

1 faire, il y a des correctifs historiques, il y a des
2 précisions à apporter, mais c'est en mettant à
3 contribution les peuples autochtones eux-mêmes à la
4 construction de ses nouveaux *curriculums*, je suis
5 d'accord : il y a des pas qui sont faits, on le
6 voit, mais on a beaucoup beaucoup de rattrapage à
7 faire au Québec en ce sens.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 D'autres questions?

10 **Mme ARIANNE MARTEL :**

11 Non, ça va être tout pour moi.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 C'est tout?

14 **Mme ARIANNE MARTEL :**

15 Merci.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Me Robillard, est-ce que vous avez des...

18 **Me DENISE ROBILLARD :**

19 Pas de question, Monsieur le Commissaire.

20 **LE COMMISSAIRE :**

21 Pas de question? Me Arpin?

22 **Me SUZANNE ARPIN :**

23 Pas de question.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Alors c'est le moment que je vais prendre pour

1 vous remercier beaucoup, beaucoup, beaucoup. Dès le
2 départ, lorsque j'ai assisté à la conférence de
3 presse lors du lancement de la semaine de lutte
4 contre le racisme et de la discrimination raciale et
5 qu'il a été question de la Trousse Gabriel Commanda,
6 j'ai « click », il y a une lumière qui a allumé et
7 je me suis dit que c'était important que ce soit
8 présenté à la commission pour que publiquement...
9 pour donner une diffusion, donner une visibilité.
10 Hein, il y a des gens, on a des procureurs du
11 gouvernement, il y a des gens au gouvernement qui
12 écoutent ce qui se passe ici habituellement. Alors
13 et peut-être d'autres dans le domaine de
14 l'éducation. C'est un geste qui est important, puis
15 ce qui me frappe, c'est que ça a été bâti ensemble.
16 Ça a été fait par des gens de la commission scolaire
17 avec des gens du Centre d'amitié autochtone. Alors
18 on mentionnait puis comme on entend souvent : il ne
19 faut pas faire « pour » les Autochtones, il faut
20 faire « avec ». Et encore madame Cloutier le
21 soulignait, il faut... et une chose que nous
22 apparaît évidente à nous, pas rien qu'à moi, on a
23 beaucoup de gens à la Commission : des chercheurs,
24 des procureurs, des enquêteurs, des gens au soutien
25 mieux-être, puis en tout cas, plusieurs personnes.

1 Mais on se rend compte que les gens dans la
2 population en générale ont une connaissance qui est
3 très restreinte des réalités autochtones du passé,
4 madame Cloutier le soulignait, des choses comme
5 d'autochtones qui joignaient l'armée perdaient son
6 statut, celui qui s'inscrivait à l'université
7 perdait son statut et il y aurait une multitude
8 d'autres choses qui pourraient être mentionnées et
9 je pense que, lorsqu'on parle avec des gens, public
10 en général, beaucoup de gens ignorent ça complétement.
11 Les pensionnats, les écoles résidentielles, des
12 réserves, les gens ne pouvaient pas quitter sans
13 l'autorisation de l'agent des Affaires indiennes,
14 toutes sortes de choses comme ça. L'interdiction
15 de... d'avoir des cérémonies à une certaine époque.
16 Est-ce qu'il nous viendrait à l'idée, nous, de se
17 faire dire ça aujourd'hui? Et ce que ses gens ont
18 vécu, bien, il serait peut-être bon que le public en
19 général soit mieux informé. Moi, j'ai mentionné
20 quelques affaires puis j'en connais juste un petit
21 peu. Alors... Et aussi, bien, ça a été souligné
22 d'essayer de favoriser l'éducation dans les
23 communautés autochtones, que les jeunesses
24 autochtones puissent obtenir un taux de diplomation
25 qui est plus élevé puis il y a sûrement des moyens

1 d'y parvenir. On ne peut pas... il faut bien être
2 conscient dans la vie qu'on ne règle pas tout d'un
3 coup de baguette magique en deux (2) jours, mais il
4 y a sûrement des moyens, des choses qui peuvent être
5 faites puis en commençant on va cheminer puis on va
6 y arriver.

7 Alors ce sont des choses que nous intéressent
8 beaucoup et comme je mentionnais dans une autre
9 langue tout à l'heure, même si l'éducation n'est pas
10 dans les éléments du mandat qui nous a été confié,
11 bien, il est évident pour moi depuis le début que
12 l'éducation est un moyen d'atténuer et d'améliorer
13 en tout cas les relations entre les Autochtones et
14 les services publics. Puis quand je parle
15 d'éducation, bien il faut commencer jeune. C'est
16 certain qu'il faut former les gens qui deviennent
17 policiers, infirmières, avocats, juges, travailleurs
18 sociaux sur les réalités autochtones, mais ce n'est
19 pas en quelques jours, un mois avant d'aller sur le
20 marché du travail, qu'on va prendre conscience des
21 réalités puis de ce qui s'est vraiment passé depuis
22 quelques centaines d'années sur le... interrogatoire
23 ici. Il faut que ça commence plus jeune puis c'est
24 là que je trouve extraordinaire la trousse que vous
25 avez préparée. Puis il faut répandre la bonne

1 nouvelle, à mon sens.

2 Alors je vous remercie encore mille fois
3 d'avoir accepté notre invitation.

4 **VOIX NON IDENTIFIÉE :**

5 Merci.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Je vous souhaite de continuer, polir le travail,
8 polir le diamant que vous avez créé, de lui donner
9 le maximum de luminosité pour qu'il se répande.
10 Puis si vous avez d'autres bonnes idées, bien vous
11 êtes toujours bienvenues. On est là pour vous
12 écouter parce que, à la fin, on aura à rédiger
13 quelque chose et tout ce qui peut apparaître comme
14 étant de bonne solution, bien ça nous intéresse
15 énormément. Alors je ne sais pas si vous avez
16 quelque chose à ajouter, sinon je vous remercie, je
17 vous souhaite une bonne fin de journée puis vous
18 êtes toujours bienvenues.

19 **Mme MARY-LOUISE RODGERS :**

20 C'est juste une petite chose. Quand je vous écoute
21 c'est: oui, nous avons des jeunes autochtones dans
22 nos écoles, ils sont ensemble, mais c'est peut-être
23 le temps de regarder ce n'est pas nous d'apprendre
24 des aînés et voir quelle sorte de... nos attentes
25 pour les jeunes autochtones de se diplômer, mais

1 diplômer de nos écoles avec nos sujets. Et je crois
2 que nous avons beaucoup à apprendre des aînés, des
3 Autochtones qui, comme madame Cloutier à dit, sont
4 ici depuis des milliers d'années. Alors c'est
5 quelque chose à voir, ce n'est pas quelque chose qui
6 va changer dans un pas, mais c'est quelque chose à
7 voir parce qu'il y a beaucoup de choses à apprendre
8 qui ne donnent pas une diplomation, mais qui fait
9 une meilleur personne de nous. C'est tout.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Alors vous avez raison, je pense qu'on peut
12 apprendre beaucoup, simplement la façon de voir des
13 choses.

14 **Mme MARY-LOUISE RODGERS :**

15 Oui

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 En tout cas. Alors merci beaucoup beaucoup encore
18 et à la prochaine, peut-être.

19 **Mme ÉDITH CLOUTIER :**

20 Merci.

21 **Mme MARNY BELL :**

22 Merci.

23 **Mme MARY-LOUISE RODGERS :**

24 Merci beaucoup.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1 Alors on reprend demain matin neuf heures trente (9
2 h 30)?

3 **LA GREFFIÈRE :**

4 Oui, ajournement de l'audience pour le quatre (4)
5 avril neuf heures (9 h).

6 FIN DE LA TRANSCRIPTION

7 -----

8
9 Nous, soussignées, **Gabrielle Boyer, Gabrielle**
10 **Clément et Ann Montpetit**, sténographes officielles,
11 certifions que les pages qui précèdent sont et
12 contiennent la transcription exacte et fidèle des
13 notes recueillies au moyen de l'enregistrement
14 mécanique, le tout hors de notre contrôle et au
15 meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout
16 conformément à la loi;

17
18 Et nous avons signé :

19
20
21
22



Gabrielle Boyer, s.o.

23
24
25
26
27



Gabrielle Clément, s.o.

28
29
30
31
32



Ann Montpetit s.o.b.